la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL,
JEUDI 28 AOUT 1975,
91e ANNEE, No 205,
72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abitibi/Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

MÉTÉO
Généralement ensoleillé
Minimum : 13 — Maximum : 25
Demain : Peu de changement.
Détails à la page A 2

Radio Mutuel s'apprête à acquérir la 3e chaîne

par Laurier CLOUTIER

La Corporation Civitas Ltée (Radio Mutuel) négocie présentement la prise de contrôle de Télé Inter-Cité, la troisième chaîne de télévision française au Québec. Un accord de principe pourrait intervenir au cours des deux prochaines semaines.

Le président de Civitas, M. Ed Prévost a confirmé hier que des négociations se poursuivaient depuis le 4 août et a précisé que l'acquisition de Télé Inter-Cité par sa société impliquerait un investissement de $12 à $15 millions.

Plusieurs détails restent à négocier, mais M. Prévost souligne que rien n'accroche dans les négociations.

"On doit continuer à discuter sur deux ou trois points cependant: d'une part, faire la différence entre les immobilisations prévues et celles qui demeurent réalistes et, d'autre part, s'entendre sur la fréquence utilisée par la nouvelle chaîne de télévision, à Montréal et à Québec", explique M. Prévost.

Télé Inter-Cité avait prévu utiliser les canaux 29 à Montréal et 2 à Québec sur fréquence UHF. Or Civitas est réticent à diffuser sur cette fréquence encore peu écoutée par les auditeurs.

De son côté, M. Frank Delaney, président de Télé Inter-Cité, souligne que les deux parties se sont fixé comme objectif de conclure un accord d'ici deux ou trois semaines.

Mais même si un accord intervenait d'ici la fin de septembre entre M. Prévost et M. Delaney, le Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) devrait statuer sur cette acquisition.

Civitas a déjà demandé un permis pour créer un troisième réseau de langue française au Québec. Le groupe Radio Mutuel comptait toutefois des concurrents: Télé Inter-Cité, la Coopérative de télévision de Montréal (CTVM) et la Coopérative de télévision de Québec (CTVQ).

Après des audiences publiques fort suivies, le CRTC a dérouté Civitas le 3 avril 1974 en faveur de Télé Inter-Cité qui s'est mise au travail pour diffuser ses premières émissions en septembre 1976 et pour concurrencer Radio-Canada et le réseau TVA.

→ page C 9

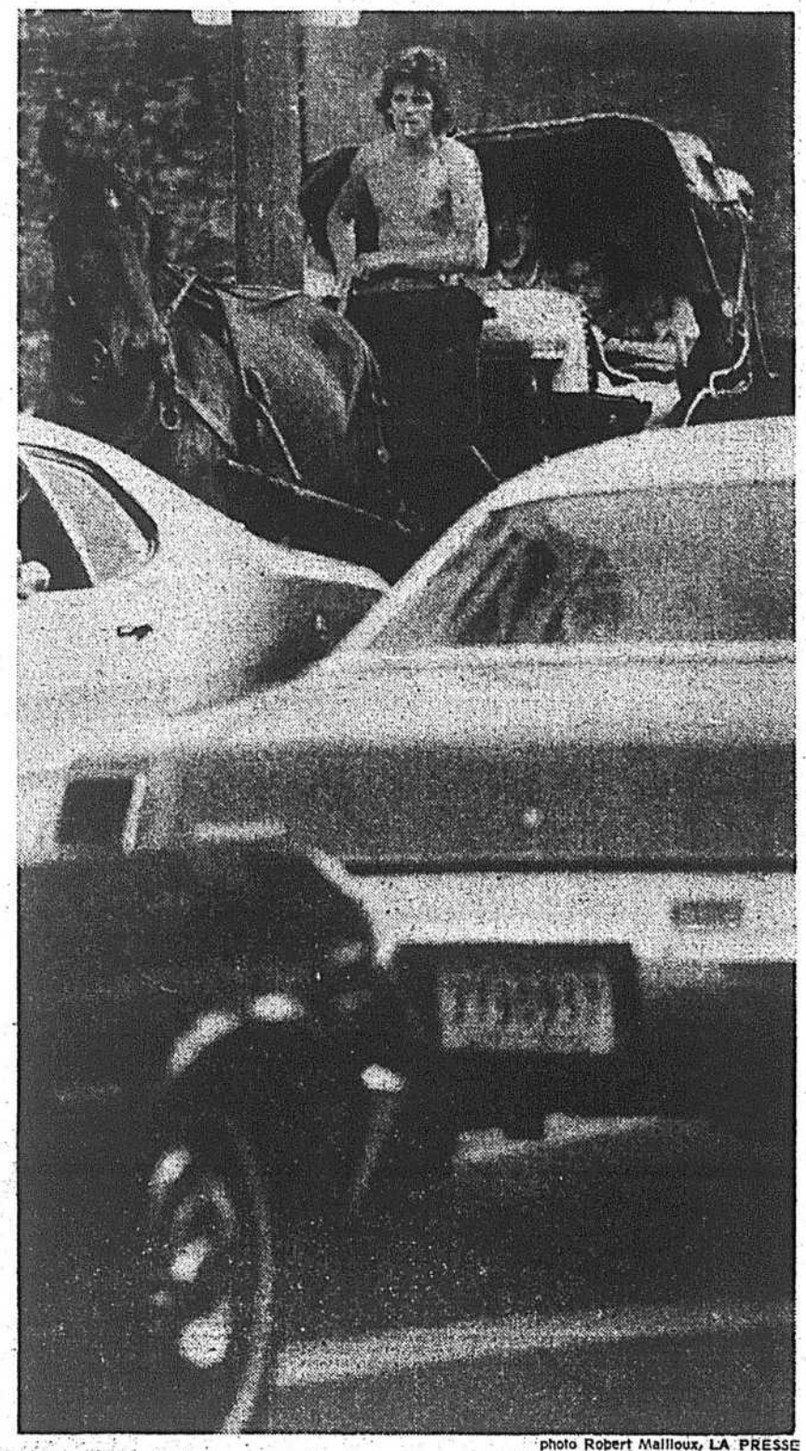

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Pas plus que la bête ce couple de touristes ne se formalise des embouteillages occasionnés, dans le Vieux Montréal comme ailleurs, par la grève des transports en commun. Le cocher ne voit pas la chose du même oeil toutefois, comme l'ensemble des commerçants — du chauffeur de taxi au livreur — qui gagnent leur vie en circulant dans les rues de la ville.

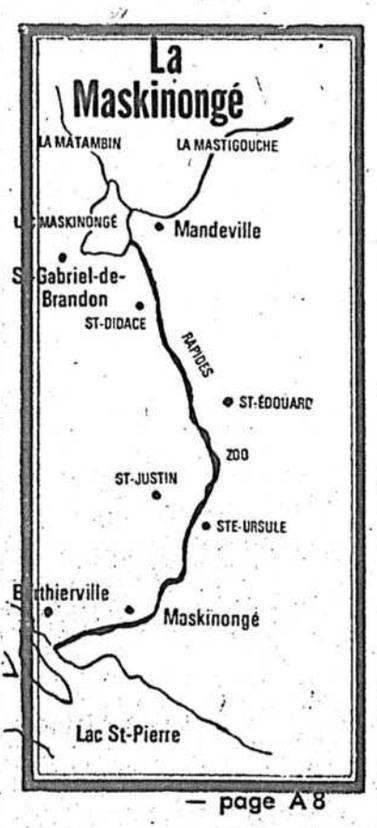

— page A 8

Westgate: c'est la banqueroute

par Laurier CLOUTIER

"Je pense qu'il faudra déclarer faillite aujourd'hui. Les hommes d'affaires avec lesquels je négociais depuis un mois ont décidé de ne pas investir dans Westgate."

"J'avais beaucoup d'espoir mais je pense que je n'ai plus le choix. Je perd tout dans cette affaire. Je repars à zéro."

C'est en ces termes que le président des Immeubles Westgate Inc., M. Steve Peizler, a révélé hier à LA PRESSE que le procureur de la compagnie ne s'opposera sans doute pas en Cour supérieure aujourd'hui aux deux requêtes en faillite logées contre elle la semaine dernière.

Cinq minutes plus tôt seulement, avant d'avoir reçu la réponse négative des investisseurs éventuels, M. Peizler voulait continuer le combat.

Apprenant cette décision, le séquestre intérimaire, M. Paul C. Perras, a déclaré que Westgate peut quand même présenter une proposition de concordat à ses créanciers.

Il se pourrait également que Westgate puisse poursuivre ses activités normales dans quelques mois.

Par ailleurs, l'examen entrepris de la comptabilité de Westgate révèle jusqu'ici une situation financière déplorable.

Le courtier immobilier a notamment investi au moins $1,250,000 dans Berryl Construction qui n'a pu rembourser Westgate dans les délais prescrits.

Alors que ces capitaux étaient gelés chez Berryl, Westgate poursuivait pourtant son expansion dans le secteur du courtage immobilier et ouvrait 16 succursales au cours de la dernière année.

— page C 8

AUJOURD'HUI

Gouvernement

En créant trois nouveaux comités interministériels, le Premier ministre Robert Bourassa vient de compléter le réseau d'information interne qui lui assdre la haute main sur tout renseignement, dossier et projet, de même que sur les décisions émanant de tous les ministères.

— page A 2

Juliette Béliveau

Conformément à ses désirs, les obsèques de Juliette Béliveau ont eu lieu ce matin et elle sera incinérée. La grande comédienne du théâtre, du music-hall, de la radio et de la télévision pendant trois quarts de siècle est décédée mardi soir à l'âge de 85 ans.

— page C 2

photo LA PRESSE

L'une des belles plages de Venise-en-Québec, dans la baie Missisquoi à la pointe du lac Champlain. On s'y baigne encore en masse — et impunément — mais pour combien de temps encore ?

Le conseil municipal en appelle à Québec

A Venise-en-Québec, 1,200 fosses septiques qui s'égouttent très mal

par Cyrille FELTEAU

Le nom a l'air un peu prétentieux, mais, en réalité, il ne l'est pas (ou si peu): Venise-en-Québec, dans la baie Missisquoi" sur le lac Champlain, à 40 milles du centre-ville de Montréal, est un magnifique endroit de villégiature encore à peu près exempt de pollution. Attirée par de très belles plages où l'on peut se baigner "impunément", pendant l'été, la population de Venise-en-Québec se décuple, passant de 600 environ à plus de 6,500 âmes.

Mais pendant combien de temps cela va-t-il durer? Beaucoup de "Vénitiens-en-Québec"(?) se le demandent avec une certaine anxiété, à commencer par le maire lui-même, M. Louis Durand, de plus en plus inquiet, d'une année à l'autre, de diriger une municipalité de cette importance, incorporée il y a 25 ans, et qui ne possède encore ni aqueduc, ni égouts !

Les dernières promesses "formelles" à ce sujet de la part de Québec remontent au gouvernement Bertrand, c'est-à-dire à sept ou huit ans. Mais rien n'est venu.

Selon le témoignage de résidants de l'endroit — corroboré, d'ailleurs, par le maire Durand — le problème de la pollution, à plus ou moins brève échéance, se pose du fait de l'existence d'un grand nombre de fosses septiques (1,200 environ) sur une superficie assez restreinte, dont la dénivellation est à peu près nulle. Ce qui revient à dire qu'il est très difficile, sinon impossible pour les estivants comme pour les résidants permanents de disposer de leurs eaux usées. Le danger de contamination des puits artésiens paraît imminent.

Devant tous ces risques qui se précisent, le conseil municipal présentait il y a déjà quelques mois au ministère des Richesses naturelles à Québec un projet d'envergure, dont le coût de réalisation pourrait s'élever, au bas mot, à $5,000,000.00: réseau complet d'aqueduc et d'égout, usine de filtration, usine d'épuration, etc. Le maire est d'avis que si le projet est accepté par Québec et si sa mise en oeuvre s'amorce dès 1976, on a de bonnes chances de prévenir les plus graves effets de la pollution menaçante.

Sinon, ajoute-t-il, nos belles plages de la baie Missisquoi et, par ricochet, le lac Champlain devront être prohibées avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

Dans cet urgent projet d'assainissement, le conseil municipal de Venise-en-Québec insiste également sur le fait que l'absence d'une marina adéquate incite les vacanciers et les plaisanciers à traverser la frontière pour utiliser celle de Plattsburg. "Si l'on attend jusqu'en 1977 pour effectuer des travaux d'aménagement qui auraient dû être entrepris il y a des années, affirme pour sa part le maire de Venise-en-Québec, on contribuera à gâter à jamais une très belle municipalité estivale québécoise au profit de Plattsburg et d'autres localités américaines le long du lac Champlain. Et il ne faut pas oublier, ajoute M. Durand, que Venise-en-Québec est à moins d'une demi-heure du centre-ville de Montréal, ce qui a son importance si l'on songe que la banlieue de Montréal ne cesse de croître.

Lueur d'espoir à la CTCUM

par Mario FONTAINE

Les négociations reprennent cet après-midi entre la CTCUM et ses 3,400 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. Deux jours de pourparlers intensifs, mardi et hier, n'ont donc pas suffi pour que les deux parties s'entendent sur un projet de convention. Ce qui n'exclut pas, toutefois, un retour au travail des grévistes demain ou samedi.

Les chauffeurs se réunissent en assemblée générale aujourd'hui, et pourraient en effet décider de reprendre leurs postes. Mais ce retour demeure hypothétique, puisqu'ils ont déjà résolu, plus tôt dans le conflit, de rester inactifs tant qu'ils n'obtiendront pas de garanties suffisantes de la Commission de transport.

Interrogé à l'issue des rencontres d'hier, le président de la Fraternité, M. Normand Hamelin, a toutefois fait preuve d'un optimisme prudent, mais s'est refusé à tout commentaire sur les recommandations qu'il propose aujourd'hui aux grévistes.

Le marathon qui oppose la commission à la Fraternité des chauffeurs dans un hôtel de Longueuil depuis deux jours semble cependant apporter certains résultats positifs, employeur et employés ayant résolu de poursuivre la tâche sous la médiation de M. Roger Pilotte.

Mais même si ce conflit se réglait incessamment, les Montréalais risquent de marcher encore dans les prochaines semaines, puisque les négociations entre la Commission de Transport et ses 2,000 préposés à l'entretien et aux garages ont pris fin sur un constat d'échec hier, permettant le déclenchement d'une grève légale de ces travailleurs dès aujourd'hui.

— page A 3

Un casino sur le "France" à Montréal

La Ville de Montréal se proposerait, avec l'aide du gouvernement du Québec, de se porter acquéreur du dernier exemplaire de la génération des super-paquebots, le "France", pour le transformer en casino et en centre de congrès flottant.

C'est ce que rapporte le quotidien Le Devoir, qui précise que l'instigateur de ce projet, le maire Jean Drapeau, entend ainsi combler, du moins en partie, le déficit des Jeux olympiques de 1976.

Tout semble indiquer que l'idée d'acheter le luxueux paquebot, mis en service en 1962 et désarmé l'année dernière, a été favorablement accueillie à Québec. On sait que le Premier ministre Bourassa a annoncé récemment qu'une décision du gouvernement serait annoncée prochainement au sujet de l'exploitation éventuelle d'un casino. Il avait de plus lié cette décision à l'engagement du maire Drapeau d'assurer l'autofinancement des Jeux.

Le navire, construit au coût de $74.3 millions, a été mis en vente l'année dernière, victime de l'austérité imposée par la crise pétrolière. Il était alors coté sur la place londonienne à $50 millions. Plusieurs offres d'achat ont été faites, notamment par la Chine et l'URSS, et au début du mois, le ministre français des Transports avait laissé entendre que certaines de ces offres faisaient l'objet de négociations.

Il semble toutefois que M. Drapeau, qui était récemment de passage à Paris, ait pris des engagements très précis concernant l'achat du "France", qui, selon certaines sources, serait cédé à Montréal pour moins de $15 millions.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 1 à C 5, C 7
Bandes dessinées : C 6
Chasse et pêche : B 6
Cinéma : C 4
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : C 8 à C 15
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : C 6
Horoscope : A 12
Informations étrangères : A 18, A 19
Les maux de notre langue : B 12
Médecine d'aujourd'hui : A 13
Mon oeil sur Montréal : A 10
"Mot-mystère" : C 6
Mots croisés : D 1
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : C 16 à C 19, D 1 à D 14
Radio et télévision : C 4, C 6
Sports : B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui : A 10 à A 15

UNE FOIS DE PLUS, FAUCHER
VOUS PROUVE QUE LES VRAIES AUBAINES SE TROUVENT À LAVAL.

Profitez des prix spéciaux pour la rentrée des classes

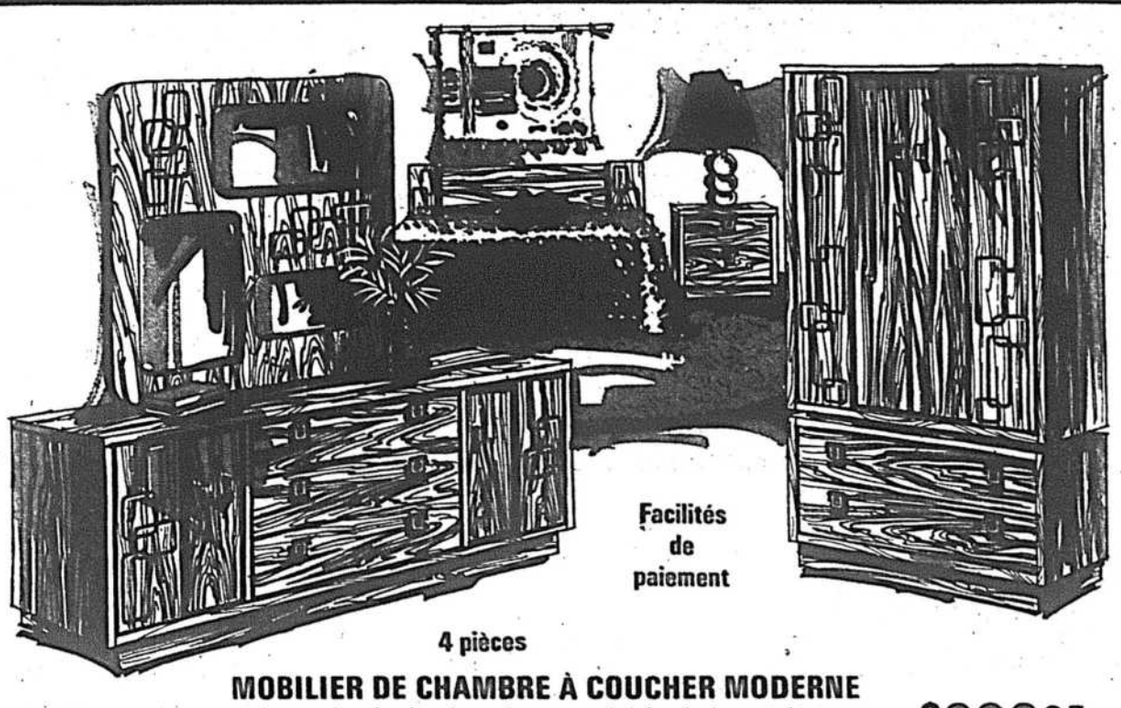

Facilités de paiement

4 pièces

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER MODERNE

Ce mobilier comprend une commode basse à trois sections, la partie centrale contenant trois tiroirs et les deux extrémités étant munies de portes dissimulant des tiroirs. Cette commode est surmontée d'une glace, claire ou fumée, montée sur un cadre découpé. La commode haute (39 x 72 po.) est munie de deux portes dans la partie du haut et de deux tiroirs dans le bas. La tête de lit assortie s'obtient en largeurs de 39, 54 et 60 po. (ou 120 po. moyennant un léger supplément). Tous les tiroirs sont construits suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde et glissière sur un guide central. Le dessus, le devant et les côtés de tous les meubles sont en bois de placage pacanier sur une carcasse en bois massif solide. PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

$699.95

Les tables de chevet s'achètent séparément

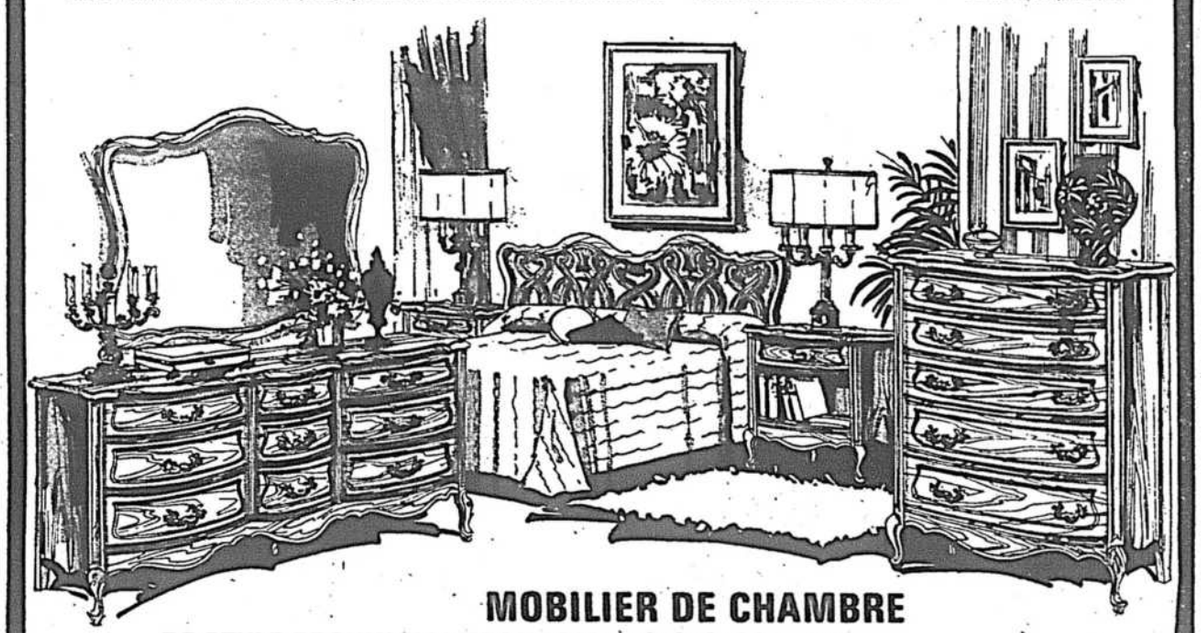

MOBILIER DE CHAMBRE
DE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS en bois fruitier, 4 pièces

Ce magnifique ensemble comprend une commode basse à 9 tiroirs (dimensions: largeur 66 po, hauteur 32 po, profondeur 19 po), une grande glace à cadre de bois sculpté surmontant cette commode, une commode haute à 5 tiroirs (dimensions: largeur 38 po, hauteur 48 po, profondeur 20 po), une tête de lit ajourée et sculptée qui s'obtient en largeur de 54 ou 60 po. Tous les tiroirs sont fabriqués suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde, sont protégés contre la pénétration de la poussière et glissent facilement grâce à un guide central. PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

$499.95

Les tables de chevet s'obtiennent moyennant un supplément modique.

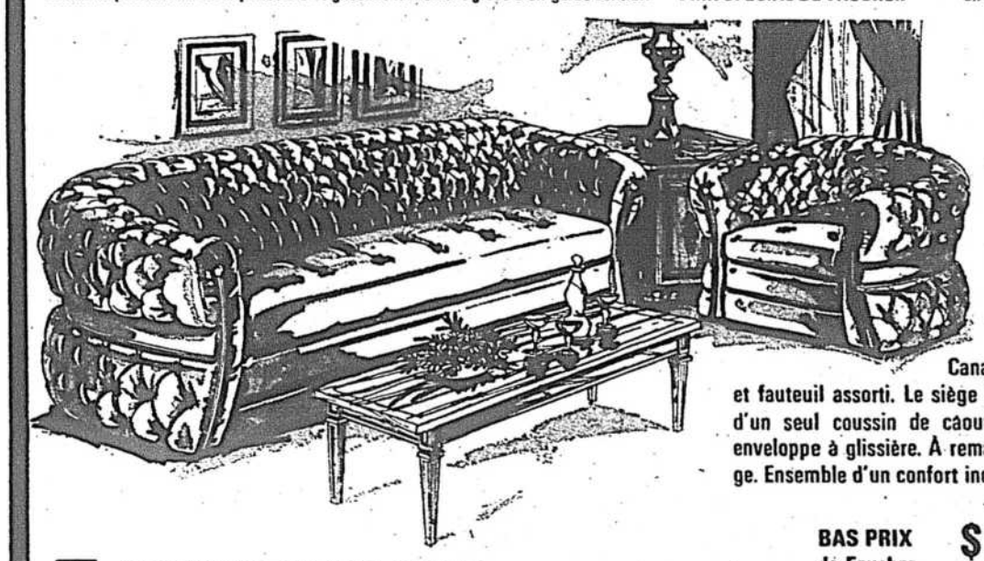

Pour salle de séjour...

MOBILIER CONTEMPORAIN RECOUVERT VELOURS

Canapé à quatre places et fauteuil assorti. Le siège du canapé est garni d'un seul coussin de caoutchouc-mousse avec enveloppe à glissière. À remarquer, le capitonnage. Ensemble d'un confort incomparable.

BAS PRIX de Faucher $799.95

- FACILITÉS DE PAIEMENT
- STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

JOLI BAHUT

Dimensions 16 x 48 x 28 pouces. Muni de trois portes coulissantes et d'une tablette réglable

BAS PRIX DE FAUCHER $84.95

ÉTAGÈRE POUR SALLE DE SÉJOUR

Dimensions: 16 x 48 x 32 pouces

Ce joli meuble peut recevoir un ensemble stéréophonique, un téléviseur portatif, ou toutes sortes de bibelots. Il est muni d'un compartiment spécial pour les cartouches de magnétophone, ainsi que de tablettes amovibles.
Impeccablement fini en placage de pacanier, il résiste aux taches et aux égratignures.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $79.95

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

le monde

la presse

JEUDI
28 AOUT 1975

Les victimes de Kent State ne seront pas dédommagées

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Le procès de l'Université de Kent State s'est terminé hier à Cleveland (Ohio) par un verdict de non culpabilité: le jury chargé de l'affaire a estimé que le gouverneur de l'Etat et la Garde nationale ne devaient pas être tenus pour responsables de la mort des quatre étudiants tués sur le campus en 1970.

Les six hommes et les six femmes composant le jury ont décidé que le gouverneur de l'Etat de l'Ohio, M. James Rhodes, et les 28 autres inculpés dont les gardes nationaux qui avaient tiré les coups de feu faisant quatre morts et neuf blessés n'auraient pas à payer d'indemnités aux familles des victimes. Celles-ci demandaient 46 millions de dollars de dommages et intérêts.

Le président du jury a lu le verdict dans une salle comble sous les sifflets de nombreux jeunes. Les mères des étudiants morts sanglotaient.

Les avocats de la défense avaient fait valoir que la Garde nationale avait ouvert le feu le 4 mai 1970 contre les étudiants manifestant contre l'intervention américaine au Cambodge pour se protéger. Après la lecture du verdict, l'accusation a fait savoir qu'elle ferait appel.

Le procès, qui avait commencé le 19 mai dernier, est le dernier d'une série de rebondissements dans l'affaire d'un drame qui, en son temps avait bouleversé l'Amérique. Les manifestations sur le campus de l'université avaient débuté le 1er mai 1970. Le lendemain, M. James Rhodes, gouverneur de l'Etat, envoyait la Garde nationale sur les lieux pour ramener le calme. Deux jours plus tard au cours d'une confrontation avec les étudiants, les soldats faisaient feu pendant 13 secondes.

Une chambre de mise en accusation réunie peu après pour étudier les circonstances de la fusillade décidait qu'il n'y avait pas lieu à poursuite. A la suite d'une protestation des parents des victimes, un rapport fut soumis à une commission présidentielle qui jugea la fusillade inexcusable.

Les parents des victimes intentèrent alors un procès contre le gouverneur Rhodes et cinq membres de la Garde nationale. L'affaire fut portée devant le ministère de la Justice dirigé alors par M. John Mitchell, l'un des principaux protagonistes, plus tard, de l'affaire Watergate. En 1971, le ministère décida de classer le dossier estimant qu'une enquête supplémentaire ne se justifiait pas.

Mais en 1973 le nouveau ministre de la Justice, M. Elliott Richardson, ordonnait une nouvelle enquête et formait un grand jury. Celui-ci inculpait huit membres de la Garde nationale, décidant qu'ils avaient violé les droits constitutionnels des victimes en tirant sur eux pour les intimider. Ces huit hommes étaient parmi les inculpés qui ont été reconnus non responsables hier par le jury de Cleveand.

Manifestation de masse de la droite israélienne

JÉRUSALEM (UPI, PA, AFP) — M. Henry Kissinger a déclaré hier soir qu'il restait peu de choses à régler avant la conclusion de l'accord israélo-égyptien sur le désengagement dans le Sinaï, qui sera vraisemblablement paraphé en fin de semaine ou lundi, au plus tard.

Alors que le secrétaire d'Etat américain revenait d'Alexandrie à Jérusalem pour poursuivre ses discussions sur les derniers détails de l'accord, des militants de la droite israélienne annonçaient pour ce soir une manifestation de masse contre M. Kissinger et contre le gouvernement israélien.

"Nous ne voulons pas d'un autre Vietnam ici," a déclaré le porte-parole du mouvement nationaliste "Gush Imunim" (groupe de fidèles), qui organise la manifestation et attend quelque 100,000 personnes au défilé de ce soir, autorisé par la police.

A l'issue d'une réunion de deux heures avec les négociateurs israéliens, hier soir, M. Kissinger a déclaré: "Nous complétons maintenant le projet d'accord." M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères, a indiqué pour sa part, que son pays désirait plus de clarifications de la part de l'Egypte avant de parachever le projet d'accord. Les négociations se poursuivent aujourd'hui.

A l'issue de deux heures d'entretien de M. Kissinger avec le président Sadate à Alexandrie, le porte-parole égyptien a déclaré que toutes les questions ont été cernées. "Si la réponse de l'autre côté est satisfaisante, il y aura un nouveau progrès," a ajouté M. Tahsin Bashir. Il a précisé que M. Kissinger emportant à Jérusalem certaines formulations qu'il devait soumettre aux dirigeants israéliens avant de ramener la réponse à Alexandrie ce soir.

Les quelques points qui restaient à régler portent beaucoup plus sur des formulations que sur des faits et ne constituent donc pas un véritable obstacle, a-t-on indiqué de part et d'autre.

On s'attend à Jérusalem que le gouvernement Rabin se réunira dimanche pour ratifier l'ensemble de l'accord.

Le fils de Sélassié demande une autopsie

ADDIS ABEBA (PA, Reuter, UPI et AFP) — L'empereur Hailé Sélassié, qui régna sur l'Ethiopie pendant plus d'un demi-siècle jusqu'à son renversement par les militaires, en septembre 1974, est mort hier à l'âge de 83 ans. Le "Roi des rois" a été trouvé mort dans son lit hier matin par un serviteur, a précisé le gouvernement.

Il souffrait de la prostate et, selon la radio éthiopienne, il serait mort des suites de cette maladie.

Son fils, le prince Merid Azmatch Asfa Wossen a demandé que le corps de son père, l'ex-empereur Hailé Sélassié, soit autopsié par des médecins indépendants et des représentants de la Croix-Rouge internationale.

Dans un communiqué diffusé à Londres, le prince affirme que son père se remettait bien d'une opération de la prostate. Il demande aux chefs d'Etat africains et au reste du monde de déployer tous les efforts pour découvrir les raisons de son décès.

Les informations en provenance d'Addis Abeba affirmant qu'il n'a pas été possible pour le médecin de l'ex-empereur de voir ce dernier quand il est tombé malade, sont incroyables, a-t-il ajouté. Le Dergue, conseil militaire au pouvoir en Ethiopie, portait l'entière responsabilité de son bien-être et de sa sûreté. "Aucun Ethiopien ne pourra lui pardonner ce grave acte d'irresponsabilité", ajoute-t-il.

La mort de l'ex-empereur d'Ethiopie, n'a suscité aucune émotion visible dans Addis-Abeba.

Aucune manifestation particulière, aucun indice d'opération préventive n'a pu être observé dans la capitale éthiopienne entre quatorze heures et seize heures locales. Les églises coptes d'Addis-Abeba étaient, au surplus, fermées, le mercredi étant un jour de jeûne.

Les obsèques, indique-t-on de source autorisée, auront lieu dans la plus stricte intimité, selon la tradition éthiopienne. Selon cette tradition, l'inhumation des morts se déroule dans les vingt-quatre heures suivant le décès.

Depuis sa déposition, l'ancien empereur vivait en reclus dans l'un de ses anciens palais à Addis-Abeba. En mai, on annonça que sa santé s'était détériorée. Opéré de la prostate, il semblait cependant, selon les bulletins médicaux, se rétablir. La radio éthiopienne a déclaré que son état de santé s'est aggravé mardi. La princesse Tenagne-Work, seule survivante de ses filles, fut autorisée à se rendre à son chevet. Mais il ne semble pas qu'on ait alors jugé proche l'issue fatale.

Celui qui règna en monarque absolu sur 27 millions de personnes s'est éteint apparemment seul.

L'ancien empereur, qui fut l'un des hommes les plus riches du monde, sera mort privé de tout pouvoir, et après avoir été condamné par son armée, qui l'accusait d'avoir détourné à son profit les richesses du pays.

La mort du "Roi des rois" pourrait épaissir encore le mystère qui entoure les sommes fabuleuses que le défunt aurait, selon les nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba, accumulées depuis des décennies dans des banques suisses.

Hailé Sélassié, laisse derrière lui une fortune fabuleuse, évaluée selon le président de la commission militaire éthiopienne d'enquête sur la corruption à 15 milliards de dollars, dont quelques 3 milliards déposés dans des banques britanniques, ouest-allemandes et américaines.

Hailé Sélassié, d'après le quotidien britannique Daily Telegraph, disposait également de 400 millions de dollars de dépôts dans les banques suisses.

Ces fonds, s'ils existent réellement, doivent aux termes du droit suisse aller aux héritiers, notamment au fils du Négus, le prince Asfa Wossen. Toutefois, en vertu de la réglementation bancaire, il leur faudra apporter la preuve que ce sont bien eux les héritiers et, en ce qui concerne les comptes numérotés, prouver qu'ils avaient légalement connaissance des comptes et de leurs numéros.

Si ces conditions ne sont pas remplies, la fortune du Négus n'aurait plus de propriétaire. Elle subirait le même sort que celle du dernier tsar de Russie Nicolas II, déposée notamment en Grande-Bretagne, qu'aucun membre de la famille des Romanov, faute de preuve légale, n'a pu récupérer.

Gomes conspué à Lisbonne

LISBONNE (AFP, PA) — Environ 50,000 personnes ont participé hier soir à Lisbonne à la manifestation organisée par le Front uni révolutionnaire, qui comprend le parti communiste et six autres organisations d'extrême gauche, pour exprimer leur soutien au premier ministre Vasco Gonçalves. Le président de la république, le général Costa Gomes, a été conspué par les manifestants à la fin du défilé devant le palais présidentiel de Belem.

Cependant, à Porto, la deuxième ville du pays située à quelque 200 milles de Lisbonne, une foule estimée à quelque 50,000 personnes, a participé à une manifestation organisée par le parti socialiste pour réclamer le départ du général Gonçalves à la direction du gouvernement et protester contre le retour du général Enrico Corvacho au poste de commandant de la région militaire du nord du Portugal. La manifestation s'est déroulée sans incident.

Partis du quai de Sodre, dans le port de Lisbonne, les manifestants de la gauche portugaise ont défilé sur les bords du Tage pour se rendre au palais de Belem. A leur tête se trouvaient quelques dizaines de militaires, principalement des marins. Des Espagnols défilaient le visage recouvert d'une cagoule blanche. Les manifestants scandaient de nombreux slogans: "En avant pour le pouvoir populaire!", "Unité des forces révolutionnaires!", "A bas la social-démocratie!" et "Finie la violence fasciste!"

Le général Costa Gomes et le premier ministre Gonçalves sont apparus à la terrasse du palais, tandis que la foule sensiblement moins nombreuse qu'au départ scandait: "Vasco! Vasco!, Cinquième division! (organe de propagande du MFA, pro-communiste, dissoute par le président).

Le discours du président Gomes a été accueilli par une volée de sifflets et de huées et il n'a visiblement pu le terminer et s'est retiré brusquement, tandis que M. Gonçalves, resté sur la terrasse, recueillait les applaudissements d'une foule qui se dispersait.

Plus tôt dans la journée, des troupes du Copcon avaient occupé les bureaux de la 5e division, services d'information militaire pro-communistes, qui avait reçu la veille l'ordre de suspendre ses activités.

Fonds de solidarité pour les pays du Tiers-monde

LIMA (AFP) — Plus de six milliards de dollars seront consacrés par les pays non alignés au financement d'un fonds de solidarité et d'un système de défense des prix des matières premières, apprend-on de source autorisée.

Le Koweit a annoncé aux membres de la cinquième conférence ministérielle des pays non alignés, qui se tient actuellement à Lima, qu'il est prêt à apporter au fonds de solidarité une contribution volontaire de 1,200 millions de dollars, a dit à l'AFP un délégué arabe.

Ce fonds dont le siège se trouvera à Koweit et dont le fonctionnement sera aussi financé inconditionnellement par ce pays est destiné, souligne-t-on dans les milieux de la conférence, au financement du développement des nations du Tiers-monde. Il ne sera donc pas limité aux non-alignés.

Bien que d'autres pays pétroliers du monde arabe n'aient donné à la conférence aucune indication en ce qui concerne leur éventuelle contribution volontaire, les experts considèrent que le fonds pourra atteindre une puissance de financement de l'ordre de quelques trois milliards de dollars.

La conférence a décidé également, au niveau de sa commission économique, la création d'un conseil d'associations de pays producteurs de matières premières qui disposera également d'un fonds financier pour défendre le prix des matières premières.

La commission travaille sur un plan établi par M. Sidney Dill, auteur du plan Horowitz de 1964 pour l'établissement d'un accord de financement compensatoire.

Message des évêques du Canada, pour la Fête du Travail

Le développement du Nord canadien: à quel prix?

A l'occasion de la Fête du Travail, la Conférence Catholique Canadienne publie un document dans lequel elle étudie notamment "le dilemme qui se pose dans le Nord canadien". LA PRESSE le publie intégralement, en deux tranches dont voici la première.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Introduction

1. De partout aujourd'hui, s'élève la contestation. Ainsi un appel à la justice retentit chez les populations indigènes vivant dans le Nord canadien. Face à une recherche fiévreuse de nouvelles sources d'énergie sur ce continent, les Amérindiens se voient menacés dans leur vie et leur mode d'existence de façon dramatique et sur une vaste échelle.
2. Parallèlement, d'autres voix s'expriment pour mettre en relief de sérieux problèmes d'ordre moral. Ceux-ci sont liés à l'énorme demande d'énergie indispensable au maintien d'un niveau élevé de richesse et de bien-être dans la société industrielle. Divers groupes réclament un soin plus poussé à l'égard de l'environnement et une gestion responsable des ressources énergétiques de notre pays.
3. A titre d'Evêques catholiques du Canada, nous voulons faire écho à ces appels à la justice et à ces réclamations d'une gestion responsable dans le Nord canadien. Ces préoccupations nous renseignent grandement 1) sur nous-mêmes comme citoyens et consommateurs, 2) sur la société industrielle de l'Amérique du Nord, 3) sur les populations indigènes du Grand Nord. Chrétiens, nous ne pouvons ignorer les pressantes questions morales que soulève la mise en exploitation du Nord. En effet, le Dieu vivant, le Dieu que nous adorons, est en même temps le Seigneur de la création et le Seigneur de la justice.
4. Avec vous, chers concitoyens, nous désirons partager quelques réflexions et jugements sur les problèmes moraux posés par le développement industriel du Nord canadien.(1) Par ces réflexions et ces jugements, nous espérons contribuer à faire surgir des débats publics sur la question et à activer la recherche des justes mesures relatives au futur développement du Nord. Nous demandons également que les orientations formulées ici soient soumises au test de l'opinion publique, de concert avec d'autres points de vue sur le même sujet.

Le dilemme qui se pose dans le Nord canadien

5. De mémoire d'homme, la vaste étendue de terre qui couvre les extrémités septentrionales de nos provinces et les régions subarctiques a constamment servi d'habitat à la plupart des populations autochtones du pays canadien, tels les Indiens, les Métis et les Inuit. Avec le temps, ces populations indigènes ont, sur les plans social, culturel, économique et religieux, développé des modes de vie en harmonie avec les rythmes mêmes de la terre qu'elles de la terre qu'elle habitaient.
6. Cette terre a été la source source des moyens d'existence pour une grande partie des Indiens, des Inuit, des Métis ainsi que d'un certain nombre de Blancs. Elle a été aussi la base de leur économie traditionnelle de chasse et de pêche. Pour les Amérindiens, la terre est plus qu'une source de subsistance et d'argent: elle représente pour eux une élément stable de sécurité, de bien-être et d'identité. Durant des générations, elle a modelé comme peuple ces populations autochtones. Selon leur propre expression, elles disent: "Notre terre, c'est notre vie".(3)
7. Après d'innombrables générations qui ont occupé ces terres, en ont joui et en ont pris soin, ces indigènes du Nord en sont rendus à réclamer les droits qu'ils ont sur elle.(4) Bien que certains aient abandonné leur vie de chasse et de pêche, ces terres demeurent un facteur essentiel dans le futur développement économique des Amérindiens. Ces terres nordiques, en effet, sont un entrepôt naturel de quelques-unes des plus précieuses ressources de ce continent: abondantes réserves de pétrole et de gaz naturel, nombreux bassins de houille blanche et riches gisements de minéraux.
8. Voici que la "crise de l'énergie" dans le monde industriel pose un grave défi aux populations et aux gestionnaires des richesses naturelles des terres nordiques. La recherche de nouveaux approvisionnements en pétrole, en gaz, en électricité sur ce continent se concentre, en majeure partie, sur les ressouces énergétiques encore inutilisées du Grand Nord canadien.
9. Ces dernières années, gouvernements provinciaux, corporations de la couronne et compagnies privées ont élaboré des projets de grande envergure pour capter le potentiel énergétique des rivières du Nord. Dans plusieurs provinces, on est en train de construire des digues, des centrales électriques, des chemins de fer et des grandes routes. Par exemple, dans le Nord québécois, c'est le projet de la Baie James; au nord du Manitoba, celui de Churchill-Nelson; au Labrador, celui des chutes Churchill; au nord-ouest de la Colombie canadienne se construisent des centrales hydro-électriques.
10. En même temps, on découvrait que le Nord canadien forme une région privilégiée en réserves de pétrole et de gaz. Avec l'aide du gouvernement fédéral, les grands de l'industrie pétrolière — Exxon, Shell, Gulf, Mobil, Sunoco et autres — par l'entremise de leurs filiales canadiennes, ont montré le chemin à suivre. Ils ont fait des découvertes, pris des initiatives, élaboré des plans et réalisé plusieurs grands projets industriels(5): le pipe-line de la vallée du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest pour acheminer le gaz naturel de l'Alaska et de l'Arctique canadien au Canada méridional et aux Etat-Unis; le pipe-line "Polar Gas" qui conduit le gaz naturel du haut Arctique jusqu'aux Maritimes et aux Etats-Unis; le projet Syncrude destiné à exploiter les sables bitumineux de l'Athabaska dans le nord de l'Alberta.
11. Au train où vont les choses, le Nord canadien va vite devenir, à l'échelle du l'Amérique, le théâtre central des rivalités pour obtenir le contrôle des nouvelles sources d'énergie. Mais la question de fond est de savoir *comment* ces ressources énergétiques du Nord vont être mises en valeur, par qui elles le seront et au bénéfice de qui. Notre principale préoccupation à ce sujet est que l'avenir du Nord ne soit pas déterminé par des modèles coloniaux de développement où un petit groupe de puissants individus finissent par tout contrôler: les gens et les ressources.
12. Certains exemples actuels de planification industrielle ne sont pas sans causer de graves soucis.(6) Sous nos yeux, en effet, émergent, dans le Nord canadien, des formes d'exploitation qui, croyons-nous, ne se produisent souvent que dans les pays du Tiers-Monde: un traitement abusif et des populations indigènes et des ressouces énergétiques du Nord. (7) Tel est le dilemme posé dans le Nord canadien: ce qu'on a décrit comme la "dernière frontière" dans l'édification de notre pays pourrait bien devenir notre propre "Tiers-Monde".

Des appels à la justice

13. Notre premier souci pastoral est que justice soit faite, à l'avenir, dans le développement industriel du Nord canadien. En divers endroits de ces territoires, les protestations de populations indigènes ont fait connaitre et ont dénoncé toute une série d'injustices.
    (i) Dans plusieurs cas, gouvernements et compagnies ont secrètement préparé et soudainement annoncé la construction de projets industriels de grande envergure sans consultations préalable des populations les plus directement touchées.(8) Le résultat est que maintenant la vie future de ces peuples indigènes et de leurs communautés risque d'être planifiée pour eux par des gens dont les intérêts sont au Sud.
    (ii) Les plans de ces projets industriels sont habituellement terminés et même exécutés avant que ne soient réglées les réclamations que les populations indigènes font valoir pour leurs terres.(9) Pour des gens dont la vie tient à la terre qu'ils partagent et qui désirent s'assurer le contrôle de leur futur développement économique, un règlement juste de leurs réclamations constitue le coeur même de leur lutte pour la justice.
    (iii) On a quelquefois procédé à la construction de ces projets industriels sans une évaluation adéquate des conséquences à prévoir pour l'environnement et la société. Dans un bon nombre de cas, la construction d'usines électriques et de barrages hydrauliques va entrainer l'inondation de vastes étendues de terre, causer des dommages à la végétation et à la vie animale, et nécessiter le déplacement de communautés entières de gens dont la vie a traditionnellement dépendu de la chasse et de la pêche.(10)
    (iv) La promesse d'emplois dans la construction de ces projets industriels n'a pas vraiment pporté l'amorce d'un autre mode de vie. Pour la plupart des Amérindiens, ces emplois sont temporaires, ne commandent, en général, que de bas salaires et n'exigent qu'un travail peu spécialisé.(11)
14. Il en résulte que de plus en plus d'Amérindiens sont forcés d'abandonner leur économie centrée sur la terre et d'immigrer dans les villes où l'alcoolisme et l'assistance sociale sont devenus le lot de plusieurs. Sans doute, offre-t-on des compensations, mais l'argent peut difficilement remplacer la perte d'une terre et ce que cela signifie pour la vie de ces populations indigènes ainsi que pour leur futur développement économique.
15. Le sens de la justice, qui nous vient de Dieu, nous dit qu'il y a d'autres manières, et sans doute des meilleures, de développer les ressources du Nord canadien. A l'humanité le Seigneur de la création a confié la responsabilité d'exploiter les ressources de la nature, mais de façon à ce que se développe une vie plus humaine pour tous les peuples.(12) C'est là une idée qui coïncide avec les croyances des populations indigènes, qui ont traditionnellement réclamé un "commun partage" de la terre appartenant au Créateur.
16. Développer les ressources naturelles du Nord canadien est une responsabilité que doivent partager tous ceux qui vivent en ce pays, tant au Nord qu'au Sud. Sans doute, les Amérindiens du Nord doivent-ils se préparer à assumer cette responsabilité; mais, en attendant, ils demandent, et à juste titre, qu'on satisfasse leurs droits à la justice. Un des chefs de leurs communautés l'a dit expressément: "...Nous voulons aussi participer à la vie de la société canadienne, mais nous voulons participer en tant qu'égaux. Et cette égalité est impossible si notre développement économique est subordonné aux priorités déterminées d'abord par le profit des sociétés multinationales américaines... Les populations indigènes disent: ils nous faut un degré étendu de contrôle sur notre propre développement économique. Sans cela, sans ce contrôle, nous finirons comme nos frères et soeurs dans les réserves au Sud: toujours impuissants, toujours menacés, toujours appauvris."(13)
17. Dans le Nord canadien, des groupes d'Amérindiens ont commencé à présenter un programme commun de ce qu'ils réclament en justice.(14) Leur objectif est d'obtenir un plus grand contrôle sur leur propre développement économique. Le point crucial est un juste règlement de leurs revendications territoriales. Ces dernières années, des groupes d'indigènes ont porté cette question devant les tribunaux en vue de faire reconnaitre leurs droits traditionnels en cette matière.
18. Le Dieu vivant nous invite à répondre à ces appels à la justice. On ne peut séparer, dans le développement des peuples, amour chrétien du prochain et recherche de la justice: "L'amour est avant tout exigence absolue de justice, c'est-à-dire reconnaissance de la dignité et des droits du prochain".(15)

Des appels à une gestion responsable

19. Notre souci pastoral se porte, en second lieu, sur l'exigence d'une attitude responsable de la part de ceux qui entreprennent la mise en valeur des ressources énergétiques dans le Nord canadien. Au pays des groupes soucieux d'un partage équitable des biens soulèvent de sérieuses questions concernant notre société hautement industrialisée et l'exploitation qu'elle fait des richesses naturelles du Grand Nord.
    (i) La lutte pour l'énergie qui s'y trouve se poursuit sans que des mesures appropriées règlent en ce pays les tendances débridées de la consommation. Au cours des 25 dernières années seulement, le Canada a triplé sa consommation de pétrole, de gaz et d'électricité.(16) Cette dépense excessive d'énergie engendre de croissantes demandes pour qu'on exploite au plus tôt les ressources du Grand Nord.
    (ii) Ce développement du Nord se poursuit, en outre, sans qu'on ait procédé à une sérieuse discussion publique de nos futurs besoins en énergie. Gouvernements et industries prédisent que les besoin du Canada en énergie devront quadrupler, d'ici la fin du siècle, si l'on veut conserver "une qualité élevée de vie".(17) Mais, en quoi consiste cette "qualité de vie" et qui déterminera ce que devront être ces futurs besoins en énergie?
    (iii) On a aussi fortement mis en doute le bien-fondé de cette exploitation rapide et massive, à l'heure actuelle, des ressources énergétiques du Grand Nord.(18) La vente de ces richesses naturelles rapportera sans doute, dans l'immédiat, d'immenses profits à l'industrie énergétique; mais il se peut aussi qu'elle entraine l'épuisement rapide des réserves non renouvelables de pétrole et de gaz que l'avenir requerra.
    (iv) En plusieurs cas, on se hâte de développer dès maintenant cette énergie pour alimenter les centres industriels des Etats-Unis.(19) En même temps, il y a bien d'autres pays, en particulier les nations pauvres du Tiers-Monde, qui souffrent d'une grande disette de l'énergie nécessaire à leur simple survivance.

photo Pierre McCann,-LA PRESSE

NOTES

1. Ces réflexions et jugements s'appuient sur diverses consultations et conversations engagées auprès de gens intéressés au développement futur du Nord canadien. En particulier, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de Louis-Emond Hamelin, "Nordicité canadienne", ouvrage paru aux Editions HMH, à Montréal en 1975.
2. Par exemple, cf. Eric Gourdeau, "The People of the Canadian North" et "Impressions of the Land", dans Arctic Alternatives (Ottawa: Canadian Arctic Resources Committee, 1973).
3. Ces mots sont le titre d'un documentaire de l'Office national du Film. Ils viennent directement des populations indiennes Cris de la région de Mistassini dans le Nord québécois. Les peuples autochtones du Nord, un peu partout, expriment souvent, de façons diverses, le même thème.
4. Cf. Lloyd Barber, "The Basis for Native Claims in Canada", Allocution au Club Rotary, Yellowknife, TNW, octobre 1974. M. Barber est le commissaire canadien prépose aux réclamations indiennes. Voir aussi René Fumoleau, O.M.I. As Long As This Land Shall Last", (Toronto, McClelland and Stewart, 1975).
5. Voir Wade Rowland, Fueling Canada's Future (Toronto, MacMillan of Canada, 1974), chapitre II.
6. Cette préoccupation a fait l'objet d'une lettre du Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, à Monsieur Robert Bourassa, premier ministre du Québec, en date du 11 juillet 1973. Le Cardinal Roy signait cette lettre à titre de président de l'Assemblée des évêques du Québec.
7. Voir deux articles comparatifs: Whose Development? — The Impact of Development on the Native Peoples of Canada and Brazil: What Price Development? — Foreign Investments and Resources Extraction in British Columbia and Jamaica. On peut se procurer ces deux articles à l'Interchurch Committee for World Development Education, 600 Jarvis, Toronto.
8. Par exemple, voir 1) L'aménagement de la Baie James: progrès ou désastre? par le Comité pour la défense de la Baie James Montréal, 2) The Churchill Diversion — Time Runs out for the Native People of the North. On peut se procurer ces textes en s'adressant à la Canadian Association in support of Native Peoples, Ottawa, 3) Northwest Development: What and for Whom? disponible à la Northwest B.C. Conference Commitee, Terrace, B.C.
9. Il en fut de même jusqu'ici pour la plupart des grands projets énergétiques du Nord. On est actuellement en train de négocier un règlement des terres avec les Amérindiens de la Baie James, mais ces négociations ont lieu après avoir établi les plans de base de l'industrie à développer.
10. Ainsi, les autochtones de la réserve de Nelson House et ceux de South Indian Lake au nord du Manitoba ont à faire face à de graves problèmes d'inondation. Voir "Northern Manitoba: "The Project and the People", Bulletin, Canadian Association in Support of Native Peoples, December, 1974.
11. Par exemple, tout au long de la construction du pipe-line de la "Pointed Mountain" dans les Territoires du Nord-Ouest, on n'employa que trente autochtones pendant au plus trois mois, tandis que l'on amenait du Sud 320 travailleurs. En 1970, Panarctic, après avoir reçu du gouvernement fédéral 9 millions de dollars pour des investissements, n'employa que six autochtones à $1.75 de l'heure. Voir Melvin Watkins, "Ressources and Underdevelopment" dans (Canada) Ltd. édité par Robert M. Laxer, (Toronto, McClelland and Stewart, 1973).
12. Gaudium et Spes, no 69; Populorum Progressio, no 22.
13. James Wash-shee, président, Fraternité indienne des Territoires du Nord-Ouest, cité dans le premier mémoire de la Fraternité présenté à la Commission d'enquête Berger, 1975.
14. Voir George Manuel, The Fourth World, (Toronto, Collier & MacMillan, 1974).
15. Troisième Synode des Evêques, 1971, La justice dans le monde, Editions Fides, p. 6.
16. Voir An Energy Policy for Canada: Phase I (Ottawa: Département de l'Energie, des Mines et des Ressources naturelles, 1973).
17. Ibid., vol. 1, p.11
18. Voir, par exemple, Wade Rowland, Fueling Canada's Future, Canadian Arctic Resources Committee: Gas from the Mackenzie Delta: Now or Later; James Laxer, Canada's Energy Crisis.
19. Voir Rowland, Fueling Canada's Future, P. 44.

A suivre, demain

Visé par un "contrat", un détenu ne voulait pas moins être libéré

par Léopold LIZOTTE

Tout le monde semble être du même avis.

Les jours de Marcel Paradis, mêlé à plusieurs incidents violents dans ce petit monde un peu spécial où on se "liquide" à qui mieux mieux, par le temps qui court, sont définitivement comptés.

Le premier à vouloir... un peu l'admettre, c'est le jeune homme lui-même, qui se dit dans la nécessité presque absolue de toujours être armé, lorsqu'il déambule dans la rue.

Quant à la police, elle a ouï-dire qu'un "contrat" avait été donné pour le tuer.

C'est comme cela que l'on dit la chose, dans le milieu.

Pourtant, hier, devant le juge Claude Bisson, Paradis, qui doit répondre à deux accusations de tentative de meurtre survenues le 22 juin dernier, s'est débattu pendant un bon moment avec l'aide de deux avocats pour reprendre quand même sa liberté.

Et cela en dépit du fait qu'il a exactement sept causes pendantes devant les tribunaux locaux. Dont trois pour ports d'arme, une pour recel de pistolet volé et une pour extorsion.

Ses procureurs, Mes Germain Champagne et Frank Shoofey, n'en ont pas moins insisté pour qu'il puisse quitter Parthenais.

Le procureur de la Couronne, Me Paul-Emile Lejour, s'y est évidemment objecté, en ajoutant aux arguments ordinaires, surabondamment évocables dans ce cas particulier, celui de la protection du prévenu lui-même.

"C'est clair, dit-il que si on le remet dans la rue, ceux qui ont été apparemment payés pour le liquider vont se mettre à l'oeuvre.

"D'autre part, ajouta-t-il, la date de son procès doit être fixée dès l'ouverture des assises criminelles, le 3 septembre. On va faire tout le nécessaire pour que l'instruction ne tarde aucunement".

Le juge Bisson a convenu que la continuation de l'incarcération était la meilleure décision, dans les circonstances, surtout si l'on ne veut pas voir ajouter encore à la liste impressionnante des dernières "liquidations".

Dans un autre cas, toutefois, le juge Bisson devait rejeter la requête présentée par la Couronne, cette fois, pour faire annuler le cautionnement déjà accordé à un jeune homme de la Rive sud, Réjean Guimond, accusé d'une extorsion à la dynamite dans une succursale de la BCN, avenue du Parc.

Dans ce cas, toutefois, il a fait consentir le prévenu et son avocat à ce que l'enquête préliminaire qui avait été fixée au 29 octobre, et pour la forme au surcroît, à cause de la période des vacances, s'instruire dès la semaine prochaine.

En soulignant qu'un tel délai des procédures, pour un crime aussi grave, était tout simplement inexcusable.

Acquitté sous certains chefs, Choquette restera en prison

André Choquette, l'ex-directeur de l'ex-grève à la United Aircraft, a été acquitté, hier après-midi, par le juge Bernard Bilodeau, des multiples accusations de méfaits qui avaient été portées contre lui pour les incidents du 1er octobre 1974, à la porte de l'usine de la Rive sud.

Choquette n'a pas été remis en liberté pour autant, car, avec trois autres employés, il s'est vu refuser tout cautionnement pour le saccage plus récent des installations et la séquestration d'une dizaine de personnes, alors au travail.

Comme les trente-trois autres accusés dans cette affaire, il doit subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles, en septembre.

Devant le juge Bilodeau, les plaintes ont été rejetées parce que les victimes des incidents se sont dites incapables d'identifier le prévenu de façon catégorique.

"Ils l'avaient bien fait dans des déclarations remises à la police, à l'époque, mais ils ont soutenu que, même à ce moment-là, ils n'étaient pas absolument sûrs si les photos qu'on leur avait montrées, de Choquette, représentaient bien l'homme qui avait endommagé leur voiture.

Immigrant de mauvaise foi

Il restera au Canada ...en prison

Un ressortissant italien qui a pris tous les moyens imaginables, légaux comme illégaux, depuis dix ans, pour tenter de s'établir à demeure au Canada, y restera effectivement pendant les quinze prochains mois.

Mais il les passera en prison.

C'est en effet la peine qu'a imposé le juge Maurice Johnson à Pietro Sciaria, hier après-midi, pour avoir séjourné illégalement au pays et avoir utilisé un faux passeport pour y venir.

En même temps, le tribunal a dénoncé les tactiques et les trucs utilisés par certains étrangers pour s'introduire chez nous frauduleusement, y faire venir leur famille, et criant ensuite au martyre lorsque l'on veut appliquer la loi (telle qu'elle est) dans leur cas.

Devant la cour, l'avocat de Sciaria, un sexagénaire, avait pour sa part invoqué qu'il était inhumain, qu'au terme de son emprisonnement le prévenu soit renvoyé en Italie, alors que son épouse, ses enfants et ses quatorze petits-enfants pourront demeurer au Canada.

Le cas est d'autant plus pathétique, dit-il, que pour les Italiens, les liens familiaux sont très forts, et qu'ils ressentent plus durement que les autres toute séparation prolongée.

Après avoir étudié le curriculum vitae du prévenu, toutefois, le tribunal devait décider que c'était définitivement de mauvaise foi qu'il avait tenté de se faire accepter comme immigrant, dans un premier temps, alors qu'il avait un casier judiciaire.

Il avait alors porté sa cause jusqu'en Cour suprême, mais sans succès.

Par la suite, il était revenu à deux reprises ici une première fois en cachette, et la dernière fois, à l'aide de faux papiers.

C'est alors que le ministère de l'Immigration, "fatigué" de surveiller ses allées et venues en le refoulant tout simplement à la frontière, porta les deux accusations qui lui ont valu finalement la prison, hier.

Montréal où il fait bon vivre...

WASHINGTON (PC) — Selon les lecteurs le journal "Christian Science Monitor", Montréal et Vancouver sont parmi les dix villes, à l'extérieur des Etats-Unis où il est le plus agréable de vivre.

Vancouver est en quatrième position, à la suite de Londres, Paris et Munich. Montréal est en neuvième derrière Copenhague, Zurich, Vienne et Genève. Edimbourg, en Ecosse, vient en 10e position.

Plus de la moitié des lecteurs ayant répondu au questionnaire ont choisi Londres, en soulignant que cette ville est agréable à cause de ses théâtres, ses musées, ses fagasins, ses lieux anciens et la sécurité relative de ses rues.

Il faut 6" d'isolant dans votre grenier. Posez-le vous-même pendant la fin de semaine.

Ce soir, montez donc au grenier pour vérifier l'épaisseur de l'isolant.

S'il n'a pas 6" d'épaisseur, il n'y en a pas assez.

S'il n'a pas 6" d'épaisseur, ajoutez-en pendant la fin de semaine.

1 Le coût élevé du chauffage augmente sans cesse. Au cours de l'année dernière, vos frais de combustible ont augmenté de façon importante. Et ils augmenteront encore. Le seul moyen de remédier à cette situation est d'utiliser moins de combustible, c'est-à-dire améliorer l'isolation.

2 L'isolant constitue un placement. On est en train de modifier les codes du bâtiment, et il est probable qu'un minimum de 6" d'isolant au grenier sera exigé pour tous les nouveaux logements. Rendez votre isolation conforme aux nouvelles normes; vous augmenterez la valeur réelle de votre maison et réduirez, par la même occasion, le coût du chauffage.

3 Quel genre d'isolant vous faut-il? Fiberglas.* Il est facile à poser, facilement disponible et peu coûteux. Il est aussi très efficace, résiste à la décomposition et au mildiou, est ignifuge et a été accepté partout comme le meilleur isolant qui soit. Si votre grenier a déjà un peu d'isolant, il vous faudra probablement les nattes à insérer Fiberglas. Elles se posent sans même un clou. Il suffit de les placer entre les solives du plancher du grenier, juste au-dessus de l'isolant existant. Prenez des nattes à insérer Fiberglas assez épaisses pour obtenir 6 pouces d'épaisseur lorsque vous les ajoutez à l'isolant existant.

Vérifiez si votre isolant actuel a un coupe-vapeur. Si oui, ne posez pas d'isolant avec coupe-vapeur, car l'addition d'un second coupe-vapeur créerait des problèmes de condensation. (Les nattes à insérer Fiberglas n'ont pas de coupe-vapeur.)

4 Si votre grenier n'est pas du tout isolé. Il vous faut les nattes à dos de papier avec coupe-vapeur incorporé Fiberglas. Il vous faut des nattes d'une épaisseur de 6" (R-20) que vous pouvez poser de la même manière – en les plaçant entre les solives du plancher du grenier. Le coupe-vapeur (côté papier) est toujours tourné du côté chaud. Ainsi, au grenier, il doit être tourné vers le bas.

5 La brochure Fiberglas. Elle vous explique tout. Votre marchand de matériaux de construction vous remettra gratuitement un exemplaire de la brochure Fiberglas. Elle est intitulée "COMMENT LUTTER CONTRE LA HAUSSE DE PRIX DU COMBUSTIBLE EN AMÉLIORANT L'ISOLATION DE VOTRE MAISON". Demandez-la à votre fournisseur, et lisez-la. Elle vous explique tout ce que vous devez savoir sur l'isolation de votre grenier, de votre salle de récréation, de votre chalet, et donne nombre de conseils sur la manière de conserver de l'énergie.

Une fin de semaine devrait suffire pour isoler une maison moyenne. Mais c'est un placement qui rapporte, en réduisant vos frais de combustible.

*Marque déposée

FIBERGLAS CANADA LTEE
1855, 52E AVENUE LACHINE, MONTRÉAL

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE
MONTREAL,
JEUDI 28 AOUT 1975,
91e ANNEE, No 205,
72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abitibi/Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

METEO
Généralement ensoleillé
Minimum : 13 — Maximum : 25
Demain : Peu de changement.
Détails à la page A 2

Radio Mutuel s'apprête à acquérir la 3e chaîne

par Laurier CLOUTIER

La Corporation Civitas Ltée (Radio Mutuel) négocie présentement la prise de contrôle de Télé Inter-Cité, la troisième chaîne de télévision française au Québec. Un accord de principe pourrait intervenir au cours des deux prochaines semaines.

Le président de Civitas, M. Ed Prévost a confirmé hier que des négociations se poursuivaient depuis le 4 août et a précisé que l'acquisition de Télé Inter-Cité par sa société impliquerait un investissement de $12 à $15 millions.

Plusieurs détails restent à négocier, mais M. Prévost souligne que rien n'accroche dans les négociations.

"On doit continuer à discuter sur deux ou trois points cependant: d'une part, faire la différence entre les immobilisations prévues et celles qui demeurent réalistes et, d'autre part, s'entendre sur la fréquence utilisée par la nouvelle chaîne de télévision, à Montréal et à Québec", explique M. Prévost.

Télé Inter-Cité avait prévu utiliser les canaux 29 à Montréal et 2 à Québec sur fréquence UHF. Or Civitas est réticent à diffuser sur cette fréquence encore peu écoutée par les auditeurs.

De son côté, M. Frank Delaney, président de Télé Inter-Cité, souligne que les deux parties se sont fixé comme objectif de conclure un accord d'ici deux ou trois semaines.

Mais même si un accord intervenait d'ici la fin de septembre entre M. Prévost et M. Delaney, le Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) devrait statuer sur cette acquisition.

Civitas a déjà demandé un permis pour créer un troisième réseau de langue française au Québec. Le groupe Radio Mutuel comptait toutefois des concurrents: Télé Inter-Cité, la Coopérative de télévision de Montréal (CTVM) et la Coopérative de télévision de Québec (CTVQ).

Après des audiences publiques fort suivies, le CRTC a dérouté Civitas le 3 avril 1974 en faveur de Télé Inter-Cité qui s'est mise au travail pour diffuser ses premières émissions en septembre 1976 et pour concurrencer Radio-Canada et le réseau TVA.

— page C 9

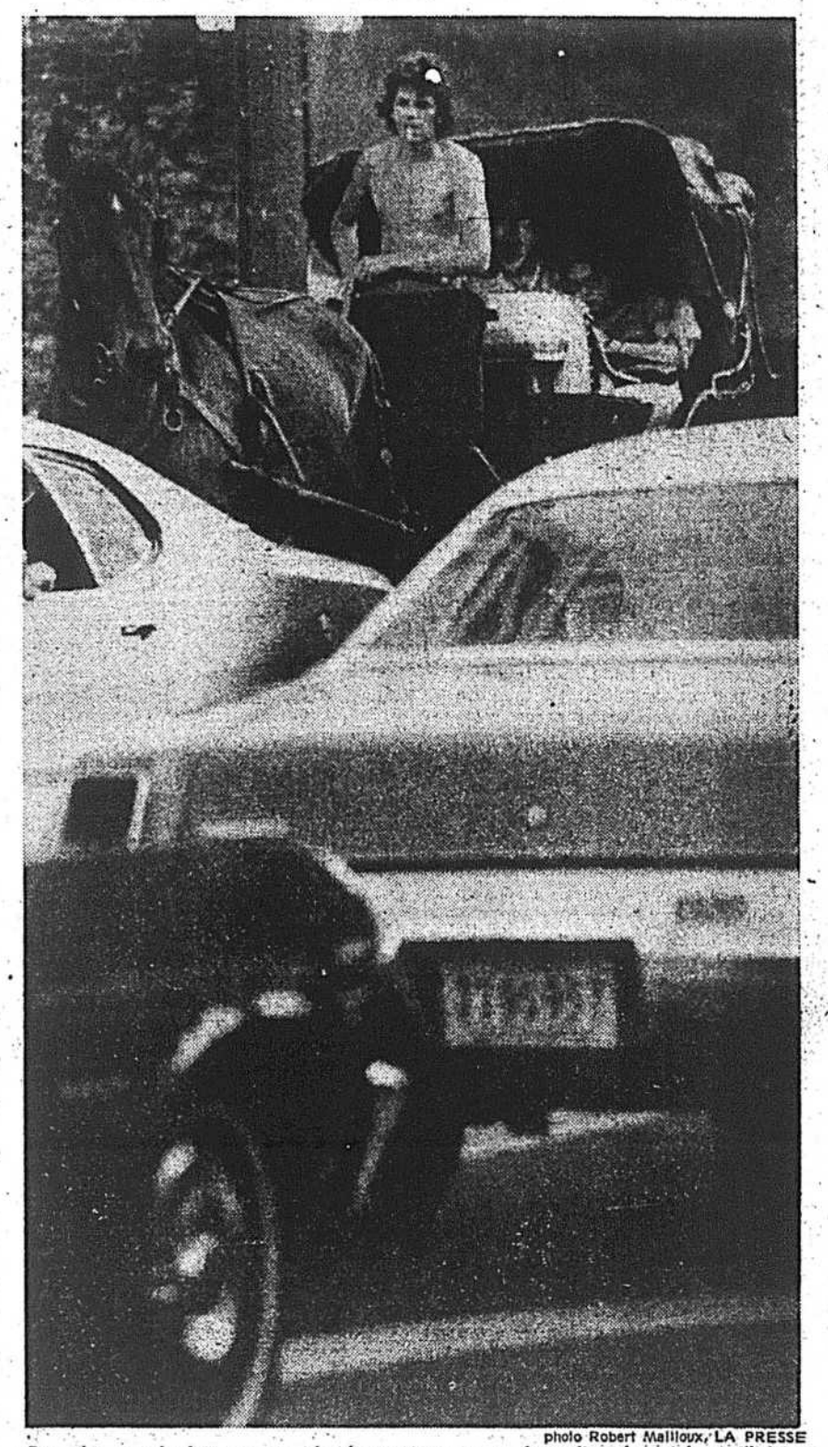

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Pas plus que la bête ce couple de touristes ne se formalise des embouteillages occasionnés, dans le Vieux Montréal comme ailleurs, par la grève des transports en commun. Le cocher ne voit pas la chose du même oeil toutefois, comme l'ensemble des commerçants — du chauffeur de taxi au livreur — qui gagnent leur vie en circulant dans les rues de la ville.

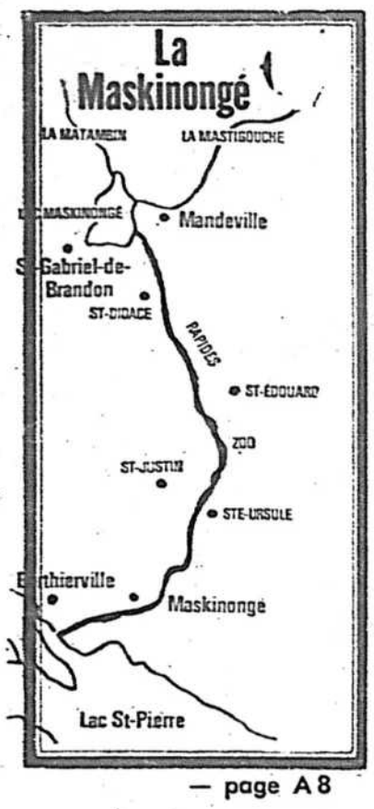

— page A 8

Westgate: c'est la faillite

par Laurier CLOUTIER

"Je pense qu'il faudra déclarer faillite aujourd'hui. Les hommes d'affaires avec lesquels je négociais depuis un mois ont décidé de ne pas investir dans Westgate."

"J'avais beaucoup d'espoir mais je pense que je n'ai plus le choix. Je perd tout dans cette affaire. Je repars à zéro."

C'est en ces termes que le président des Immeubles Westgate Inc., M. Steve Peizler, a révélé hier à LA PRESSE que le procureur de la compagnie ne s'opposera sans doute pas en Cour supérieure aujourd'hui aux deux requêtes en faillite logées contre elle la semaine dernière.

Cinq minutes plus tôt seulement, avant d'avoir reçu la réponse négative des investisseurs éventuels, M. Peizler voulait continuer le combat.

Apprenant cette décision, le séquestre intérimaire, M. Paul C. Perras, a déclaré que Westgate peut quand même présenter une proposition de concordat à ses créanciers.

Il se pourrait également que Westgate puisse poursuivre ses activités normales dans quelques mois.

Par ailleurs, l'examen entrepris de la comptabilité de Westgate révèle jusqu'ici une situation financière déplorable.

Le courtier immobilier a notamment investi au moins $1,250,000 dans Berryl Construction qui n'a pu rembourser Westgate dans les délais prescrits.

Alors que ces capitaux étaient gelés chez Berryl, Westgate poursuivait pourtant son expansion dans le secteur du courtage immobilier et ouvrait 16 succursales au cours de la dernière année.

— page C 8

AUJOURD'HUI

Gouvernement

En créant trois nouveaux comités interministériels, le Premier ministre Robert Bourassa vient de compléter le réseau d'information interne qui lui assure la haute main sur tout renseignement, dossier et projet, de même que sur les décisions émanant de tous les ministères.

— page A 2

Juliette Béliveau

Conformément à ses désirs, les obsèques de Juliette Béliveau ont eu lieu ce matin et elle sera incinérée. La grande comédienne du théâtre, du music-hall, de la radio et de la télévision pendant trois quarts de siècle est décédée mardi soir à l'âge de 85 ans.

— page C 2

photo LA PRESSE

L'une des belles plages de Venise-en-Québec, dans la baie Missisquoi à la pointe du lac Champlain. On s'y baigne encore en masse — et impunément — mais pour combien de temps encore ?

Le conseil municipal en appelle à Québec

A Venise-en-Québec, 1,200 fosses septiques qui s'égouttent très mal

par Cyrille FELTEAU

Le nom a l'air un peu prétentieux, mais, en réalité, il ne l'est pas (ou si peu): Venise-en-Québec, dans la baie Missisquoi, sur le lac Champlain, à 40 milles du centre-ville de Montréal, est un magnifique endroit de villégiature encore à peu près exempt de pollution. Attirée par de très belles plages où l'on peut se baigner "impunément", pendant l'été, la population de Venise-en-Québec se décuple, passant de 600 environ à plus de 6,500 âmes.

Mais pendant combien de temps cela va-t-il durer? Beaucoup de "Vénitiens-en-Québec"(?) se le demandent avec une certaine anxiété, à commencer par le maire lui-même, M. Louis Durand, de plus en plus inquiet, d'une année à l'autre, de diriger une municipalité de cette importance, incorporée il y a 25 ans, et qui ne possède encore ni aqueduc, ni égouts !

Les dernières promesses "formelles" à ce sujet de la part de Québec remontent au gouvernement Bertrand, c'est-à-dire à sept ou huit ans. Mais rien n'est venu.

Selon le témoignage de résidants de l'endroit — corroboré, d'ailleurs, par le maire Durand — le problème de la pollution, à plus ou moins brève échéance, se pose du fait de l'existence d'un grand nombre de fosses septiques (1,200 environ) sur une superficie assez restreinte, dont la dénivellation est à peu près nulle. Ce qui revient à dire qu'il est très difficile, sinon impossible pour les estivants comme pour les résidants permanents de disposer de leurs eaux usées. Le danger de contamination des puits artésiens paraît imminent.

Devant tous ces risques qui se précisent, le conseil municipal présentait il y a déjà quelques mois au ministère des Richesses naturelles à Québec un projet d'envergure, dont le coût de réalisation pourrait s'élever, au bas mot, à $5,000,000.00: réseau complet d'aqueduc et d'égout, usine de filtration, usine d'épuration, etc. Le maire est d'avis que si le projet est accepté par Québec et si sa mise en oeuvre s'amorce dès 1976, on a de bonnes chances de prévenir les plus graves effets de la pollution menaçante.

Sinon, ajoute-t-il, nos belles plages de la baie Missisquoi et, par ricochet, le lac Champlain devront être prohibées avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

Dans cet urgent projet d'assainissement, le conseil municipal de Venise-en-Québec insiste également sur le fait que l'absence d'une marina adéquate incite les vacanciers et les plaisanciers à traverser la frontière pour utiliser celle de Plattsburg. "Si l'on attend jusqu'en 1977 pour effectuer des travaux d'aménagement qui auraient dû être entrepris il y a des années, affirme pour sa part le maire de Venise-en-Québec, on contribuera à gâter à jamais une très belle municipalité estivale québécoise au profit de Plattsburg et d'autres localités américaines le long du lac Champlain. Et il ne faut pas oublier, ajoute M. Durand, que Venise-en-Québec est à moins d'une demi-heure du centre-ville de Montréal, ce qui a son importance si l'on songe que la banlieue de Montréal ne cesse de croître.

Lueur d'espoir à la CTCUM

par Mario FONTAINE

Les négociations reprennent cet après-midi entre la CTCUM et ses 3,400 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. Deux jours de pourparlers intensifs, mardi et hier, n'ont donc pas suffi pour que les deux parties s'entendent sur un projet de convention. Ce qui n'exclut pas, toutefois, un retour au travail des grévistes demain ou samedi.

Les chauffeurs se réunissent en assemblée générale aujourd'hui, et pourraient en effet décider de reprendre leurs postes. Mais ce retour demeure hypothétique, puisqu'ils ont déjà résolu, plus tôt dans le conflit, de rester inactifs tant qu'ils n'obtiendront pas de garanties suffisantes de la Commission de transport.

Interrogé à l'issue des rencontres d'hier, le président de la Fraternité, M. Normand Hamelin, a toutefois fait preuve d'un optimisme prudent, mais s'est refusé à tout commentaire sur les recommandations qu'il propose aujourd'hui aux grévistes.

Le marathon qui oppose la commission à la Fraternité des chauffeurs dans un hôtel de Longueuil depuis deux jours semble cependant apporter certains résultats positifs, employeur et employés ayant résolu de poursuivre la tâche sous la médiation de M. Roger Pilotte.

Mais même si ce conflit se réglait incessamment, les Montréalais risquent de marcher encore dans les prochaines semaines, puisque les négociations entre la Commission de Transport et ses 2,000 préposés à l'entretien et aux garages ont pris fin sur un constat d'échec hier, permettant le déclenchement d'une grève légale de ces travailleurs dès aujourd'hui.

— page A 3

Un casino sur le "France" à Montréal

La Ville de Montréal se proposerait, avec l'aide du gouvernement du Québec, de se porter acquéreur du dernier exemplaire de la génération des super-paquebots, "le France", pour en faire un casino flottant et un centre de congrès. "Le France" serait ancré, après son arrivée au Québec, dans le port de Montréal.

C'est ce que rapporte le quotidien Le Devoir, qui précise que l'instigateur de ce projet, le maire Jean Drapeau, entend ainsi combler, du moins en partie, le déficit des Jeux olympiques de 1976.

Pour sa part, l'agence France Presse rapporte que la Compagnie Générale Transatlantique, propriétaire du paquebot France, négocie actuellement avec plusieurs groupes étrangers dont un groupe canadien, mais précise qu'aucun accord n'a été signé, pour le moment, avec les Canadiens.

Le navire, construit au coût de $74.3 millions, a été mis en vente l'année dernière, victime de l'austérité imposée par la crise pétrolière. Il était alors coté sur la place londonienne à $50 millions. Plusieurs offres d'achat ont été faites, notamment par la Chine et l'URSS, et au début du mois, le ministre français des Transports avait laissé entendre que certaines de ces offres faisaient l'objet de négociations.

Il semble toutefois que M. Drapeau, qui était récemment de passage à Paris, ait pris des engagements très précis concernant l'achat du "France", qui, selon certaines sources, serait cédé à Montréal pour moins de $15 millions.

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 1 à C 5, C 7
Bandes dessinées : C 6
Chasse et pêche : B 6
Cinéma : C 4
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : C 8 à C 15
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : C 6
Horoscope : A 12
Informations étrangères : A 18, A 19
Les maux de notre langue : B 12
Médecine d'aujourd'hui : A 13
Mon oeil sur Montréal : A 10
"Mot-mystère" : C 6
Mots croisés : D 1
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : C 16 à C 19, D 1 à D 14
Radio et télévision : C 4, C 6
Sports : B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui : A 10 à A 15

L'avis des évêques sur le développement du grand Nord

— page B 10

Bourassa consolide son emprise sur l'appareil gouvernemental

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, vient de compléter le réseau d'information spécialisée qu'il a construit depuis son arrivée au pouvoir en s'assurant qu'il aura droit de regard dorénavant sur toute décision prise par tous les ministères gouvernementaux.

M. Bourassa, en effet, vient de créer trois nouveaux comités interministériels, geste qui lui assure maintenant la haute main sur toute information, renseignement, projet et dossier de même que sur les décisions émanant des ministères.

Les nouveaux comités créés sont ceux des ressources humaines, de l'aménagement du territoire et de la qualité de la vie. Ils viennent s'ajouter aux comités sur les affaires économiques, celui de la législation et l'important corps mis sur pied déjà depuis quelques années, soit le Conseil du trésor.

A l'occasion de toutes les réunions tenues par ces comités, un membre de personnel du Conseil exécutif est présent et voit à ce que les informations qui émanent de ces réunions soient acheminées au bureau du premier ministre.

Joint par LA PRESSE, le chef du gouvernement a confirmé la création récente de ces trois comités et précisé que les gestes posés dans ce sens visaient à accélérer la réforme administrative et financière mise en branle depuis 1970.

"Il ne s'agit pas d'importantes réformes ou de grands changements, mais plutôt d'une amélioration du rodage administratif de l'appareil gouvernemental."

Selon des milieux gouvernementaux bien informés, la création de ces comités constitue la dernière phase vers

photo Pierre Côté, LA PRESSE

la centralisation des décisions et des pouvoirs au bureau du premier ministre, sous le couvert de la réforme administrative.

laisser trop de pouvoirs à ses ministres, comme les observateurs de la scène politique ont pu le constater lors du remaniement ministériel effectué au début du mois.

La création de ces nouveaux comités pourra éventuellement devenir des super-ministères et favorisera l'éclosion de super-ministres, en la personne des présidents de ces comités.

Or, M. Bourassa a jugé bon d'adopter l'alternance à cette dernière fonction et d'éviter, par exemple, que l'un de ses ministres puisse lui porter éventuellement ombrage.

On sait l'importance que M. Bourassa attache à l'information et des importants montants que le gouvernement injecte dans l'expansion du Centre d'analyse et de documentation (CAD).

La centralisation des informations à son bureau lui permettra d'intervenir à toutes les étapes des dossiers pour faire les corrections de tir nécessaires à la bonne marche de son administration.

Le comité de législation est responsable de la révision des projets de loi et des règlements. M. Gérard D. Lévesque en est le président.

Le Conseil du trésor est un comité du conseil exécutif composé de cinq ministres dont la responsabilité est la surveillance et le contrôle des coûts du budget. Il est présidé par M. Raymond Garneau.

Le comité sur les **affaires économiques** est présidé par M. Guy Saint-Pierre. Outre le ministre de l'Industrie et du Commerce, les autres membres de ce corps sont les titulaires des Finances, de l'Agriculture, des Terres et Forêts, des Richesses naturelles et des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Les autres comités regrouperaient les ministères suivants: **ressources humaines:** Travail et Main-d'oeuvre, Immigration, Fonction publique, Affaires sociales, Justice et Education; **aménagement du territoire:** Affaires intergouvernementales, Affaires municipales et Environnement, Transport, Travaux publics et Approvisionnement et l'Office de planification et de développement du Québec (OFDQ); **qualité de la vie** : Tourisme, Chasse et Pêche, Affaires culturelles, Communications et Jeunesse, Loisirs et Sports.

Les présidents des nouveaux comités ne sont pas encore choisis.

Le câblé : Hardy fait état d'échanges officieux

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Décidé à lutter jusqu'au bout pour offrir à la population la transmission par câble d'images télévisées, le câblo-distributeur défendu par Québec dans la querelle du câble, Câblo-distribution de l'Est Inc. a invité la population de Rimouski à participer ce soir à une assemblée d'information.

Le maire de Rimouski et député libéral du comté du même nom, M. Claude St-Hilaire, ainsi que deux hauts fonctionnaires du ministère québécois des Communications, MM. Pierre Deschênes et Marc Cantin, seront également présents à cette rencontre qui se tiendra à l'Hôtel de Ville de Rimouski.

Quant au ministre Denis Hardy, il s'est excusé de ne pouvoir participer à cette assemblée. Il confiait néanmoins hier à la presse que l'offre de trêve qu'il avait lancée la semaine dernière au gouvernement fédéral avait donné lieu à des "conversations officieuses" au niveau des fonctionnaires. Le nouveau ministre estime qu'il y a de l'espoir que ces pourparlers débouchent sur une négociation au niveau politique. La "trêve" proposée au gouvernement fédéral par le ministre québécois permettrait d'entamer des négociations tout en laissant le câblo-distributeur, qui détient le seul permis québécois, poursuivre ses opérations.

De son côté, le président de Câblo-distribution de l'Est Inc., M. Raymond D'Auteuil, prend une parti de plus en plus active dans cette bataille en vue d'impliquer la population en sa faveur.

Déjà, il a présenté à ses 600 téléspectateurs de Rimouski le film d'une saisie effectuée par le gouvernement fédéral. Mardi, il a de nouveau utilisé le canal communautaire pour présenter une émission au cours de laquelle les acteurs de cette rocambolesque bataille du câble en ont raconté différentes péripéties.

Ce soir, il tiendra une assemblée d'information.

A Rimouski, Câblo-distribution de l'Est compte déjà 1,900 abonnés, cependant que moins du tiers, soit environ 600, ont déjà le câble coaxial raccordé à leur appareil de télévision. A Mont-Joli, le même câblo-distributeur a 671 abonnés dont la presque totalité, 527, bénéficie déjà du service.

A Mont-Joli les abonnés du câble peuvent capter les postes de Rimouski, Matane, Radio-Québec ainsi qu'un canal communautaire. A Rimouski, le câblo-distributeur offre les postes de Rimouski, Matane, Chicoutimi, Radio-Québec, un canal communautaire et un poste publicitaire.

CLSC-Rosemont: Forget qualifie l'attitude du PQ d'hypocrite

par Claire DUTRISAC

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a vivement réagi aux accusations de patronage politique et de népotisme lancées par le Parti québécois au sujet du Centre local de services communautaires Rosemont.

Interrogé hier, par téléphone, sur ses opinions quant aux allégations du PQ, M. Forget a déclaré: "Mes opinions sont moins que charitables à l'égard du PQ. C'est une attitude hypocrite de la part de ceux qui critiquent, et particulièrement de la part du PQ. A ce que je sache, ce n'est pas un crime, dans la province de Québec, de participer à la chose politique et de s'intéresser aux établissements publics. On peut même ainsi enrichir la vie politique et les établissements."

"Des militants libéraux s'impatientent souvent de notre tolérance à l'égard des membres du PQ qui sont présents dans d'autres CLSC, et même dans celui de Rosemont. Des membres de l'Union nationale ou des Créditistes siègent à des conseils d'administration, sans que nous en fassions des causes de renvoi."

"Dans les nominations faites par le ministère, nous essayons d'établir un certain équilibre au plan politique, au plan ethnique, social et quant à la représentation féminine."

Revenant à maintes reprises sur l'idée que la participation à la chose politique n'est pas un crime, M. Forget ajoute: "La réserve que nous apportons, c'est que les militants de quelque parti que ce soit ne doivent pas se servir de leur poste pour des fins partisanes. Or, les chargés de projets du ministère nous affirment que tel n'est pas le cas des personnes mises en cause par le PQ. Les accusations du PQ sont mesquines; c'est un tentative pour culpabiliser les gens qui occupent ces postes."

Le ministre insiste sur le fait que la même situation se retrouve, dans certains comités promoteurs noyautés par des péquistes.

Il importe de souligner que les comités promoteurs se forment souvent spontanément parmi des gens intéressés à promouvoir certaines initiatives. Il est donc fréquent d'y retrouver des personnes ayant des idéaux similaires, des activités communes. Le ministre a d'ailleurs fait une distinction entre les comités promoteurs, les comités provisoires et les comités permanents.

"Les chargés de projets du ministère nous ont informé que le processus normal d'implantation d'un CLSC a été suivi, les convocations d'élections ont été faites et les élections ont été placées sous la supervision du Conseil de santé et de services sociaux du Montréal-Métropolitain. On a donné à la population l'occasion de participer. Le CLSC-Rosemont n'est pas en retard quant aux étapes prévues pour son implantation."

M. Forget a qualifié de "gratuites" les accusations du PQ. "C'est un appel à l'émotivité partisane, a-t-il dit. J'ai vu des situations pires que celle-ci dans des CLSC où dominait le PQ."

"D'ailleurs, a rajouté M. Forget, aucune accusation précise n'a été portée. Veut-on me dire que la loi des élections devrait être changée et que ceux qui travaillent aux élections ne peuvent occuper de postes dans la fonction publique ?"

En ce qui a trait aux nominations des permanents, M. Forget considère qu'elles relèvent du conseil d'administration, dûment élu et que la population a eu suffisamment d'occasions de poser des questions.

LA MÉTÉO

Une bonne poussée d'air frais domine la majorité de nos régions pour une couple de jours, en y maintenant un ciel généralement dégagé. Les nuits seront donc fraîches et les jours près des normales saisonnières. Un réchauffement est prévu avec l'arrivée d'un système frontal semblable à celui que nous venons de connaître. Cet air chaud sera accompagné de quelques bandes nuageuses qui toucheront nos régions du nord-ouest au cours de la journée.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 13 — Maximum : 25	
Généralement ensoleillé	Peu de changement

le Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	22	Ensoleillé avec pass. nuag.	Ennuagement
Outaouais	13	25	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Laurentides	10	22	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Cantons de l'Est	13	25	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Mauricie	10	22	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Québec	13	25	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	10	22	Généralement ensoleillé	Peu de changement
Rimouski	11	20	Général. ensoleil. et venteux	Généralem. ensoleillé
Gaspésie	11	20	Général. ensoleil. et venteux	Généralem. ensoleillé
Baie-Comeau	11	20	Général. ensoleil. et venteux	Généralem. ensoleillé
Sept-Iles	11	20	Général. ensoleil. et venteux	Généralem. ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	12	18
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	6	22
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	10	26
Manitoba	Averses	Winnipeg	10	20
Ontario	Ensoleillé	Toronto	13	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Frédéricton	11	23
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	14	24
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	12	24
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	14	20

si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	17	26	Chicago	18	23	Nlle-Orléans	21	32
Washington	18	28	San Francisco	12	20	Miami	26	29
Boston	18	26						

Vers les capitales

Amsterdam	—	21	Londres	—	25	Stockholm	—	22
Athènes	—	29	Le Caire	—	33	Sydney	—	13
Berlin	—	21	Lisbonne	—	27	Tokyo	—	25
Bruxelles	—	21	Madrid	—	23	Tunis	—	25
Casablanca	—	26	Moscou	—	17	Vienne	—	21
Genève	—	19	Paris	—	24	Varsovie	—	21
Hong Kong	—	27	Rome	—	23			

Vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	27	30	Nassau	24	31
Mexico	14	23	La Barbade	25	29	Rio de Janeiro	25	31

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi	$1.40
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.50¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$16.80	$33.60	$67.20
Lundi au vendredi	$15.00	$30.00	$60.00
Samedi seulement*		$13.00	$26.00
par courrier:			
Lundi au samedi	$28.60	$57.20	$114.40
Lundi au vendredi	$21.45	$42.90	$85.80
Samedi seulement	$10.01	$20.02	$40.04

*Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50¢

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi : 8h à 16h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Elections ontariennes

Nixon stigmatise le "gâchis administratif"

d'après CP

Tandis que le leader néo-démocrate Stephen Lewis s'en prenait vivement, hier, à la politique du gouvernement conservateur sortant dans le domaine du logement, le chef libéral Robert Nixon accusait carrément les Conservateurs d'avoir perdu la faculté de distinguer entre les affaires de l'Etat et celles de leur parti après un règne ininterrompu de 32 ans à Queen's Park.

M. Nixon, qui prenait la parole devant quelque 200 convives réunis à un déjeuner du club Kiwanis, à Toronto, a déclaré que le gaspillage financier et le gâchis administratif qui caractérisent présentement les affaires de l'Ontario constituent les résultats directs et inévitables de 32 années de gouvernement sous un même parti.

Le dernier surplus budgétaire de l'Ontario remonte à la dernière année du gouvernement Roberts, a-t-il dit, et depuis 1971, les déficits budgétaires n'ont cessé d'augmenter, à tel point que nos finances sont aujourd'hui un véritable fouillis.

Ainsi, a dit M. Nixon, j'ai entendu hier la première annonce conservatrice de la campagne en vue du scrutin du 18 septembre. Ils disent: "Votez pour nous parce que nous avons un programme de $1,500 pour chaque nouveau propriétaire d'une maison" — mais ce programme expire à la fin de l'année; "Votez pour nous parce que nous avons réduit la taxe de vente de deux pour cent" — mais cette réduction ne sera plus valide à la fin de l'année; "Votez pour nous parce que nous avons gelé le prix de l'essence" — mais ce gel durera seulement deux semaines après les élections; "Votez pour nous parce que nous avons supprimé la taxe de vente sur les voitures" — mais cette taxe sera réinstituée à la fin du présent exercice financier.

Pour sa part, le leader du NPD, M. Stephen Lewis, qui donnait une conférence de presse à Windsor, dans le sud de la province, a déclaré que le programme HOME institué par le gouvernement conservateur n'a pas permis la construction d'une seule maison au profit des familles dont les revenus sont inférieurs à $14,500.

Rappelant qu'un rapport gouvernemental de 1973 fixait à 110,000 le nombre de logements qui devaient être construits durant la prochaine décennie, en Ontario, et que le programme OHAP prévoyait la construction de 28,000 unités de logements cette année, M. Lewis a déclaré que selon les chiffres disponibles, seulement 3,823 unités seront construites cette année sous le programme OHAP.

Quant au Premier ministre sortant William Davis, qui prenait la parole devant la Chambre de commerce de l'Ontario, à Toronto, avant d'entreprendre une tournée de trois jours dans le sud-ouest de la province, il a promis la création de 1,000 nouveaux emplois pour les jeunes au sein de la fonction publique provinciale, malgré la promesse antérieure selon laquelle la croissance de la fonction publique serait gelée.

Constatant qu'il y avait présentement 116,000 chômeurs de moins de 24 ans à travers la province, M. Davis a proposé la tenue d'une conférence réunissant des représentants des secteurs public et privé "pour discuter de la question". Il a en outre promis de transformer le programme de placement étudiant durant l'été en un programme permanent.

Coup de feu dans la figure

Les médecins de l'hôpital Général de Montréal tentaient désespérément, aujourd'hui, de sauver la vie d'un jeune homme de 25 ans atteint d'un coup de feu à la figure. L'attentat s'est produit vers 5 h. 30, ce matin, dans l'appartement 10 d'un immeuble situé au 1245, rue Metcalfe, dans l'ouest de la ville.

Un suspect ferait présentement l'objet d'un interrogatoire en rapport avec cette tentative de meurtre qui pourrait bien devenir un meurtre, les chances de survie de la victime étant plutôt minces.

L'attentat serait une suite d'un hold-up commis par deux individus, vers 3 h. 20, ce matin, au restaurant "Chez Peppe", au 1212, rue Peel, toujours dans l'ouest de la ville.

Sur les lieux du crime, les policiers se sont saisis d'une certaine quantité de cartouches et d'un couteau.

Cours de conversation anglaise
INSTITUT LINGUISTIQUE PROVINCIAL, Inc.
4956, rue HOCHELAGA
Tél.: 254-6011
PARLEZ ANGLAIS
CULTURE PERSONNELLE - ANGLAIS (JOUR - SOIR)
PERMIS 749661

FAITES-LE VOUS-MÊMES
SUPPORT D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT

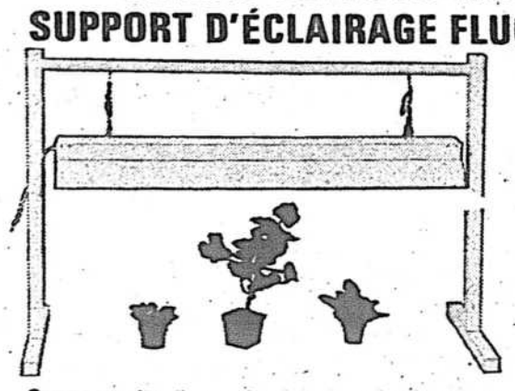

Idéal pour le jardinage intérieur
Non assemblé non peint
$9.95
(Monture et plantes non comprises)

Gamme complète d'accessoires de jardinage intérieur à monter soi-même, terre et pots en argile ou en plastique.
Nous vendons des lampes et appareils d'éclairage neufs ou usagés, à compter de $5
Nous vendons également les lampes fluorescentes et incandescentes GROLUX et VIGORGRO pour activer la croissance des plantes.

COMPAGNIE D'ENTRETIEN
Brite-lite
"Plus de lumière pour votre argent"
5322, boul. St-Laurent, 341-6330
Ouvert lundi à vendredi 9 a.m. à 5 p.m. Samedi de 9h à 3h

éditorial

la presse
PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La triste fin d'un conflit pathétique

Les grévistes de la Pratt & Whitney (naguère la United Aircraft) ont accepté mardi soir de retourner au travail selon le calendrier que le Premier ministre Bourassa a fait accepter l'autre jour à la compagnie, mettant ainsi fin à l'un des conflits de travail les plus longs et les plus dramatiques de l'histoire des relations industrielles au Québec.

Il convient aujourd'hui de tirer quelques enseignements de ce conflit pathétique qui a suscité des souffrances incroyables chez ses victimes et troublé profondément le climat social au Québec.

Les grévistes de la Pratt & Whitney ont suscité une immense sympathie chez les travailleurs, aussi bien chez les syndiqués que chez tous ceux qui ont vu en eux les victimes de l'intransigeance patronale et de l'aveuglement syndical. Car cet échec est non seulement celui des grévistes mais aussi celui du mouvement syndical dans son entier; il aura raffermi dans leur conviction la multitude de travailleurs, syndiqués ou non, qui considèrent qu'une grève ne paie jamais et il engendrera en conséquence un sentiment démobilisateur.

En général une grève doit être très brève pour être vraiment profitable pour ceux qui la font. Mais il arrive qu'une grève un peu prolongée, qui s'avère très coûteuse à court terme pour les grévistes, constitue néanmoins une semence fructueuse pour l'avenir parce qu'elle a fait progresser la condition de l'ensemble des travailleurs.

Un conflit de travail, il faut répéter ce truisme, est un rapport de forces qui aboutit à la victoire d'une partie et à la défaite de l'autre. Le réalisme oblige donc les dirigeants de la partie qui a pris la décision de l'arrêt de travail à bien apprécier ses forces, mais aussi à bien mesurer le prix qu'il convient de payer — en manque à gagner et en souffrance morale — pour atteindre l'objectif visé.

L'enjeu de la grève à la Pratt & Whitney était valable. Mais valait-il vingt mois de souffrances et la mort d'un syndicat ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit en l'occurrence. Quel enjeu mérite qu'un syndicat se suicide ?

Si l'enjeu avait cette importance, pourquoi les deux tiers des syndiqués sont-ils rentrés d'eux-mêmes au travail, tuant ainsi leur syndicat et rendant illégitime, sinon illégale, la lutte que continuèrent à mener **courageusement** les irréductibles ? Comment ne pas déduire de ce triste revirement des choses qu'en rentrant au travail dans le cours du conflit ces grévistes signifiaient qu'ils avaient plus besoin du patron que de leur syndicat ? Une situation qui conduit à une telle absurdité fait porter une lourde charge sur les épaules de ceux qui n'ont pas su reconnaître l'impasse dans laquelle ils se trouvaient.

En jugeant aussi sévèrement des dirigeants syndicaux pour leur manque de vision, mais non pour leur dévouement et leur courage, qui furent remarquables, je n'absous pas l'attitude odieuse de l'entreprise Pratt & Whitney, qui a fait preuve d'une intransigeance et d'une arrogance qui ont plus fait pour rendre suspectes et faire détester les grandes corporations multinationales que toutes les attaques et dénonciations portées contre elles depuis quelques années. Par cette attitude rétrograde qui l'a fait triompher sans gloire, la Pratt & Whitney aura rapproché le moment où les autorités politiques seront forcées, sous la pression de l'opinion, de leur rendre la vie moins facile.

Mais l'échec des grévistes de Pratt & Whitney est si dramatique et si triste qu'il oblige ceux qui veulent le bien des travailleurs et croient que le syndicalisme est pour eux un outil indispendable, de souligner les excès d'un certain militantisme syndical qui est la source de beaucoup de souffrances inutiles chez les travailleurs en même temps qu'il discrédite gravement le mouvement syndical.

Trop souvent des travailleurs sont entraînés dans des conflits inutilement longs, coûteux et parfois suicidaires par des dirigeants syndicaux généreux mais aveugles qui ont cru bien faire en les intoxicant au nom de prétendus principes qu'il faut défendre à tout prix pour ensuite, en désespoir de cause, s'accommoder d'une poignée d'avantages matériels, rentrer au travail brisés et humiliés, mais en criant victoire parce qu'on ne peut parler d'échec à des troupes à qui on a fait mener une guerre sainte.

Dans les conflits ouvriers, à trop sanctifier des enjeux qui ne sont souvent que des réclamations profanes, on risque de rendre insupportables des échecs qui seraient autrement tolérables, et décevantes des victoires qui auraient pu être satisfaisantes.

Devant des patrons froidement réalistes, le syndicalisme peut-il se dispenser de l'être au moins autant ?

Marcel ADAM

bloc-notes

Un nom, une époque

La disparition de Hailé Sélassié 1er, ex-empereur d'Ethiopie, si elle laisse tout à fait indifférents beaucoup de nos contemporains, touchera quelque peu ceux qui n'ont pas perdu le souvenir des années qui ont précédé l'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale. C'est l'invasion de l'Ethiopie par l'Italie de Mussolini en 1935 qui signa la faillite de la paix. L'Europe entrait dans des conclusions qui allaient changer la face du monde.

Est-il vrai, comme le soutiennent quelques historiens, que le 20e siècle n'a véritablement commencé qu'en 1914, avec la **Première** Guerre mondiale, qu'il s'est continué avec la Deuxième Guerre mondiale, l'entre-deux guerres n'ayant été qu'une trêve? Beaucoup d'espoirs, pourtant, avaient été mis dans la Société des Nations, créée en 1920 pour le maintien de la paix et le développement de la coopération entre les peuples.

Née d'une idée généreuse, la S.D.N. fut bien loin de répondre à toutes les espérances. C'est la guerre d'Ethiopie qui annonça l'effondrement définitif par les polémiques intenses qu'elle suscita et par le caractère inopérant des sanctions décidées par elle contre l'agresseur.

Mussolini avait fait précéder son intervention par une campagne intense de propagande. Après quelques revers, Badoglio, véritable homme de guerre, remplaçant De Bono à la tête de quatre cent mille **hommes**, remportait un succès total. L'Italie triomphait avec d'autant plus d'éclat qu'elle avait l'impression d'avoir résisté victorieusement aux cinquante-deux nations liguées contre elle et de s'être bien moquée des sanctions "iniques" décrétées par les Etats membres de la Société des Nations.

C'est au cours de ces péripéties qu'on commença à parler d'un "jeune conservateur de grand talent", qui n'avait pas fini de défrayer la chronique: Anthony Eden. Dans toute cette affaire, l'Angleterre s'était montrée particulièrement intraitable. En France, la guerre d'Ethiopie durcit les oppositions déjà très vives entre la gauche et la droite et ne fut pas sans lien avec le succès du "front populaire" en 1936.

Au début de mai 1936, Hailé Sélassié 1er fuit, pendant que Mussolini, proclame Victor Emmanuel, roi d'Italie, empereur d'Ethiopie. (Voir pour toute cette période "La Faillite de la Paix" (1918-1939) par Maurice Baumont, PUF)..

Le négus retrouva sa capitale en mai 1941, après la défaite infligée aux Italiens par les Anglais. S'il devait, par la suite, triompher facilement d'un premier coup d'Etat en 1960, il fut moins heureux en 1974, année où commence sa déchéance.

Quand on survole cavalièrement toute cette période de 40 ans d'histoire (1935-1975) on **garde** cette impression tenace: les guerres entre nations sont, de nos jours, devenues aussi rares que sont nombreux les foyers de guerre civile sous presque toutes les latitudes.

Guy CORMIER

Droits réservés

document

La famille québécoise: projections d'avenir

par Evelyne LAPIERRE-ADAMCYK
Université de Montréal

Attachée au Département de démographie, Mme Adamcyk a préparé le texte suivant à l'intention des participants au colloque d'orientation du Parti libéral du Québec, au Mont Gabriel. Voici de larges extraits de ce document :

(...) On se plaît souvent à parler de l'effondrement de la famille, de ses difficultés, même de son éventuelle disparition. Pourtant, au Québec, **autour** de quatre-vingt-dix pour cent des femmes se marient, pourcentage qui d'ailleurs n'est atteint que par des générations assez récentes. La stabilité traditionnelle des familles semble mise en question par de nouvelles formes d'unions et par les divorces de plus en plus nombreux. Cependant, chez les jeunes qui se mettent rapidement en ménage sans être mariés, on observe qu'en général leur genre de vie ne s'éloigne guère, surtout quand l'union dure depuis quelque temps, de celui des couples mariés du même âge et de même milieu socio-économique et certains tendent à légaliser leur union quand une naissance survient. Quand aux ménages communautaires, on connaît mal l'ampleur qu'ils ont pris; ils semblent demeurer un phénomène marginal. Quoi qu'il en soit, ces nouvelles formes d'unions aussi bien que le divorce ne sont peut-être pas une menace aussi grande qu'on le croit: ils constituent des formes d'adaptation, quelquefois traumatisantes, mais souvent aussi bénéfiques à un régime matrimonial d'une grande rigidité.

Fécondité

(...) Du point de vue du démographe, la famille représente l'institution par laquelle une société assure sa reproduction, i.e. sa continuité. En effet, dans notre société, ce sont les couples mariés qui assurent presque complètement le renouvellement des générations. Pour arriver à ce renouvellement des générations, il faut que les couples aient en moyenne, 2.2 enfants. Les résultats de l'enquête sur la fécondité au Québec effectués en 1971 montrent que les femmes qui se sont mariées avant 1946 ont eu en moyenne plus de 4.0 enfants et que celles qui se sont marié es après 1965 prévoient en avoir environ 2.7 ce qui représente une réduction du tiers en 25 ans. Si la tendance à la baisse se dirigent rapidement vers le seuil à ne pas dépasser si on souhaite voir d'une part les générations se renouveler, et d'autre part, une certaine croissance démographique se maintenir.

Dans le cas où cette éventualité se réalise, i.e. le cas où la population ne s'accroît plus ou même à long terme décroîtra à moins que l'immigration ne compense le manque d'accroissement naturel, que se passe-t-il?

Sur les avantages ou désavantages de la croissance nulle, les experts ne s'entendent pas. Certains voient dans la croissance nulle, le moyen de préserver l'écologie et les ressources non renouvelables, les autres y voient l'avènement d'une société vieillie dont le dynamisme sera diminué. Je ne veux pas entrer dans ce débat; mais j'aimerais brièvement faire état des résultats de certaines estimations sur le nombre d'enfants que "devraient" avoir les familles québécoises francophones pour maintenir leur importance relative au Québec. En tenant compte d'un jeu d'hypothèses sur la migration nette au Québec et le choix linguistique des migrants, les francophones du Québec, pour combler le déficit, "devraient" avoir une surfécondité variant de 20% à 40% (1). Exprimée en nombre moyen d'enfants, une surfécondité de 20% signifie que si les autres Québécois ont 2.5 enfants, les francophones en auraient 3.0. Ces estimations sont bien hypothétiques et de nombreuses avenues, autres que l'action sur la fécondité, s'offrent aux pouvoirs publics pour agir sur les autres composantes du problème linguistique. Mais en supposant qu'il faille en arriver là, qu'en pensent les femmes que nous avons interrogées en 1971?

Quand on leur demande si elles auraient un enfant de plus pour préserver l'importance de **leur** groupe ethnique ou religieux, 90% répondent non. Dans le cas de la population au Canada, ce pourcentage est de 85%. Quand on examine qui sont les femmes qui seraient prêtes à avoir plus d'enfants pour ces motifs, on voit que cette "tentation" est plus forte chez celles dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais ou qui ne sont ni catholiques, ni protestantes.

Il semble donc clair que l'esprit de "survivance de la race" a disparu et que si on veut stimuler les couples qui veulent trop peu d'enfants à en avoir un de plus, il faudra agir sur d'autres aspects de leur vie. (...)

Le revenu

Nous avons d'abord demandé aux femmes si elles trouvaient leur revenu suffisant. Chez les femmes de moins de 35 ans en 1971, une **fraction** étonnamment faible le trouve très insuffisant, soit 7.5%, un peu insuffisant 28%; bref, 35% qui évaluent que leur revenu n'est pas tout à fait convenable; cependant, **quand** brise l'échantillon selon le nombre d'enfants nés vivants, cette fraction monte en flèche: de 20% pour celles qui n'ont pas d'enfant, elle passe à 60% pour celles qui en ont 4 ou plus. Cet état de choses est confirmé par les réponses à une autre question: il s'agissait d'établir si les femmes se privaient de choses jugées essentielles.

Dans l'ensemble, 21% se privent de choses jugées essentielles; encore une fois, cette fraction croît avec le nombre d'enfants: elle varie de 7.0% à 44%. Il semble donc exister une forte relation entre la perception que les femmes ont de l'insuffisance économique et le nombre d'enfants qu'elles ont.

Un autre aspect a été abordé: il s'agit du logement. Dans ce cas, on observe que chez les femmes qui ont eu les enfants qu'elles désiraient et n'en souhaitaient point d'autre au moment de l'enquête, 25 pour cent trouvent leur logement trop petit. Peut-être la décision de s'arrêter à ce nombre d'enfants a-t-elle été prise à cause des difficultés dans ce domaine! Pour ce qui est des femmes qui souhaitent d'autres enfants, soit 60 pour cent des femmes interrogées, 45% affirment prévoir certaines difficultés, dont 15% beaucoup, lorsqu'elles auront à aménager dans un logement assez grand pour leur permettre d'avoir tous les enfants qu'elles souhaitent; encore une fois, ce pourcentage est associé au nombre d'enfants souhaités; on remarque aussi, et cela est important, que les très jeunes couples, ceux dont l'épouse avait moins de 25 ans à l'enquête, sont particulièrement affectés par ce problème (62%). Il est sûr que ces difficultés ne sont pas insurmontables dans tous les cas; mais il faut y voir une indication d'un domaine où une action des pouvoirs publics serait la bienvenue non seulement dans un esprit nataliste, mais encore plus dans un but de justice sociale.

Un troisième domaine a été exploré; il s'agit du coût de l'instruction des enfants. Les parents ont des aspirants très élevées pour leurs enfants. Pour les réaliser, malgré toute l'aide déjà apportée par l'Etat, 28 pour cent prévoient que ce sera lourd à porter. Et là encore, plus le nombre d'enfants souhaités est grand, plus nombreuses sont les femmes pour qui des difficultés s'annoncent.

En résumé, sur le plan économique, la situation n'est pas sans plusieurs ombres au tableau. Faisons un bilan de ce que nous venons de présenter:

— un tiers des familles sont à l'étroit au point de vue économique; cette fraction est presque le double dans le cas des familles de 4 enfants ou plus;

— 15% des familles auront beaucoup de difficultés à s'offrir un logement suffisamment grand pour élever les enfants qu'elles souhaitent; et là les jeunes familles sont particulièrement touchées par ce type de problèmes;

— enfin, un peu moins du tiers feront face à de lourds sacrifices pour assurer à leurs enfants le niveau d'instruction qu'elles jugent souhaitable.

Ce qu'il faut surtout retenir de ces résultats, c'est que ce sont surtout les familles qui ont ou qui souhaitent le plus d'enfants qui sont les plus touchées.

Comment donc les aider? Les femmes interrogées en 1971 indiquent certaines préférences. Nous leur avions soumis un ensemble de mesures qu'elles devaient classer par ordre d'importance selon leur propre situation. Ces **mesures** étaient les suivantes: allocations familiales, bourses d'études pour les enfants, aide au logement, aides familiales, garderies, **emploi** à temps partiel. Ce sont d'abord les allocations familiales qui ont été les plus choisies; près de la moitié des femmes les placent au premier rang; suivent les bourses d'études (23%), l'aide au logement (10%). Les autres mesures ne sont mises au premier rang que par moins de 8% des femmes chacune (...)

Famille idéale

Nous avons poursuivi notre démarche auprès des femmes enquêtées et leur avons demandé si elles auraient un enfant de plus dans le cas où la mesure qu'elles ont choisie serait mise en application.

Un peu plus de 15 pour cent réagiraient favorablement et auraient, en moyenne, 1.6 enfant de plus; quelques-unes en auraient deux ou trois de plus! Ce sont les femmes qui ont mis l'aide au logement en tête qui manifestent le plus l'intention d'avoir des enfants de plus: 17 pour cent, fraction qui monte à 23 pour cent dans le cas où toutes les mesures seraient réalisées.

Les autres mesures, dites non économiques comme les garderies, les aides familiales et l'emploi à temps partiel ont un effet nataliste très réduit: moins de 10% des femmes qui les choisissent au premier rang réagissent favorablement.

Ajoutons un autre résultat qui confirme que c'est l'aide économique qui est la plus souhaitée et qui aurait le plus d'influence sur la natalité: presque 20% des femmes auraient plus d'enfants si on haussait leur revenu.

Somme toute, les femmes seraient en général sensibles à ces formes d'aide que l'Etat pourrait

Suite à la page A 5

Les charmes d'une grève

Les grèves sporadiques des chauffeurs d'autobus de la C.T.C.U.M. nous obligent à pratiquer le petit jeu de "l'auto-stop". C'est une expérience nouvelle pour moi, qui s'avère très amusante.

Les Montréalais en général ont très peu l'occasion de faire "acte d'humanité", cette occasion leur est fournie et ils réagissent très sainement. C'est formidable.

La distance entre mon domicile, Notre-Dame-de-Grâce, et mon bureau, situé au centre-ville, est d'environ huit km. (Je pense métrique). Sur une telle distance, certains matins, un seul chauffeur me suffit pour me rendre à bon port, d'autres matins, trois sont nécessaires. (Le charme, c'est relatif).

Après 6 jours d'auto-stop, j'ai largement enrichi mes connaissances en matière "voiture automobile" : les Renault, Mazda, Volks. Buick, Vega, Toyota, Datsun et Rolls-Royce, je dis bien Rolls-Royce, n'ont plus aucun secret pour moi. Je songe sérieusement à quitter le secrétariat et me diriger vers la vente-automobile.

La chance est sans doute avec moi. Je suis toujours arrivée à mon bureau et à mon domicile, saine et sauve, et beaucoup plus tôt qu'en temps normal, et de bonne humeur en plus... dans mon cas c'est remarquable, je ne souris jamais avant 10h00 le matin.

Un chose cependant, Messieurs les chauffeurs, qui m'est intolérable, c'est le port de la ceinture de sécurité. A deux reprises j'ai été attachée par les liens du mariage, et je n'ai pu les supporter.

Messieurs les grévistes, bonne chance avec Laurence, et une grosse bise aux Montréalais. Vous êtes adorables.

Mme Gay TRICKEY
Montréal

Etude, mon beau souci

Depuis la Révolution tranquille, nos gouvernants ont décidé de rendre notre population plus instruite. La Commission Parent a présenté ses solutions que nos sauveurs du peuple ont très sensiblement modifiées.

Ils ont structuré notre système scolaire et instauré l'école gratuite. Bref, ils n'ont rien ménagé pour préparer des chômeurs instruits.

L'organisation, afin de faciliter à nos jeunes la meilleure instruction était, sur papier, un bijou d'imagination. Mais on avait oublié de préparer les gens qui devaient communiquer leurs connaissances aux élèves.

A ceux qui travaillaient et désiraient pousser leurs études, des cours du soir furent organisés. Comme cela ne suffisait pas, les unions avec la bénédiction de nos gouvernants ont mis sur pied les journées d'études.

Au moment où on s'y en attend le moins, nous apprenons qu'un groupe de syndiqués abandonnent leur travail pour consacrer une journée à l'étude. La production en souffre, les consommateurs en supportent les inconvénients.

Pourquoi nous plaindre? Tous, nous contribuons au perfectionnement intellectuel de milliers de travailleurs de tout âge et de toute occupation.

Après avoir préparé des chômeurs instruits, nous formons des travailleurs instruits.

Vivent les journées d'études qui assureront aux syndiqués la culture avec une grammaire mieux comprise et un vocabulaire moins sacristie.

Fernand de HAERNE
Montréal

Jouer au Père Noël

A chaque année, nous achetons des cadeaux de Noël. Le lendemain de Noël, tous les grands magasins et centres commerciaux lancent des grandes ventes avec des rabais de 25 à 50 p. cent.

Cette année, si nous attendions ces ventes des lendemains de Noël pour faire nos emplettes, nous épargnerions ce 25 à 50 p. cent.

La remise des cadeaux aurait lieu au Jour de l'An comme autrefois. Qu'en pensez-vous? Si on jouait un tour au Père Noël. C'est notre portefeuille qui serait content.

Jules LEBEAU
Montréal

Les cyclistes mal traités

Depuis quelques années, la bicyclette refait son apparition dans les rues de Montréal. Moyen de transport utilisé aux risques et périls du cycliste compte tenu du fait que les automobilistes n'ont aucun égard pour ceux-ci. Dernièrement, plusieurs cyclistes se sont réjouis à l'apparition de corridors dans les rues, corridors tracés par des lignes bleues. Enfin on fait une place aux cyclistes. Mais hélas ce fut une joie de courte durée. Ces dits corridors servent en réalité aux compétitions pré-olympiques.

Le cyclisme de randonnée n'est pas de la partie pour redorer le blason de "Drapeauville", il n'y a place que pour la compétition et la rentabilité. Il est temps que l'on pense à redonner à Montréal un caractère humain qui tienne compte des goûts et besoins des gens. La bicyclette ne prend pas beaucoup de place, ne fait pas de bruit, ni de pollution et ça tient les gens en forme. Mais tout cela est bien secondaire, n'est-ce pas?

Marie-Josée CHAMPAGNE
Montréal.

Requête au nouveau ministre de l'Education

Au ministre de l'Education,

Nous voulons vous féliciter pour votre nomination au ministère de l'Education et vous souhaiter du succès dans vos nouvelles fonctions.

Nous sommes un groupe d'enseignants qui terminons à l'université un cours préparant à l'enseignement du français langue seconde.

Nous sommes en tous points satisfaits de notre passage ici, des cours qui nous ont été dispensés. Nous remercions le ministère de nous avoir fourni l'opportunité de rafraîchir nos connaissances pédagogiques.

Mais voilà. Au moment de retourner bientôt dans les classes, nous nous rappelons les conditions difficiles que nous avons à vivre dans notre enseignement.

Nous constatons que si d'un côté, on fait beaucoup pour le perfectionnement de l'enseignant, le raffinement des procédés, des méthodes, rien n'est fait pour améliorer les conditions où se donne cet enseignement. Dans le cadre des structures actuelles, avec les contraintes du ratio, les élèves sont trop nombreux, le maître a trop de périodes à faire, trop de niveaux à enseigner pour faire un travail efficace, valable en langue seconde.

Il ne s'agit plus en effet de donner un cours magistral où les enfants seraient passifs ou tout au mieux réceptifs mais il faut encore apprendre aux enfants à communiquer dans la langue cible, en utilisant des procédés choisis, en simulant ou créant des situations propres à favoriser l'expression personnelle, voire autonome de l'étudiant.

Une langue ne s'enseigne pas comme une autre matière: c'est peut-être un contenu à transmettre mais c'est davantage des habitudes linguistiques à mettre en place. Cet objectif ne s'atteint que si l'élève a suffisamment l'occasion de parler et de s'exprimer en classe. Pour cela, il faut des groupes restreints.

Or, les conditions actuelles sont telles qu'on a des groupes de 30 à 40 élèves. (Chacun sait pourtant que le nombre optimum pour une classe de langue seconde est de 15.) Un même professeur doit recevoir jusqu'à 10 groupes dans une seule journée. Dix fois trente-cinq enfants soit trois cent cinquante, ça fait du monde à la messe comme on dit au Québec! Voir autant d'enfants dans une journée, recevoir des groupes de niveaux s'échelonnant de la 1ère à la sixième année, s'adapter à chaque groupe et adapter le groupe à soi en ignorant d'avance ses dispositions dépendant des cours qui ont précédé et qui suivront, établir une communication avec chacun, poursuivre un objectif pédagogique, changer de local constamment parce qu'on n'a pas le sien propre, trimbaler son matériel didactique, tout cela demande une habileté acrobatique dont plusieurs se lassent. On a beau aimer le défi, quand trop de difficultés se conjuguent contre soi, souvent on change de cap. Les Commissions scolaires ne peuvent rien faire pour améliorer la situation, prises qu'elles sont dans le carcan du ratio. Seule une intervention du ministère abaissant les normes élèves/professeur pourrait permettre à nos employeurs immédiats d'engager le personnel enseignant dont les enfants auraient besoin.

Plusieurs professeurs de langue seconde se plaignent également que du budget distribué à l'intérieur des écoles, rien ne se rend au niveau de la langue seconde. Les professeurs de langue seconde aimeraient avoir leur budget propre, si minime soit-il, faire leurs propres achats et rendre compte de leurs dépenses.

Nos demandes sont les suivantes:

1—Une diminution du nombre d'élèves par groupe de façon à rencontrer les normes des méthodes que nous devons utiliser.

2—Une diminution du nombre de périodes/semaine. Il faut du temps pour préparer les cours surtout quand on a six niveaux de groupes hétérogènes.

3—Un salaire comparable à celui qu'offrent d'autres employeurs pour les mêmes services. Il serait temps d'évaluer plus équitablement l'enseignant, toujours sous-rémunéré par rapport à d'autres métiers ou professions, compte tenu de sa formation, des études continuelles qu'il fait pour être à jour, de la responsabilité qui lui incombe. (Au primaire ou au secondaire, le maître cumule les tâches d'enseignant et de surveillant.)

Nous croyons ces demandes de meilleures conditions de travail justifiées puisqu'elles sont en corrélation avec le succès des enfants, nous pensons également qu'un plus juste salaire reconnaîtrait mieux la tâche de transmission des connaissances et d'éducation qui est nôtre dans un monde où le savoir est toujours l'assise du progrès et les valeurs morales, les bases de toutes civilisations.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un groupe d'enseignants
de français,
langue seconde.

Mary Charron, Srole Calestagne, Jocelyne Auclair, Vincent Tremblay, Luce Turgeon-Terriault, Danielle Brasseur, Emile Berthiaume, Hélène Huszte, Raymond Cadieux, Verna Cotnoir, Antoinette Foucault, Louise Allard, Marie-Rose Fagé, Margaret Segul, Liliane Mosséri, Clairette Caza-Ménard, Gene Wiltshire, Renée Paul, Barbara Ronluy, Hazel Fee, Gertrude Morency, Henry Ghable, Cécile Vincent, Yolande Dubien, Doran Armstrong, Roger Bouthillier, James Brazeau, Barbara Winters, Alvina Wafer, Laurette Rouleau, Ghislaine Desjardins, Annette Champagne, Suzanne Hachez-Dupuy.

Il nous faut un référendum, et au plus tôt

Comme un oiseau de proie qui s'apprête à s'abattre sur sa victime, le Québec, coupons-lui les ailes, pendant qu'il en est temps encore.

L'instrument pour accomplir ce découpage, n'est autre qu'un référendum, et ce référendum, c'est au gouvernement provincial actuel de le faire et non à l'infime minorité d'élus qui se débattent lamentablement dans le panier oppositionniste, exception faite de quelques hommes de grande valeur formant cette maigre opposition.

Je me suis toujours demandé comment il pouvait se faire que des politiciens chevronnés se soient embarqués dans cette galère, alors qu'ils auraient pu rendre d'éminents services à leurs compatriotes, dans d'autres formations politiques.

L'astuce de certains de ces messieurs est cousue de fil blanc. "Donnez-nous le pouvoir", disent-ils, "et nous ferons le référendum après".

Mais vous savez pertinemment bien, messieurs, que les Québécois, dans une proportion de 70 à 80 % ne veulent pas du séparatisme. Pendant que vous vous égosillez à prôner l'indépendance, c'est le pouvoir seul auquel vous aspire. Alors, partant de ce principe, je demande à Monsieur Robert Bourassa, et ce, au nom d'une grande partie de la population, de faire lui-même ce référendum en question, à seule fin de couper, une fois pour toutes, les ailes à cet oiseau vorace, en passe de s'abattre sur sa proie convoitée, la Belle Province. J'ai la conviction profonde, conviction partagée par la presque totalité de la province, que l'on répondra par un "NON" massif au SEPARATISME.

Qu'avez-vous donc à risquer, Monsieur le Premier ministre?... Absolument rien. C'est de votre devoir de le faire.

En agissant ainsi et promptement, vous ferez disparaître beaucoup d'équivoques au Québec comme à l'étranger. Je m'excuse d'avoir à me répéter, mais je considère qu'il est urgent et logique d'agir ainsi.

H. Beaudet,
St-Césaire de Rouville, P.Q.

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Suite de la page A 4

leur apporter, et elles le sont d'autant plus qu'elles font face à des difficultés, bien souvent associées au fait qu'elles souhaitent ou prévoient avoir plus de 3 enfants.

Notons ici que les relations observées entre les difficultés économiques des familles et le nombre d'enfants découlent de l'analyse que nous avons faite; les femmes elles-mêmes n'associent pas, en général, une baisse de niveau de vie avec la venue des deux premiers enfants; certaines ne la perçoivent pas du tout. Presque toutes les femmes souhaitent avoir au moins un enfant (90%), la grande majorité prévoyant en avoir 2 ou 3 (62%). Un peu moins de 30 pour cent en prévoient 4 ou plus.

Avant de passer à d'autres besoins qu'ont les familles, faisons le point sur certains éléments qui proviennent de l'enquête de fécondité.

— D'une part, les jeunes Québécoises qui s'étaient récemment mariées en 1971, affirment souhaiter 2.7 enfants en moyenne; ce qui est largement suffisant pour assurer le renouvellement des générations et un rythme de croissance modéré;

— Elles affirment aussi que les enfants sont essentiels au bonheur d'un couple;

— D'autre part, une fraction non négligeable (30%) des familles considèrent leur condition de vie comme difficile.

Famille idéale

Etant donné les embûches, les prévisions se réaliseront-elles? Déjà, nous savons qu'entre la taille de la famille que les femmes jugent idéale et celle qu'elles prévoient pour leur propre cas, il y a une différence de 10%, qui se manifeste surtout par la baisse de la fraction de celles qui considèrent idéale une taille de 4 enfants ou plus. On peut croire qu'elles pourront encore changer d'idée et réduire le nombre d'enfants qu'elles auront si les sacrifices à faire face à des aspirations très diverses sont trop grands en regard de la satisfaction que donneraient un troisième ou un quatrième enfant. Ce sont surtout ces dimensions de famille qui sont menacées. L'importance qu'elles auront dans le futur déterminera si on peut maintenir un certain rythme d'accroissefent naturel, à supposer que c'est là un objectif que la société se fixe, objectif essentiel dans le contexte québécois, selon certains (...)

La contraception

L'enquête de 1971 montre que l'usage de la contraception est largement répandu au Québec. Presque toutes les classes de la société ont été touchées par ce phénomène, quoique de façon inégale. Les méthodes les plus efficaces ne sont pas encore accessibles à toutes les femmes: les moins instruites et celles qui vivent en milieu rural étant encore nettement défavorisées. Mais on doit reconnaître que dans ce domaine les progrès ont été rapides et que les femmes qui se sont mariées après 1965 ont employé dès leur mariage une méthode contraceptive. Phénomène nouveau, puisqu'auparavant la contraception n'était souvent utilisée que pour mettre un terme à la famille. Phénomène nouveau et important, puisqu'il nous semble indiquer une attitude différente à l'égard de la famille: je vois là un signe que les couples souhaitent maîtriser le rythme auquel leur famille se bâtit. On souhaite se donner la possibilité de faire autre chose que de porter et d'élever des enfants. La chance de réaliser plusieurs aspirations de nature différente commence à s'offrir aux jeunes couples et ils en profitent.

Soulignons toutefois que la maîtrise recherchée n'est pas encore atteinte, loin de là. Plusieurs femmes qui avaient moins de 35 ans en 1971 ont admis ne pas avoir souhaité certaines de leurs grossesses: presque 30 pour cent n'avaient pas désiré leur dernier enfant. Bien entendu, une fois l'enfant né, même avant, on l'accepte et on l'aime. Mais ce n'est pas idéal.

On dira la fécondité est déjà bien faible. Si la disponibilité de meilleurs moyens contraceptifs et surtout une diffusion plus universelle de l'information allaient encore la réduire, ne doit-on pas laisser faire? Aucune hésitation ne me semble possible sur le choix à faire. Une société comme la nôtre se doit de procurer à tous les couples les moyens de réaliser leurs aspirations dans ce domaine; si les aspirations ne sont pas assez élevées pour satisfaire aux exigences des objectifs démographiques, il faut alors s'interroger sur les valeurs qui motivent nos concitoyens dans leurs choix.

Le deuxième point porte sur l'activité féminine. Il est bien connu que la femme mariée québécoise est moins active à l'extérieur de son foyer que les autres femmes canadiennes ou américaines. Jusqu'à tout récemment, ses valeurs l'ont surtout retenue à la maison où elle s'est occupée de son mari et de ses enfants. Je dis bien de son mari d'abord puisque les femmes qui se sont mariées au début des années 60 et qui par la suite ont eu des enfants, ont en majorité cessé de travailler régulièrement dès leur mariage, On imagine que les choses ont changé au cours des toutes dernières années, mais les données chiffrées manquent pour le confirmer. On ne peut toutefois mettre en doute qu'il y a eu une grande évolution: la fraction de celles qui restent actives après leur mariage avant la venue du premier enfant a presque doublé entre les femmes de 35-44 ans et celles de 25-34 ans: elle passe de 18 à 34 pour cent. Il semble sûr que les jeunes présentement aux études suivront la tendance déjà amorcée, et que la femme mariée, mère de famille et active ne sera plus l'exception.

Toutefois, il reste bien des réticences à vaincre. Les problèmes que crée la garde des jeunes enfants sont perçus par la grande majorité des femmes comme presque insurmontables et il faut avouer que de ce côté les services, qu'il s'agisse de garderies, d'aides familiales, de travail à temps partiel, ou même d'heures de travail flexibles, les services, dis-je, sont tout à fait inadéquats. D'une part notre façon d'organiser la vie dans le monde du travail, la situation faite à la femme sur le marché du travail, le manque de services et les valeurs traditionnelles quant au partage des tâches et des responsabilités au foyer n'incitent pas les femmes à rechercher un travail à l'extérieur (...)

Un autre aspect de l'activité féminine qui nous intéresse est son effet, sur la fécondité. Depuis longtemps on a observé que les femmes actives ont tendance à avoir moins d'enfants que les autres. L'analyse de cette relation est loin d'avoir apporté des réponses complètement satisfaisantes aux questions que pose cette relation. A tout événement, une autre constatation importante à noter est la suivante: la baisse très substantielle que la fécondité a subie s'est effectuée à un rythme beaucoup plus rapide chez les femmes qui n'étaient pas actives en 1971 ou qui ne l'avaient jamais été depuis leur mariage. Ce ne serait donc pas l'activité en tant que telle qui réduit les aspirations de fécondité, mais plutôt les transformations des mentalités, des attitudes plus profondes. Quand ces modifications, continuent de se satisfaire d'une vie centrée sur la famille, ne donnant qu'occasionnellement, sinon jamais, de place à une activité économique hors du foyer.

Les résultats de la recherche que nous effectuons sur la fécondité des couples québécois démontrent donc que l'évolution des aspirations de fécondité a atteint un stade qui nous incite à réfléchir sur les conséquences d'une poursuite des tendances actuelles. La famille elle-même, à cause des fonctions qu'elle remplit auprès des individus et pour la continuation de la société, ne semble pas gravement menacée. Mais produira-t-elle suffisamment d'enfants pour satisfaire aux objectifs démographiques que l'on se fixera? (...)

(1) Voir J. Henripin et E. Laplerre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux : qu'en pensent les Québécoises ? p. 130.

Wrangler CORDUROY Ordinaire grandeurs 26 à 36 2 POUR $19.99
VENDEUR AUTORISÉ
LOIS Wrangler Lee GWG UFO TOP LEVI'S BRITANIA LALIBERTE
GWG CORDUROY • Grandeurs 26 à 38 2 POUR $19.99
LEE BAGGIES CORDUROY Grandeurs 26 à 36 2 POUR $21.99
US TOP JEANS 14 oz. délave Grandeurs 26 à 36 $14.99
JEANS pour garçons et filles (enfants et adolescents) de 1 à 18 ans. Tailles de 24 à 56. CHEMISES, CHANDAILS, T-SHIRTS, ETC.
Aussi VESTES et VESTONS DE CUIR
GWG CHEMISES TOUTES GRANDEURS Prix sugg. $19.99 $5.99 ch.
ENSEMBLE POUR ENFANTS Grandeurs 7 ans à 20 ans Pantalons et vestons Obsac lavable $14.99
SIROIS JEANS
4 MAGASINS À VOTRE SERVICE
4057 est, rue Ste-Catherine COIN PIE-IX Tél.: 527-0240
1887 est, rue Mont-Royal COIN CARTIER Tél.: 525-4747
3122, chemin Chambly Longueuil Voisin Rest. Lapino Tél.: 674-0225
3835, rue Wellington Verdun Voisin Théâtre Odéon Tél.: 767-0327

L'élégance au masculin

par Stéphane MOISSAN

C'est une chance pour les femmes, les hommes intelligents ont compris qu'il ne suffit plus d'avoir du génie mais qu'il faut aussi plaire. Les plus intelligents ont deviné que le chemin de la séduction passait par une certaine mise en valeur de leur personnalité et qu'une garde-robe bien choisie devenait un argument de poids quelles que soient la séduction et la promotion envisagées.

Les femmes sont d'accord. En les regardant bien, c'est vrai que les hommes deviennent beaux; ils se transforment. Ceux qui le sont ne le cachent plus honteusement comme s'ils avaient peur qu'on les juge sots sur leur bonne apparence. Ceux qui ne le sont pas tout à fait cherchent à s'améliorer. Phénomène évident de notre civilisation de l'image, la réussite passe aujourd'hui par une apparence séduisante. Tous les détails comptent. L'homme met en valeur son capital, formule essentiellement masculine...

C'était vrai pour les femmes, cela l'est devenu pour les hommes. Toutes les promotions le leur prouvent. Le négligé peut aller gratter son banjo dans une ile ou sous un pont mais s'il veut faire carrière et s'il veut "passer" à l'image, comme on dit à la télévision, il doit se surveiller. L'examen de passage est décisif.

La mutation masculine progresse

La mutation masculine progresse à vue d'oeil. "Ca commence en se disant: Est-ce que je peux porter "ça"?, me confiait un jeune p.d.g. fort élégant. Alors, on se soigne pour se prouver et prouver aux autres qu'on peut porter "ça". On va même jusqu'à maigrir, on fait du jogging, on veut à tout prix avoir "l'air en forme".

Tant mieux s'ils y prennent goût. Au lieu de soigner les apparences juste pour les grandes occasions cela devient une habitude quotidienne contre laquelle les femmes ne protesteront certainement pas. Il était temps...

Les petits détails traîtres

C'est Montherlant qui a écrit: "Ceux qui ont l'habitude de se négliger, leurs efforts occasionnels pour être propres laissent toujours échapper un petit détail traître..." Si les femmes ont appris à ce que rien ne leur échappe, les hommes n'ont pas encore tout à fait acquis le sens du véritable bon goût qui se détecte souvent dans le petits détails.

La mode masculine, l'élégance au masculin comment la définir? C'est à trois jeunes femmes aux personnalités fort différentes, régulièrement en contact avec des hommes qu'elles décrivent comme élégants suivant leur critères, que nous l'avons demandé. L'art de s'habiller pour un homme, chacune le définit à sa manière mais toutes insistent sur un principe de base; choisir ce qui convient à sa personnalité n'est pas nécessairement la dernière mode ni uniquement une question de budget. L'homme élégant c'est avant tout celui qui a le goût du confort policé et une exigence extrême dans le choix du détail.

Le classique allégé

Marina Sturdza, chargée de relations publiques, trouve la mode masculine absolument fantastique depuis quelques années. Beaucoup moins structurée, elle est passe-partout et permet à l'homme de s'exprimer dans un superbe décontracté. "L'élégance masculine, c'est le raffinement, la souplesse et le confort". Mais pour Marina Sturdza "la mode c'est surtout amusant, comme manger est un plaisir". Cette saison, la mode masculine est intelligente et correspond à l'image d'efficacité et de dynamisme des hommes d'aujourd'hui. Elle avoue un certain penchant pour le grand luxe, les tissus chauds et naturels. "Les hommes élégants, dit-elle, se retrouvent généralement aux côtés de femmes élégantes. Ce sont d'ailleurs ceux qui ont l'allure la plus désinvolte. Ils oublient ce qu'ils ont sur le dos". La mode cette saison sera celle des vêtements qui ne contraignent ni ne pèsent, avec la plus sophistiquée des discrétions. Les matières sont nobles, lainages légers cuirs souples et toutes les teintes et demi-teintes de terre.

Eclectisme 1975

Pour Patricia Quill, coordonnatrice de mode à La Baie pour la région métropolitaine. "ce sont les plus jeunes qui montrent les tendances. Les hommes plus âgés doivent surveiller davantage leur garde-robe. L'essentiel de l'élégance masculine, c'est la coupe et le choix des couleurs. Il faut éviter les couleurs trop criardes mais ne pas craindre la fantaisie et l'humour. L'homme à la mode fait preuve d'imagination en créant son propre style. Il a l'air "relax" dans ses vêtements. Ainsi, Errol Pereira chargé de la conception visuelle à La Baie résume bien l'opinion de Patricia. Son métier ne lui impose aucune règle vestimentaire. Il s'habille exactement comme il le désire, comme il apprécie la vie, avec un certain raffinement dans la recherche et avec de l'humour. Il suffit parfois d'un costume de base pour composer plusieurs tenues et des duos très nouveaux.

Le confort policé

Selon Anne Devoy, acheteuse au magasin Le Château, l'homme élégant c'est celui qui s'habille suivant sa personnalité et qui a l'air à l'aise. Suivre la mode, c'est aussi s'habiller selon certaines tendances qui nous conviennent ou les transformer et les adapter à son style de vie. "Les hommes ont encore trop tendance à éviter la fantaisie par crainte de paraître efféminés. Et pourtant l'utilisation de la couleur ou de l'imprimé peuvent souvent faire toute la différence chez un homme qui rêve de se sentir impeccable et séduisant, mais dans le ton.

Cette saison, les hommes devraient miser sur la décontraction discrète, le confort moelleux et un zeste d'audace. Les couleurs sont chaudes et chaleureuses et les matières agréables à porter du matin au soir.

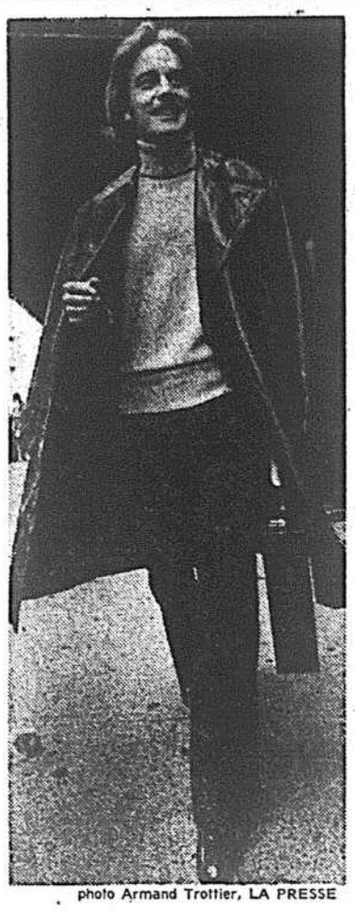

photo Armand Trottier, LA PRESSE

Style week-end et pour la ville.
Ci-contre, Pier Marier, homme d'affaires porte subtilement cette tenue dans laquelle il se dit très à l'aise pour les entractes du travail.
Chandail à col roulé en pur cachemire beige sur pantalon tout laine marron et manteau de cuir tan.
Pantalon, $65, chandail, $65; manteau de cuir importé d'Europe, $585.
Serviette Holt Renfrew, $85.
Chez Holt Renfrew.

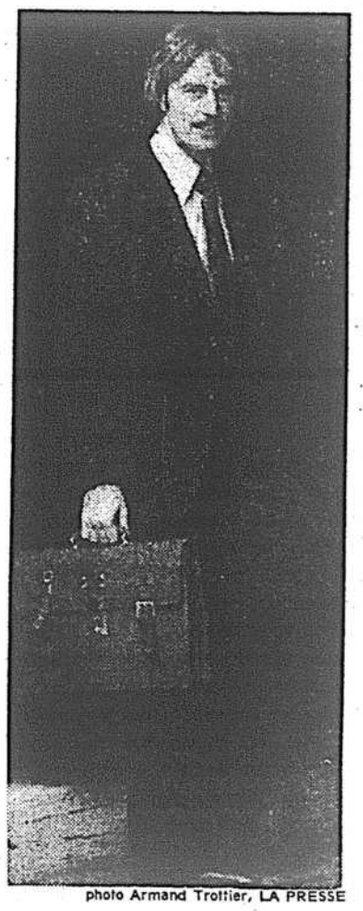

photo Armand Trottier, LA PRESSE

Impeccable et séduisant, à gauche, le costume de velours à larges rayures de teinte vert bouteille, accompagné d'une chemise unie en coton soyeux mais pâle et d'une cravate pure soie aux motifs modernes vert, orange et marron.
A la taille une fine ceinture de cuir naturel.
Costume importé de France, $295.
Serviette dernière mode en cuir souple importé, $185.
Chez Holt Renfrew, centre-ville.

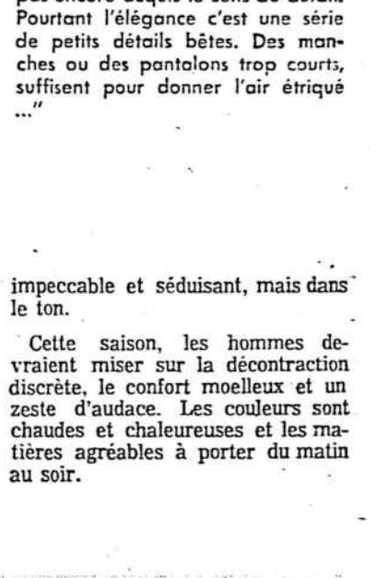

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Marina Sturdza. "Les hommes n'ont pas encore acquis le sens du détail. Pourtant l'élégance c'est une série de petits détails bêtes. Des manches ou des pantalons trop courts, suffisent pour donner l'air étriqué ..."

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Anne Devoy définit le "look" masculin comme celui de la silhouette allongée avec une certaine recherche de style. Yves Garcia, étudiant en administration travaille également au Château; il porte une tenue sport décontractée. Pantalon noir avec chemise de soie à fines rayures et long cardigan ceinturé. Pantalon en gabardine de laine noire, $26.95; veste cardigan en laine beige, $29.95. Chez Le Château.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Une tenue très décontractée mais très précise de ligne. Patricia Quill estime que c'est un excellent achat pour l'automne. Errol Pereira porte un large pull de mohair rayé aux teintes de l'automne sur une chemise finement imprimée et le pantalon de son costume de velours. Un ensemble très actuel et idéal pour tous les âges. Chemise, $12; costume de velours, $130, (dont on n'utilise que le pantalon cette fois). Chandail de mohair italien, $45. Chez La Baie, centre-ville.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

"C'est à la coupe qu'il faut attacher une importance primordiale."
Yves Garcia, à gauche, porte un costume de fin velours côtelé, beige fumé dont l'allure classique peut facilement se transformer avec toutes les possibilités de superpositions.
Une tenue plus conventionnelle mais le détail du large col et la petite veste boutonnée ne laissent pas insensible.
Costume de velours côtelé, $85.
Chemise polyester et coton de teinte crème, $12.95.
Cravate à rayures stylisées en polyester, $8.95.
Vêtements Le Château.

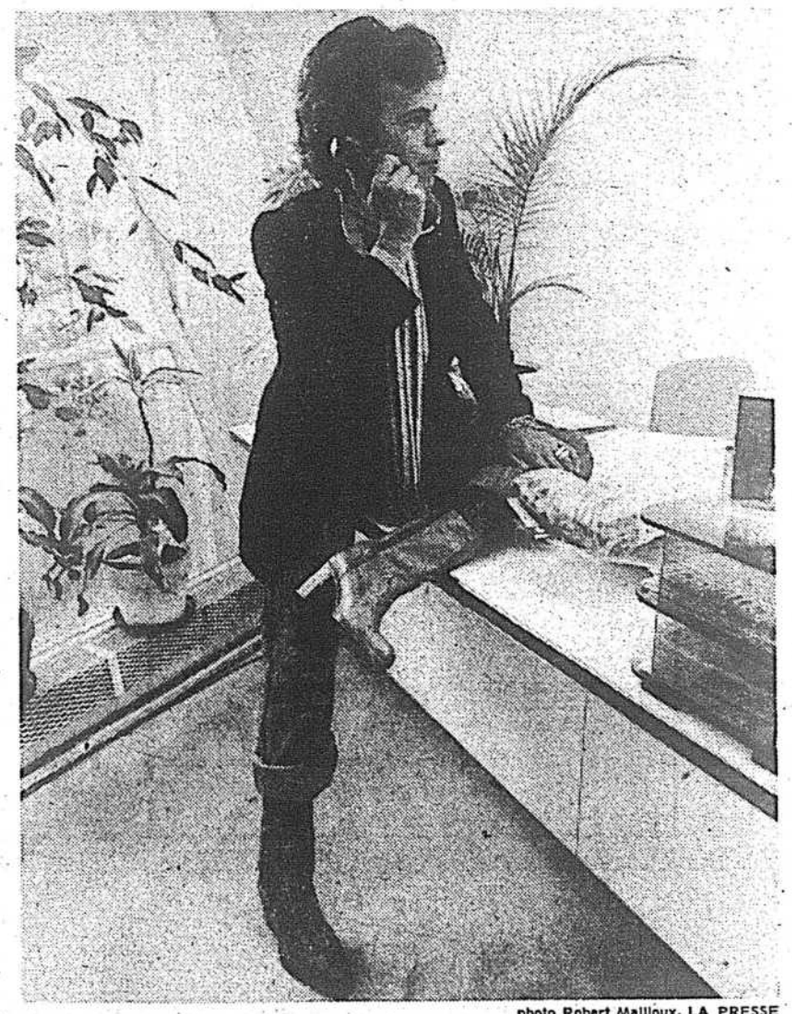

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Presque du dandysme à la 1975.
La garde-robe d'Errol Pereira commence avec un costume de velours noir. Il utilise ici, ci-contre, le veston sur un jean roulé à la mode 75,
Les bottes western finissent l'ensemble avec la longue écharpe de soie acétate.
Jeans, $17.
Chemise de coton finement imprimé, $17.
Costume de velours, $130; bottes, $60; écharpe, $6.
Chez La Baie,centre-ville.

Woolco

SOLDE ÉLECTRISANT

POUR UN FOYER TOUT "APPAREILLÉ" !

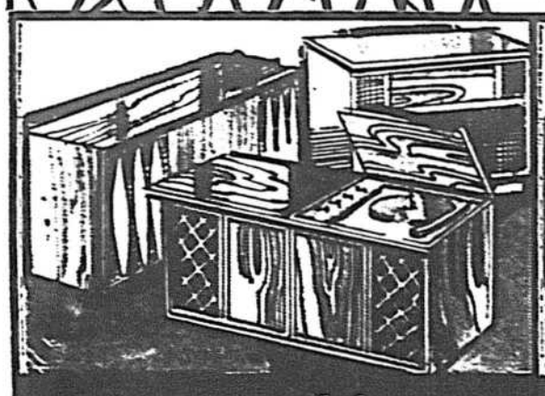

MEUBLES STÉRÉOS
Grand choix de styles

MEUBLES STÉRÉOS
Grand choix de styles

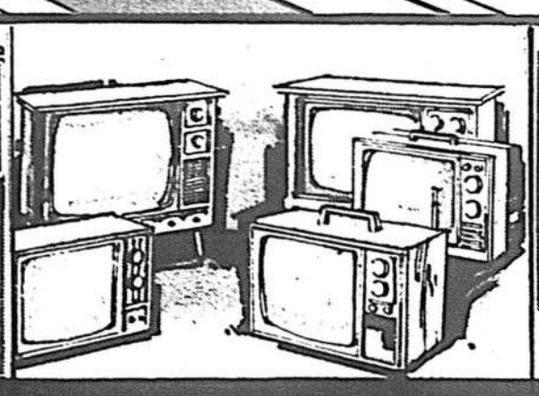

TÉLÉS MEUBLES ET PORTATIFS
pour images-sons irréprochables!

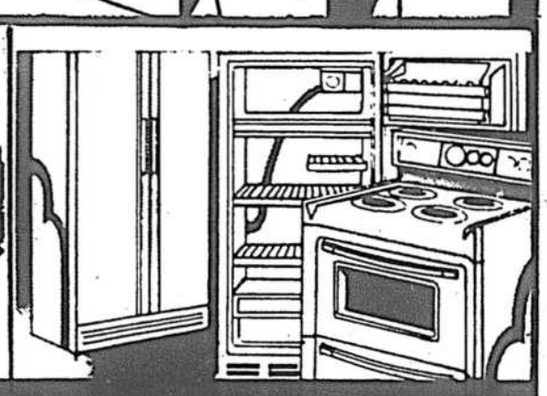

RÉFRIGÉRATEURS ET CUISINIÈRES
de qualité, à bas prix!

MEUBLE STÉRÉO SANYO DE STYLE ESPAGNOL

Un meuble stéréo aussi agréable à l'oeil qu'à l'oreille! Syntonisateur AM.FM.Multiplex. Lecteur 8 pistes incorporé. Table tournante BSR automatique. Meuble élégant de style espagnol. Une offre à ne pas manquer!

Prix Woolco **326.66**

MEUBLE STÉRÉO FLEETWOOD DE STYLE MÉDITERRANÉEN

Fleetwood... synonyme de haute qualité et de son excellent. Ce meuble stéréo comprend un syntonisateur AM.FM.Multiplex, une grande table tournante Garrard et un lecteur 8 pistes incorporé. Meuble magnifique de style méditerranéen.

Prix Woolco **399.66**

TÉLÉVISEUR NOIR ET BLANC PORTATIF DE RCA, 20"

Ce téléviseur portatif noir et blanc assure une image claire et un son excellent, pour un fonctionnement sûr des années durant. Écran de 20" Syntonisateurs UHF.VHF

Prix Woolco **149.66**

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE BRENTWOOD, 30"

Ce modèle entièrement automatique est doté d'un four à nettoyage continu, d'une prise programmée pour appareils auxiliaires, d'éléments de surface amovibles et d'un tiroir de rangement pratique. Offert en blanc.

Prix Woolco **323.88**

MEUBLE STÉRÉO SANYO À LECTEUR 8 PISTES INCORPORÉ

Une offre qui fera la conquête du mélomane avisé! Ce meuble stéréo des plus élégants comprend un syntonisateur AM.FM.FM stéréo, une table tournante BSR automatique et un lecteur 8 pistes incorporé. Meuble de style espagnol, mesurant 45" de longueur.

Prix Woolco **288.66**

MEUBLE STÉRÉO FLEETWOOD DE STYLE ESPAGNOL

Un modèle conçu pour répondre aux goûts de tous les amateurs de musique! Syntonisateur AM.FM.Multiplex. Lecteur 8 pistes incorporé. Table tournante Garrard assurant une excellente reproduction du son. Meuble de 46" de style espagnol.

Prix Woolco **339.66**

TÉLÉVISEUR NOIR ET BLANC PORTATIF DE RCA, 12"

Un modèle portatif de première classe! Fonctionne sur c.a. ou sur piles. Châssis 100% transistorisé. Son et image instantanés. Syntonisateurs UHF.VHF. Une offre formidable à ne pas manquer!

Prix Woolco **134.66**

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE DANBY, 30"

Un modèle d'excellente qualité, à four automatique et éléments de surface amovibles. Réglage de chaleur progressif. Prise programmée pour appareils auxiliaires. Grand tiroir de rangement. Offert en blanc.

Prix Woolco **199.88**

MEUBLE STÉRÉO SANYO DE STYLE CONTEMPORAIN

Style d'une élégance recherchée et son excellent, voilà ce qu'offre ce meuble stéréo de très bonne qualité. Syntonisateur AM.FM.Multiplex. Lecteur 8 pistes incorporé. Table tournante BSR automatique. Meuble de 65" de style contemporain.

Prix Woolco **336.66**

MEUBLE STÉRÉO BRENTWOOD DE STYLE CONTEMPORAIN

De la musique avant toute chose... Ce superbe meuble stéréo de 60" comprend un syntonisateur AM.FM.Multiplex, un lecteur 8 pistes incorporé et une table tournante BSR automatique. 2 haut-parleurs très puissants. Meuble élégant, de style contemporain.

Prix Woolco **429.66**

Télécouleur portatif BRENTWOOD à écran de 20"

Vous obtenez une image couleur d'excellente qualité avec ce télécouleur 100% transistorisé. Son et image instantanés. Accord précis automatique. Dispositif "Color Lock" Syntonisateurs UHF.VHF Un excellent achat!

Prix Woolco **449.66**

SÉCHOIR AUTOMATIQUE McLARY

Ce séchoir des plus efficaces offre le choix de 4 programmes pour répondre à tous vos besoins: programme ordinaire, programme spécial pour les tissus à pressage permanent, programme d'aération et programme super. Blanc.

Prix Woolco **194.95**

MEUBLE STÉRÉO PHONO-SONIC DE STYLE ESPAGNOL

Un achat dont vous vous féliciterez des années durant! Ce meuble stéréo d'inspiration espagnole comprend un syntonisateur AM.FM.Multiplex, une table tournante BSR automatique et un lecteur 8 pistes incorporé. Meuble de 48"

Prix Woolco **279.66**

MEUBLE STÉRÉO BRENTWOOD À LECTEUR 8 PISTES INCORPORÉ

Ce meuble superbe, de style contemporain, est doté d'un syntonisateur AM.FM.Multiplex, d'un lecteur 8 pistes incorporé et d'une table tournante BSR automatique. Commande automatique de fréquence. Meuble de 40" Ne manquez pas cette offre exceptionnelle!

Prix Woolco **324.66**

Télécouleur portatif MAGNASONIC à écran de 16"

Le monde fascinant de la couleur s'installera chez vous au simple toucher d'un bouton avec ce modèle 100% transistorisé aux nombreux indices de haute qualité: son et image instantanés, syntonisateurs UHF.VHF, etc.

Prix Woolco **409.66**

DÉSHUMIDIFICATEUR ELECTROHOME

Ce modèle déshumidifie jusqu'à 14 chopines d'eau par jour et est doté d'un voyant lumineux et d'un humidistat. Mesure environ 16¾" de profondeur sur 13½" de largeur sur 21½" de hauteur

Prix Woolco **119.99**

MEUBLE STÉRÉO PHONO-SONIC DE STYLE CONTEMPORAIN

Remarquez les caractéristiques d'excellence de ce meuble stéréo: syntonisateur AM.FM.Multiplex, table tournante BSR automatique et lecteur 8 pistes incorporé. Ce meuble élégant, de style contemporain, rehaussera l'aspect de toute pièce.

Prix Woolco **279.66**

MEUBLE STÉRÉO BRENTWOOD DE STYLE MÉDITERRANÉEN

Un meuble stéréo doté de multiples avantages: syntonisateur AM.FM.Multiplex, lecteur 8 pistes incorporé et table tournante BSR automatique. Haut-parleurs assurant une excellente reproduction du son. Meuble de 60"

Prix Woolco **366.66**

Meuble télécouleur BRENTWOOD à écran de 26"

Un télécouleur digne de toute confiance! Châssis 100% transistorisé. Son et image instantanés. Accord précis automatique. Télécommande. Syntonisateurs UHF.VHF. Meuble de style contemporain, monté sur roulettes pour faciliter les déplacements

Prix Woolco **699.66**

DÉSHUMIDIFICATEUR ELECTROHOME

Un déshumidificateur protège contre la rouille, la moisissure et les odeurs de renfermé. Ce modèle retire de l'air jusqu'à 18 chopines d'eau par jour. Humidistat. 16¾" de profondeur sur 13½" de largeur sur 21½" de hauteur

Prix Woolco **$134**

MEUBLE STÉRÉO PHONO-SONIC DE STYLE MÉDITERRANÉEN

Ce meuble stéréo allie progrès électronique, fabrication soignée et belle apparence. Syntonisateur AM.FM.FM Stéréo. Table tournante BSR automatique. Lecteur 8 pistes incorporé. Meuble de 48" de style méditerranéen pour compléter en beauté le décor de votre salon!

Prix Woolco **279.66**

MEUBLE STÉRÉO BRENTWOOD DE STYLE CONTEMPORAIN

Faites plaisir à toute la famille en vous procurant ce meuble stéréo compact de 42" Syntonisateur AM.FM.Multiplex. Lecteur 8 pistes incorporé. Table tournante BSR automatique. Commande automatique de fréquence. Ce meuble de style contemporain enjolivera tout décor!

Prix Woolco **199.66**

ARTICLES DIVERS

ASPIRATEUR VERTICAL REGINA

Une offre qui fera la conquête de la ménagère avisée. Modèle de 7 ampères, à 2 vitesses et indicateur du niveau de poussière. Fini 2 tons, en beige.

Prix Woolco **$43**

ARTICLES DIVERS

DÉSHUMIDIFICATEUR OASIS

Une offre sûre de plaire à l'acheteur avisé! Ce déshumidificateur Oasis retire de l'air jusqu'à 14 chopines d'eau par jour. Humidistat. 13½" de profondeur sur 15" de largeur sur 22" de hauteur.

Prix Woolco **$104**

MAGASINS A RAYONS Woolco

BROSSARD — PLACE PORTOBELLO — 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL — CENTRE LAVAL — Sortie 65 de l'autoroute des Laurentides et boul. Saint-Martin
SAINT-LÉONARD — CENTRE LANGELIER — 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est
KIRKLAND — PLAZA SAINT-CHARLES — Sortie 31 de la Transcanadienne et boul. Saint-Charles
LONGUEUIL — CENTRE CENTREVILLE — Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier
ST-LAURENT — CENTRE LE BAZAR — 3750, Côte-Vertu (Autobus 147) Transcanadienne sortie 38
ST-JEAN — LES GALERIES RICHELIEU — 978, boulevard de Séminaire
LaSALLE — CENTRE LE CAVELIER — 8248, boul. Champlain LaSalle
VALLEYFIELD — CENTRE VALLEYFIELD — 30, Dufferin Road Valleyfield
REPENTIGNY — LES GALERIES RIVE NORD — 100, BOUL. BRIEN REPENTIGNY
ROSEMÈRE — PLACE ROSEMÈRE — 401 boul. Labelle Rosemère

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI et MERCREDI: De 9:00 a.m. à 6:00 p.m. JEUDI et VENDREDI: De 9:00 a.m. à 9:00 p.m. — SAMEDI: De 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront calmes et intrépides. Ils seront doués d'une énergie morale et d'un esprit dominant la matière, ainsi que d'une intelligence domptant la brutalité. Ils pourront assujettir leurs passions et réussiront très bien dans le domaine industriel. Ils auront à combattre l'insouciance, la spéculation, l'insécurité et l'abandon au hasard. Ils auront parfois un manque de sérieux et un caractère bohème.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Des complications pourraient menacer votre vie professionnelle, mais vous saurez défendre vos droits. Ne dramatisez donc pas les petits événements, cela évitera bouderies et brouilles. Prenez une attitude de réserve avec une nouvelle relation.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

N'envisagez rien de très durable des engagements qui seront pris, des événements indépendants de votre volonté renverseront les situations les mieux établies.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous hésitez entre vos sentiments et vos intérêts, c'est vous seuls qui pouvez prendre la décision qui s'impose. Mûrissez le problème avant de vous engager totalement. En horoscope féminin, mariage avantageux qui flatte l'ambition.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Ne soyez pas inquiets au sujet de votre avenir, même si, pendant quelques jours, il règne un peu d'incertitude: tout finira par s'arranger bien mieux que vous ne l'espériez.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

En horoscope féminin, possibilité de rencontrer un partenaire d'origine étrangère, avec lequel on pourrait faire ou refaire son existence. Un voyage important pourrait avoir une influence définitive sur votre carrière. Attention aux maladies contagieuses ou saisonnières.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Attention aux accidents de route! Vous serez probablement fort tracassés au sujet de la santé d'un frère ou d'une soeur. Ne comptez pas trop sur l'appui qu'on vous a promis, mais faites confiance à vos qualités de persévérance et d'endurance.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous disposerez d'une grande liberté d'action: l'attention et la persévérance vous permettront d'atteindre le but que vous vous êtes fixé contre vents et marées. Vous vous montrerez plus réservés dans vos rapports avec autrui.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Si vous rencontrez trop d'opposition, faites la part du feu, laissez tomber ce qui n'est pas vraiment important. Sur le plan sentimental, passez l'éponge sur une petite querelle d'amoureux.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vos mérites et vos efforts seront reconnus ou récompensés. Dans une affaire délicate, vous saurez vous comporter avec sagesse et circonspection. N'hésitez pas à faire une démarche favorable à vos projets.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous ne vous sentirez pas aptes à prendre des initiatives hardies. Cantonnez-vous dans la routine journalière, mettez de l'ordre dans vos affaires.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

La quiétude de votre foyer pourrait être troublée par des dissentiments entre vos parents; ne prenez pas parti. Les malaises dont vous souffrez peuvent être provoqués par des excès de table. Perte de prestige.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Bonne journée pour les questions sentimentales: une rencontre pourrait vous combler de joie. Toutes les activités qui nécessitent des dons artistiques ou de l'originalité sont favorisées.

VENTE D'AOÛT

Georges Pouliot
FOURRURES INC
MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche
(stationnement gratuit)
527-8664

UNE FOIS DE PLUS, FAUCHER
VOUS PROUVE QUE LES VRAIES AUBAINES SE TROUVENT À LAVAL.

Profitez des prix spéciaux pour la rentrée des classes

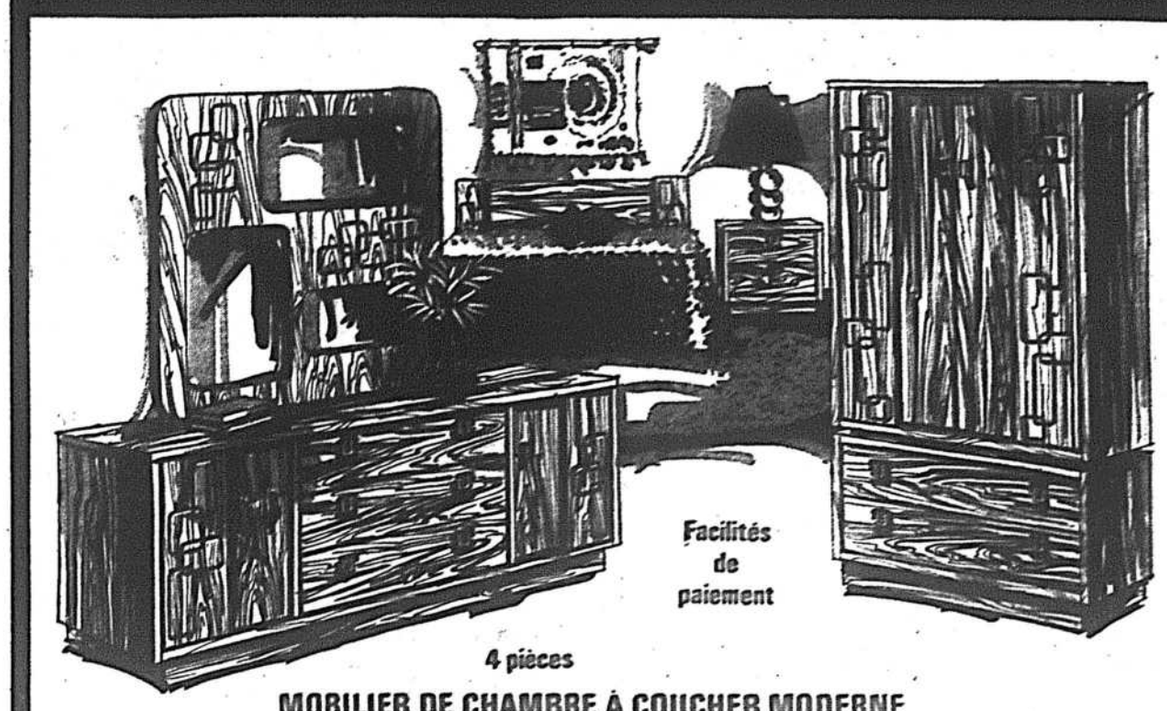

Facilités de paiement

4 pièces

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER MODERNE

Ce mobilier comprend une commode basse à trois sections, la partie centrale contenant trois tiroirs et les deux extrémités étant munies de portes dissimulant des tiroirs. Cette commode est surmontée d'une glace, claire ou fumée, montée sur un cadre de coupe. La commode haute (39 x 72 po.) est munie de deux portes dans la partie du haut et de deux tiroirs dans le bas. La tête de lit assortie s'obtient en largeurs de 39, 54 et 60 po. (ou 120 po. moyennant un léger supplément). Tous les tiroirs sont construits suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde et glissière sur un guide central. Le dessus, le devant et les côtés de tous les meubles sont en bois de placage pacanier sur une carcasse en bois massif solide. PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

$699.95

Les tables de chevet s'achètent séparément

MOBILIER DE CHAMBRE
DE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS en bois fruitier, 4 pièces

Ce magnifique ensemble comprend une commode basse à 9 tiroirs (dimensions: largeur 66 po. hauteur 32 po. profondeur 19 po), une grande glace à cadre de bois sculpté surmontant cette commode, une commode haute à 5 tiroirs (dimensions: largeur 38 po. hauteur 48 po. profondeur 20 po), une tête de lit ajourée et sculptée qui s'obtient en largeur de 54 ou 60 po. Tous les tiroirs sont fabriqués suivant le mode d'assemblage à queue d'aronde, sont protégés contre la pénétration de la poussière et glissent facilement grâce à un guide central PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

$499.95

Les tables de chevet s'obtiennent moyennant un supplément modique

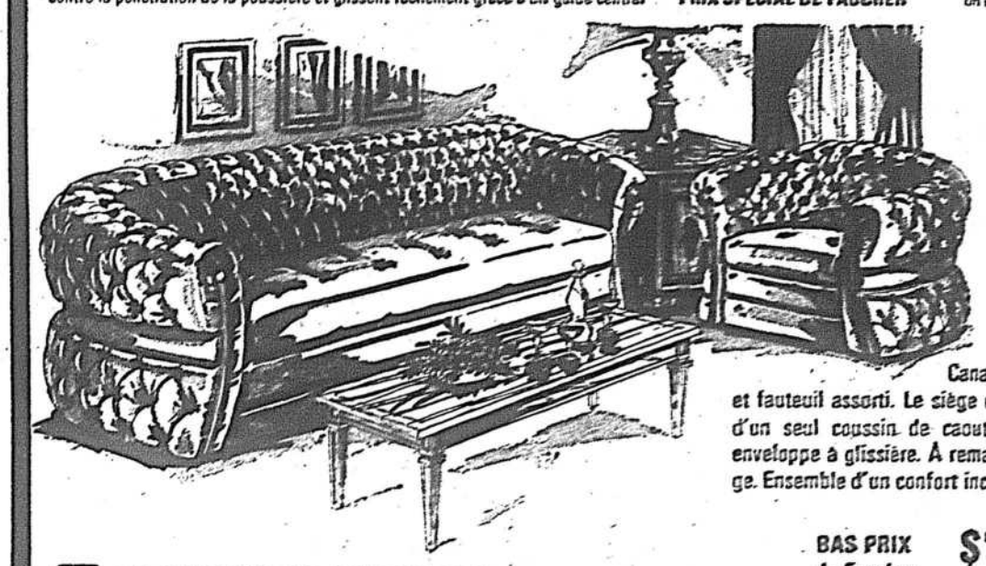

Pour salle de séjour...

MOBILIER CONTEMPORAIN RECOUVERT VELOURS

Canapé à quatre places et fauteuil assorti. Le siège du canapé est garni d'un seul coussin de caoutchouc-mousse avec enveloppe à glissière. À remarquer, le capitonnage. Ensemble d'un confort incomparable.

BAS PRIX de Faucher $799.95

■ FACILITÉS DE PAIEMENT
■ STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

JOLI BAHUT

Dimensions 16 x 48 x 28 pouces. Muni de trois portes coulissantes et d'une tablette réglable.

BAS PRIX DE FAUCHER $84.95

ÉTAGÈRE POUR SALLE DE SÉJOUR

Dimensions: 16 x 48 x 32 pouces

Ce joli meuble peut recevoir un ensemble stéréophonique, un téléviseur portatif, ou toutes sortes de bibelots. Il est muni d'un compartiment spécial pour les cartouches de magnétophone, ainsi que de tablettes amovibles.

Impeccablement fini en placage de pacanier, il résiste aux taches et aux égratignures.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $79.95

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590

le monde
la presse
JEUDI
28 AOUT 1975

Les victimes de Kent State ne seront pas dédommagées

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Le procès de l'Université de Kent State s'est terminé hier à Cleveland (Ohio) par un verdict de non culpabilité: le jury chargé de l'affaire a estimé que le gouverneur de l'Etat et la Garde nationale ne devaient pas être tenus pour responsables de la mort des quatre étudiants tués sur le campus en 1970.

Les six hommes et les six femmes composant le jury ont décidé que le gouverneur de l'Etat de l'Ohio, M. James Rhodes, et les 28 autres inculpés dont les gardes nationaux qui avaient tiré les coups de feu faisant quatre morts et neuf blessés n'auraient pas à payer d'indemnités aux familles des victimes. Celles-ci demandaient 46 millions de dollars de dommages et intérêts.

Le président du jury a lu le verdict dans une salle comble sous les sifflets de nombreux jeunes. Les mères des étudiants morts sanglotaient.

Les avocats de la défense avaient fait valoir que la Garde nationale avait ouvert le feu le 4 mai 1970 contre les étudiants manifestant contre l'intervention américaine au Cambodge pour se protéger. Après la lecture du verdict, l'accusation a fait savoir qu'elle ferait appel.

Le procès, qui avait commencé le 19 mai dernier, est le dernier d'une série de rebondissements dans l'affaire d'un drame qui, en son temps avait bouleversé l'Amérique. Les manifestations sur le campus de l'université avaient débuté le 1er mai 1970. Le lendemain, M. James Rhodes, gouverneur de l'Etat, envoyait la Garde nationale sur les lieux pour ramener le calme. Deux jours plus tard au cours d'une confrontation avec les étudiants, les soldats faisaient feu pendant 13 secondes.

Une chambre de mise en accusation réunie peu après pour étudier les circonstances de la fusillade décidait qu'il n'y avait pas lieu à poursuite. A la suite d'une protestation des parents des victimes, un rapport fut soumis à une commission présidentielle qui jugea la fusillade inexcusable.

Les parents des victimes intentèrent alors un procès contre le gouverneur Rhodes et cinq membres de la Garde nationale. L'affaire fut portée devant le ministère de la Justice dirigé alors par M. John Mitchell, l'un des principaux protagonistes, plus tard, de l'affaire Watergate. En 1971, le ministère décida de classer le dossier estimant qu'une enquête supplémentaire ne se justifiait pas.

Mais en 1973 le nouveau ministre de la Justice, M. Elliott Richardson, ordonnait une nouvelle enquête et formait un grand jury. Celui-ci inculpait huit membres de la Garde nationale, décidant qu'ils avaient violé les droits constitutionnels des victimes en tirant sur eux pour les intimider. Ces huit hommes étaient parmi les inculpés qui ont été reconnus non responsables hier par le jury de Cleveand.

Manifestation de masse de la droite israélienne

JERUSALEM (UPI, PA, AFP) — M. Henry Kissinger a déclaré hier soir qu'il restait peu de choses à régler avant la conclusion de l'accord israélo-égyptien sur le désengagement dans le Sinaï, qui sera vraisemblablement paraphé en fin de semaine ou lundi, au plus tard.

Alors que le secrétaire d'Etat américain revenait d'Alexandrie à Jérusalem pour poursuivre ses discussions sur les derniers détails de l'accord, des militants de la droite israélienne annonçaient pour ce soir une manifestation de masse contre M. Kissinger et contre le gouvernement israélien.

"Nous ne voulons pas d'un autre Vietnam ici," a déclaré le porte-parole du mouvement nationaliste "Gush Imunim" (groupe de fidèles), qui organise la manifestation et attend quelque 100,000 personnes au défilé de ce soir, autorisé par la police.

A l'issue d'une réunion de deux heures avec les négociateurs israéliens, hier soir, M. Kissinger a déclaré: "Nous complétons maintenant le projet d'accord." M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères, a indiqué pour sa part, que son pays désirait plus de clarifications de la part de l'Egypte avant de parachever le projet d'accord. Les négociations se poursuivent aujourd'hui.

A l'issue de deux heures d'entretien de M. Kissinger avec le président Sadate à Alexandrie, le porte-parole égyptien a déclaré que toutes les questions ont été carrées. "Si la réponse de l'autre côté est satisfaisante, il y aura un nouveau progrès," a ajouté M. Tahsin Bashir. Il a précisé que M. Kissinger emportait à Jérusalem certaines formulations qu'il devrait soumettre aux dirigeants israéliens avant de ramener la réponse à Alexandrie ce soir.

Les quelques points qui restaient à régler portent beaucoup plus sur des formulations que sur des faits et ne constituent donc pas un véritable obstacle, a-t-on indiqué de part et d'autre.

On s'attend à Jérusalem que le gouvernement Rabin se réunira dimanche pour ratifier l'ensemble de l'accord.

Le fils de Sélassié demande une autopsie

ADDIS ABEBA (PA, Reuter, UPI et AFP) — L'empereur Hailé Sélassié, qui régna sur l'Ethiopie pendant plus d'un demi-siècle jusqu'à son renversement par les militaires, en septembre 1974, est mort hier à l'âge de 83 ans. Le "Roi des rois" a été trouvé mort dans son lit hier matin par un serviteur, a précisé le gouvernement.

Il souffrait de la prostate et, selon la radio éthiopienne, il serait mort des suites de cette maladie.

Son fils, le prince Merid Azmatch Asfa Wossen a demandé que le corps de son père, l'ex-empereur Hailé Sélassié, soit autopsié par des médecins indépendants et des représentants de la Croix-Rouge internationale.

Dans un communiqué diffusé à Londres, le prince affirme que son père se remettait bien d'une opération de la prostate. Il demande aux chefs d'Etat africains et au reste du monde de déployer tous les efforts pour découvrir les raisons de son décès.

Les informations en provenance d'Addis Abeba affirmant qu'il n'a pas été possible pour le médecin de l'ex-empereur de voir ce dernier quand il est tombé malade, sont incroyables, a-t-il ajouté. Le Dergue, conseil militaire au pouvoir en Ethiopie, portait l'entière responsabilité de son bien-être et de sa sûreté. "Aucun Ethiopien ne pourra lui pardonner ce grave acte d'irresponsabilité", ajoute-t-il.

La mort de l'ex-empereur d'Ethiopie, n'a suscité aucune émotion visible dans Addis-Abeba.

Aucune manifestation particulière, aucun indice d'opération préventive n'a pu être observé dans la capitale éthiopienne entre quatorze heures et seize heures locales. Les églises coptes d'Addis-Abeba étaient, au surplus, fermées, le mercredi étant un jour de jeûne.

Les obsèques, indique-t-on de source autorisée, ont eu lieu, hier soir, dans la plus stricte intimité, selon la tradition éthiopienne. Selon cette tradition, l'inhumation des morts se déroule dans les vingt-quatre heures suivant le décès.

Depuis sa déposition, l'ancien empereur vivait en reclus dans l'un de ses anciens palais à Addis-Abeba. En mai, on annonça que sa santé s'était détériorée. Opéré de la prostate, il semblait cependant, selon les bulletins médicaux, se rétablir. La radio éthiopienne a déclaré que son état de santé s'est aggravé mardi. La princesse Tenagne-Work, seule survivante de ses filles, fut autorisée à se rendre à son chevet. Mais il ne semble pas qu'on ait alors jugé proche l'issue fatale.

Celui qui règna en monarque absolu sur 27 millions de personnes s'est éteint apparemment seul.

L'ancien empereur, qui fut l'un des hommes les plus riches du monde, sera mort privé de tout pouvoir, et après avoir été condamné par son armée, qui l'accusait d'avoir détourné à son profit les richesses du pays.

La mort du "Roi des rois" pourrait épaissir encore le mystère qui entoure les sommes fabuleuses que le défunt aurait, selon les nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba, accumulées depuis des décennies dans des banques suisses.

Hailé Sélassié, laisse derrière lui une fortune fabuleuse, évaluée selon le président de la commission militaire éthiopienne d'enquête sur la corruption à 15 milliards de dollars, dont quelques 3 milliards déposés dans des banques britanniques, ouest-allemandes et américaines.

Hailé Sélassié, d'après le quotidien britannique Daily Telegraph, disposait également de 400 millions de dollars de dépôts dans les banques suisses.

Ces fonds, s'ils existent réellement, doivent aux termes du droit suisse aller aux héritiers, notamment au fils du Négus, le prince Asfa Wossen. Toutefois, en vertu de la réglementation bancaire, il leur faudra apporter la preuve que ce sont bien eux les héritiers et, en ce qui concerne les comptes numérotés, prouver qu'ils avaient légalement connaissance des comptes et de leurs numéros.

Si ces conditions ne sont pas remplies, la fortune du Négus n'aurait plus de propriétaire. Elle subirait le même sort que celle du dernier tsar de Russie Nicolas II, déposée notamment en Grande-Bretagne, qu'aucun membre de la famille des Romanov, faute de preuve légale, n'a pu récupérer.

Gomes conspué à Lisbonne

LISBONNE (AFP, PA) — Environ 50,000 personnes ont participé hier soir à Lisbonne à la manifestation organisée par le Front uni révolutionnaire, qui comprend le parti communiste et six autres organisations d'extrême gauche, pour exprimer leur soutien au premier ministre Vasco Gonçalves. Le président de la république, le général Costa Gomes, a été conspué par les manifestants à la fin du défilé devant le palais présidentiel de Belem.

Cependant, à Porto, la deuxième ville du pays située à quelque 200 milles de Lisbonne, une foule estimée à quelque 50,000 personnes, a participé à une manifestation organisée par le parti socialiste pour réclamer le départ du général Gonçalves à la direction du gouvernement et protester contre le retour du général Enrico Corvacho au poste de commandant de la région militaire du nord du Portugal. La manifestation s'est déroulée sans incident.

Partis du quai de Sodre, dans le port de Lisbonne, les manifestants de la gauche portugaise ont défilé sur les bords du Tage pour se rendre au palais de Belem. A leur tête se trouvaient quelques dizaines de militaires, principalement des marins. Des Espagnols défilaient le visage recouvert d'une cagoule blanche. Les manifestants scandaient de nombreux slogans: "En avant pour le pouvoir populaire!", "Unité des forces révolutionnaires!", "A bas la social-démocratie!" et "Finie la violence fasciste!"

Le général Costa Gomes et le premier ministre Gonçalves sont apparus à la terrasse du palais, tandis que la foule sensiblement moins nombreuse qu'au départ scandait: "Vasco! Vasco!, Cinquième division! (organe de propagande du MFA, pro-communiste, dissoute par le président).

Le discours du président Gomes a été accueilli par une volée de sifflets et de huées et il n'a visiblement pu le terminer et s'est retiré brusquement, tandis que M. Gonçalvès, resté sur la terrasse, recueillait les applaudissements d'une foule qui se dispersait.

Plus tôt dans la journée, des troupes du Copcon avaient occupé les bureaux de la 5e division, services d'information militaire pro-communistes, qui avait reçu la veille l'ordre de suspendre ses activités.

Fonds de solidarité pour les pays du Tiers-monde

LIMA (AFP) — Plus de six milliards de dollars seront consacrés par les pays non alignés au financement d'un fonds de solidarité et d'un système de défense des prix des matières premières, apprend-on de source autorisée.

Le Koweit a annoncé aux membres de la cinquième conférence ministérielle des pays non alignés, qui se tient actuellement à Lima, qu'il est prêt à apporter au fonds de solidarité une contribution volontaire de 1,200 millions de dollars, a dit à l'AFP un délégué arabe.

Ce fonds dont le siège se trouvera à Koweit et dont le fonctionnement sera aussi financé inconditionnellement par ce pays est destiné, souligne-t-on dans les milieux de la conférence, au financement du développement des nations du Tiers-monde. Il ne sera donc pas limité aux non-alignés.

Bien que d'autres pays pétroliers du monde arabe n'aient donné à la conférence aucune indication en ce qui concerne leur éventuelle contribution volontaire, les experts considèrent que le fonds pourra atteindre une puissance de financement de l'ordre de quelques trois milliards de dollars.

La conférence a décidé également, au niveau de sa commission économique, la création d'un conseil d'associations de pays producteurs de matières premières qui disposera également d'un fonds financier pour défendre le prix des matières premières.

La commission travaille sur un plan établi par M. Sidney Dill, auteur du plan Horowitz de 1964 pour l'établissement d'un accord de financement compensatoire.

le monde

la presse

JEUDI
28 AOUT 1975

Isabel Peron plie devant l'armée

BUENOS AIRES. (AFP, UPI, Reuter) — La présidente d'Argentine, Maria Estela Peron, a finalement cédé, hier, après 48 heures de crise ouverte avec les forces armées, aux exigences des chefs militaires et elle a accepté la démission du général Alberto Numa Laplane, commandant en chef de l'armée de terre.

Par ailleurs, le porte-parole de la présidence a démenti hier soir que le chef de l'Etat ait eu l'intention de solliciter un congé de trois mois, contredisant ainsi les informations qui avaient circulé plus tôt et selon lesquelles Mme Peron avait demandé un tel congé au cours du conseil de cabinet d'hier.

Ces informations faisaient état du fait que le président du Sénat, M. Italo Luder, qui doit assurer l'intérim de la présidence en cas de vacance du pouvoir, en vertu d'une loi adoptée le mois dernier, avait été convoqué d'urgence en fin d'après-midi à la résidence présidentielle d'Olivos.

A l'issue de la réunion du cabinet, au cours de laquelle Mme Peron avait accepté la démission du général Laplane, on avait annoncé qu'il serait remplacé par le général Carlos Delia Larroca, commandant du 3e corps d'armée. Mais on a appris plus tard d'autres sources que c'est le général Jorge Videla, actuellement chef de l'état-major inter-armes, qui a été désigné comme commandant général de l'armée de terre en remplacement du gén. Laplane.

La présidente a également demandé au colonel Vicente Damasco de démissionner pour confier le ministère de l'Intérieur au ministre des Affaires étrangères, M. Angel Federico Robledo. C'est la nomination du col. Damasco au cabinet il y a deux semaines qui avait semé la dissension dans l'armée et provoqué la crise.

Le général Larroca, commandant du 3e corps d'armée, avait pris le commandement de l'armée de terre après avoir été informé que le général Laplane, dans un télégramme envoyé à l'armée, avait annoncé que sa décision de prendre sa retraite était irrévocable. Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée au Campo de Mayo, le général Larroca avait pris le commandement en tant qu'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé et en raison de la vacance de commandement.

Le refus de la présidente d'accepter mardi la démission du général Laplane avait provoqué de sérieuses craintes quant à l'imminence d'un coup d'Etat militaire. Des régiments d'élite avaient été déployés autour du palais du gouvernement, du quartier général de l'armée et de la résidence présidentielle.

Toutefois, les généraux rebelles avaient répété que leurs demandes pour les démissions du général Laplane et du colonel Damasco n'étaient que des affaires strictement militaires, ce qui laissait entendre qu'ils n'avaient pas l'intention d'organiser un putsch. En s'opposant à la présence d'un militaire dans le cabinet, ils voulaient éviter toute ingérence du pouvoir dans les affaires militaires, ont-ils expliqué.

En consignant toutes les forces des deuxième, troisième et cinquième corps d'armée à Rosario, Cordoba et Dahia Blanca, les généraux ont néanmoins exprimé l'impatience croissante de l'armée devant le gouvernement de Mme Peron.

Ayant rejeté l'autorité du général Numa Laplane, les officiers rebelles de l'armée ont formé un état-major de circonstance placé sous le commandement du général Delia Larocca, le plus ancien et le plus haut gradé d'entre eux. Dans la matinée, le général Larocca a fait remettre un ultimatum au ministre de la Défense, M. Ernesto Garrido, qui se trouvait auprès de la présidente. Si le général Laplane n'est pas relevé de son commandement et mis à la retraite dans quelques heures, j'assumerai... la succession, a déclaré le général Larocca.

Pendant que se déroulaient ces événements politiques, des guerilleros de l'organisation de gauche Montoneros se livraient à une série d'attentats à la bombe en divers points de la capitale.

Saisie de trois hebdos espagnols

MADRID (AFP) — Trois des plus importants hebdomadaires politiques espagnols, Cambio-16, Posible et Destino ont été saisis hier, premier jour d'application du décret-loi sur la répression du terrorisme.

Selon les premières indications recueillies dans les milieux officiels, ces saisies seraient dues à des infractions à la loi sur la presse et les revues tomberaient sous le coup du nouveau décret anti-terroriste.

EATON

ENTRE JEUNES

1. «Darrel»
Pointures
8 à 12 — 16.00 la paire
12½ à 4 — 17.00 la paire
C'est un Savage, donc, synonyme de confort. Vos jeunes apprécieront ce soulier en cuir à courroie double avec semelle en caoutchouc «Kraton». Marine seulement. (239)

2. «Suzy»
Pointures
8 à 12 — 14.00 la paire
12½ à 4 — 15.00 la paire
Soulier en cuir avec courroie perforée en «T», semelle compensée, semelle en caoutchouc «Kraton». Offerts en brun seulement. (239)

3. «Louis»
Pointures
8 à 12 — 15.00 la paire
12½ à 4 — 16.00 la paire
Soulier à lacets à bout uni, en cuir. Semelle en caoutchouc «Kraton». Choix de marine ou brun. Épouse la forme naturelle du pied. (239)

4. «Deer»
Pointures
12½ à 4 — 17.00 la paire
Bottillon à hauteur de la cheville, 2 oeillets de laçage, empeigne mocassin, semelle compensée. En caoutchouc «Kraton». Épouse la forme naturelle du pied. (239)

Savage... Pieds nus dans le confort

Pieds nus... pas tout à fait: car vous voudrez sans doute porter une paire de confortables chaussettes:
Au genou: Acrylique côtelé laine et nylon avec entrée rabattue. Ton charbon, marine, brun, vert, chameau ou noir. Prix courant Eaton 2.50 la paire. 3 paires pour **5.97**
A motifs: Acrylique «Orlon» et nylon en couleurs marine charbon, blanc, brun, rouge vin, vert et ton chameau. Les 2 modèles sont de pointures 9 à 11 et lavables à la main. Prix courant Eaton 1.75 la paire, 4 paires pour **5.56** (201)

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore. (239 et 201) **Utilisez votre carte-comptable Eaton.**

Magasins et catalogue 842-9211.

MONTRÉAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish, quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique ouvre à 8h30. 842-9211

MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
MERCREDI 27 AOUT 1975					
Abitibi	1100	$10¾	10⅝	10⅝	
Alta Gas T	900	$12½	12½	12⅝	+ ⅛
Alcan	6862	$23½	23	23½	
Algoma St	1300	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ⅛
Aquitaine	1275	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Asbestos	300	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Ashland	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Bamister	1100	$6½	6½	6½	— ⅛
Bank Mtl	10183	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Bank NS	2700	$44¾	44½	44¾	— ⅛
Banq CN	210	$16	16¼	16¼	
Bq Deprg	250	$15¼	16¼	16¼	
Bq Pv Can	1010	$14	14	14	
Bell Canad	3255	$43⅝	43½	43⅝	
Bell A pr	110	$43½	43½	43½	— ½
Bell D pr	725	$48	47¾	47¾	— ⅛
Bell E pr	400	$26⅛	25¾	26⅛	
BM RT u	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Bombrdier	400	315	310	310	—10
Brcan a	3353	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
CAE A	100	$9⅞	9½	9⅝	— ⅛
Can Cem L	250	$10½	10½	10½	
C Pack c	2400	$20½	20½	20½	— ⅛
Cdn Cable	120	$14	14	14	— ⅛
C Im	2550	$25⅞	25½	25¾	+ ⅛
Cl Pow pr	300	$12	12	12	
CJV	1200	250	250	250	
CP Inv	800	$16⅛	16⅝	16⅝	
Cdn Tire A	200	$49	49	49	— ⅛
Canron	244	$18½	18⅜	18½	— ⅛
CPLtd	11350	$14¾	14⅝	14⅝	
Celanese	1302	485	485	485	—5
Chrysler	1200	$11⅜	10⅞	11⅜	+ ⅛
Cominco	920	$33⅝	33⅜	33⅝	+ ⅛
Comodor	2500	350	350	350	
Cons Gas	1008	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Corpex	2200	270	270	270	—10
Cr Fonc	710	$95	95	95	—2¼
Denison	200	$56	56	56	— ⅜
Dome Pete	2000	$29¾	29½	29¾	— ⅛
D Bridge	100	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Dofasco a	100	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ½
Dom Store	2101	$17⅛	17¼	17¼	+ ⅛
D Tex a	575	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Domtar	700	$23	22¾	23	+ ⅛
Donohue	100	$8½	8½	8½	— ⅛
Du Pont	275	$19½	19½	19½	— ⅛
Francana	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Gulx Can	280	$29	29	29	— ⅛
Home B	1800	$24	24	24	+ ½
Huds Bay a	100	$19½	19½	19½	— ⅛
H Bay Co	450	$16¾	16½	16½	
Husky Oil	1000	$18¾	18⅝	18¾	
IAC	400	$18¼	18¼	18¼	
Imp O a	2545	$25¾	25⅜	25⅝	— ½
Imasco A	150	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Int Nick a	5975	$27	26⅝	27	+ ⅛
IU Int	1050	$11	11	11	+ ⅛
Intpr Pipe	400	$12⅜	12⅜	12⅜	
Inv Grp A	750	$6¼	6¼	6¼	
Inv Grp 5 p	250	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Jamaica	500	25	25	25	
Kaiser w	200	$8	8	8	— ⅛
Koffler a	100	360	360	360	—45
Labatt a	700	$18½	18½	18½	— ⅛
Lacroix	2500	$8¼	8¼	8¼	
Mac HA	200	$9¾	9¼	9¼	+ ⅛
MB Ltd	220	$20⅞	20⅝	20⅞	+ ⅛
Maritime	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Mass Fer	1200	$16¾	16½	16⅝	
Mas F a	100	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
Mercantl	3700	$19	19	19	— ⅛
Micc Inv	200	$10½	10½	10½	— ⅛
Molson a	6494	$21	20⅞	20⅞	— ⅛
Molson B	2200	$19	19	19	+ ½
Mnt Trst	450	$12½	12½	12½	
Moore	1053	$45¼	45	45¼	+ ¼
NB Tel	218	$12	12	12	— ⅜
Noran a	100	$36½	36½	36½	— ½
Nordair	100	240	240	240	
Nor Ctl G	901	$10	10	10	+ ⅛
N Elec q x	200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Orangeroot	200	115	115	115	+5
Pac Pete	2650	$23	22⅞	23	+ ⅛
Pancan	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Pan Ocean	1900	$10	9⅞	10	
Peopl St	860	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Petrofina	400	$21⅛	21¼	21¼	+ ¼
Placer	100	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Prefac	300	135	135	135	
Prem Cb	300	$6	6	6	
Price Com	3699	$17⅛	16¾	17	— ⅛
Provigo	150	$9¾	9¾	9¾	— ¼
QSP Ltd	3900	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Reitman	100	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
Rio Algom	103	$33	33	33	+ ⅛
Ronald Fd	100	$12	12	12	
Rothm B p	200	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Royal Bank	580	$35	34⅞	35	+ ½
Scotts	10000	$7½	7½	7½	+ ¼
Seagram a	180	$31⅛	31⅛	31⅛	
Shell Can	750	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Sher Wm	100	$19	19	19	+2
Simpsons	5515	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Stham a	700	$25⅜	25¼	25⅜	
Stelco a	620	730¼	30	30¼	+ ¼
Tor Dm Bk	2255	$42	42	42	+ ½
Tot Pet A	1000	$6	5¾	6	
T Pet A	200	$12½	12¼	12½	—1⅜
Trd a	200	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Trans Mt	100	$10½	10½	10½	
Treco	9759	440	420	440	+35
Trizec Crp	4966	$16½	16½	16½	+ ¼
Unigesco a	100	135	135	135	—15
Unt Bank	11100	405	400	400	+10
Walk a	2000	$31¼	31⅛	31⅛	
Westcst	500	$20	20	20	— ½
Weston	100	$18⅜	18⅜	18⅜	

INDUSTRIELLES JUNIOR

Domco	620	300	300	300	—25
Supack	200	125	125	125	
SXL Div	10200	3	1½	3	+1½

MINES - PETROLES

Abcourt	750	46	46	46	—9
Acroll Ltd	2000	27	27	27	+1
Belg Stand	450	150	150	150	
Basic Res	3600	$10	9⅝	9⅝	
Bateman	3000	4	4	4	
Bayard	8000	6	6	6	—1
Bruneau	1000	24	24	4	—3½
Cadil Ex	29600	90	82	86	+4
Com N	2000	70	70	70	
C Daer	5500	10	10	10	
Con Prop	5000	9½	8	9½	+2½
Dumont	2000	12	12	12	
Dyn Mn	7700	95	90	95	+5
Gaspe Q	300	235	235	235	
Gr Coast	500	25	25	25	+5
Invictus	1000	16	16	16	
Joubi	4000	12	12	12	—2
Kiena	2900	205	200	200	—1
Ladubor	5000	52	50	52	+1
Lynx CEx	7400	159	140	155	+18
Mcdn m	5500	78	70	74	
Massval	500	26½	26½	26½	—1½
Midepsa	4000	15	15	15	
Mistango	16000	6	5	6	+1½
Nl nsco	1000	41	41	41	+1
N Ungava	750	22	22	22	
NA Asb	7000	67	66	67	—1
NA Rare	10500	24	21	21	—2
Peso Silv	2000	45	45	45	
Que Expl	500	42	42	42	
Queensln	2000	34	34	34	+1
Roy Agas	1100	55	55	55	
Sil Stack	1500	45	45	45	
S Dufault	6000	6	5½	6	+ ½
Stand Gld	2500	17	17	17	
Stafrd	1000	85	85	85	—5
Untd Asbes	1500	475	475	475	+5
W Q Mn	6500	22	22	22	+1

Total des ventes : Industrielles, 17,473; Mines et Petroles : 173,295.

la Bourse en bref

MERCREDI 27 AOUT 1975

MONTREAL

Volume:
Mercredi 352,700
Mardi 378,200

Faits saillants:
(Non disponible)

Valeurs les plus actives:
(Non disponible)

Mines et Pétroles:
(Non disponible)

TORONTO

Volume:
Mercredi 1,143,000
Mardi 1,291,000

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
†Actions trans	579	609
Gains	172	122
Pertes	178	230
Inchangees	229	257
Hauts 75	6	7
Bas 75	7	8

Valeurs les plus actives:

	Vol.	Clot.	Var.
West Broadcast A	37,950	9½	+1
Cad. Fairview	21,065	11¾	— ⅛
Alcan	18,925	23⅝	+ ⅛
Avitibi	18,230	10¾	+ ⅛
Harding Carp A	17,600	5¼	+ ⅛

Mines et Pétroles: (en cents)

Cam Mines	43,216	.58	+.02
Redstone Res	24,000	.31	+.05½
Cons Morrison	17,400	1.50	+.13
Martin-McNeely	14,000	.18	inch.
Cons Rexpar	16,000	.58	+.05

NEW YORK

Volume:
Mercredi 11,110,000
Mardi 11,350,000

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
Actions trans	1741	1770
Gains	684	412
Pertes	604	930
Inchangees	453	428
Hauts 75	5	10
Bas 75	18	13

Indices Dow Jones:

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 Ind	800.22	809.61	797.09	807.02	+3.91
20 Trs	152.94	154.01	151.26	152.82	—0.37
15 S.P.	76.81	77.58	76.40	77.29	+0.35
65 Com	241.60	244.11	240.21	243.06	+0.77

Indices officiels B.N.Y.

Compose	44.94	+0.23
Industrielles	49.96	+0.28
Transp	29.32	+0.07
Serv. Pub.	30.38	+0.17
Finance	45.09	—0.01

Indices Standard & Poor

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
425 Ind	95.16	93.55	94.76	+.52
15 Ch. Fer	34.70	34.08	34.48	inch.
60 Serv. Pub	40.23	39.58	40.07	+.26
500 Comp	84.79	83.35	84.43	+.47

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	Serv. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 27 août	—0.45	—0.30	+2.69	—0.12	inch.
Clôt. 27 août	190.86	127.77	273.54	186.74	110.07
Haut 75	206.71	141.94	281.74	199.62	117.80
Bas 75	159.17	121.53	207.14	157.14	96.83
Haut 74	255.23	151.81	293.67	233.67	144.80
Bas 74	149.12	111.05	195.88	148.34	93.46

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 27 août	+0.64	—3.24	+0.35	—0.32
Clôt. 27 août	185.87	348.11	78.06	184.38
Haut 75	197.14	459.95	82.95	207.68
Bas 75	157.13	338.93	57.26	112.32
Haut 74	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 74	150.11	284.96	54.99	107.25

Comment s'y... retrouver?

Le lecteur trouvera dans la première colonne de ces cotes boursières le nom des compagnies publiques transigées sur le parquet boursier.

La deuxième colonne se réfère au nombre des actions transigées (ventes), la troisième au plus haut prix atteint au cours de la journée, la quatrième au plus bas prix durant la journée, la cinquième au dernier prix disponible de la sixième au changement par rapport au niveau de fermeture de la veille.

Le changement et les prix des actions sont indiqués en dollars et en fractions de dollar pour les plus importantes compagnies (⅛ équivaut à 12.5 cents, par exemple) et en cents pour les petites compagnies.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

(Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. net
MERCREDI 27 AOUT 1975					
A - B					
A.G.F.M	270	185	185	185	
Abby Glen	2200	405	390	390	—10
Abitibi	18220	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
Abitibi 10	250	$50	50	50	— ⅛
Acklands	300	$16	15⅞	15⅞	
Acme Gas	2000	8	8	8	— ½
Acres Ltd	220	$8¾	8¾	8¾	
Acres A pr	220	$33⅞	33⅞	33⅞	
Adanac M	1000	20	20	20	
Advocate	100	160	160	160	— 5
Affon Min	1333	$5¾	5¼	5¼	+35
Agnico E	2100	$5¾	5⅜	5¼	
Agra Ind	2610	56	5⅝	5⅝	
Akaitcho	500	150	146	150	
Albany	7000	28	25	28	— 3
Alt East G	800	57	6¼	6⅝	— ⅛
Alta Gas A	6222	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Alta G C p	125	552	52	52	
Alta G D p	10	$138	138	138	— 4
Alta G E p	100	$21¼	21¼	21¼	
Alta Nat	300	$22½	22⅛	22⅛	— ⅝
Alcan	18925	$23⅜	23	23⅛	+ ⅛
Alcan pr	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Algo Cent	750	$14	13¾	14	+ ¼
Algoma St	5142	$27⅛	26¾	27⅛	+ ⅛
Alliance B	200	405	405	405	
Alminex	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Am Bonza	1550	245	240	245	+ 9
Am Eagle	2000	32	32	32	+ 2
Am Leduc	5000	6	6	6	
Andres W	260	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Ang CT 255	225	526	26	26	
Ang U Dev	1500	86	86	86	
Aquitaine	350	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Argosy	2480	8	8	8	
Argus B pr	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Asamera	600	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Ashland C	1000	$7⅝	7¼	7⅜	
Asoc Porc	1000	100	100	100	
Auric Res	4000	25½	25	26	— ½
BC Sugar A	160	$20¾	20¾	20¾	
BP Can	1900	$12	11¾	12	— ⅛
Bad Boy	500	490	475	490	—15
Banister C	1950	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
Bank BC	2100	$17	16¾	16¾	
Bank Mtl	10249	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Bank n s	4180	$44¼	44½	44¾	+ ⅜
Bankeno	9200	188	185	188	+ 3
B Cdn Nat	115	$16	16	16	— ⅛
Bary Expl	1500	58	55	58	
Baton B	200	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Becker B p	200	$6½	6¼	6¼	— ⅛
Bell Canad	11969	$45⅛	43⅝	43⅝	
Bell A pr	237	$43	43	43	
Bell C pr	1500	$26	26	26	
Bell D pr	505	$48	47¾	48	
Bell 2.28	3770	$26⅝	26¼	26⅝	— ⅛
Big Nama	5125	12⅛	12½	12½	
Black P A	300	400	400	400	+25
Blakwod A	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Block Bros	600	320	315	315	— 5
Bombrdier	100	310	310	310	—15
Border C	1300	205	205	205	
Bovis Cor	1750	125	122	122	— 2
Bow Valy	3700	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Bow-m pr	235	39	39	39	
Bralor Res	10000	215	210	210	—10
Bramalea	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Brameda	2100	84	84	84	
Brascan A	3601	$12⅝	12⅛	12¼	— ⅛
Brenda M	500	430	425	430	+ 5
Brinco	900	$5⅞	5⅞	5⅞	
BC Forest	150	$16¼	16⅛	16¼	
BC Frest p	150	$30	30	30	
BC Phones	995	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
BCPh 4½ p	220	$42¾	42¾	42¾	
BCPh 4% p	220	$47½	472	47½	
BCPh 4.84	240	$11⅞	11⅞	11⅞	
BCPh 6.50	170	$17	17	17	
Brout Reef	1000	30	30	30	+1½
Brunswk	3700	405	400	400	— 5
Bufora Cer	2050	90	85	90	
Burns Fds	1740	59	9	9	
Bushnell	200	475	475	475	
C					
CAE A	1975	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
CFCI2	250	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cad Fry	21065	$11⅛	11⅛	11¾	— ⅛
Cal Pow A	1075	$25⅜	25½	25⅝	— ⅛
Cal P 5.40 p	225	$75	75	75	
Cam Mine	43216	58	55	58	—
Camflo	1450	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
C Chix A	5000	415	415	415	
Camp RL	450	$26	26	26	
Campau A	400	$5¾	5¾	5¾	
Can Cem L	300	$10½	10½	10½	
C Nor West	3500	415	410	415	
Can Perm	950	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
C9 Pete	3600	224	220	224	+ 4
C Cablesy	800	$14⅛	14	14⅛	
C Cable tv	112	141	141	141	— 4
Cdn Cel	1250	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
C Ex Gas	6700	295	290	295	— 5
CGE	100	$26½	26½	26½	
CG Invest	22	$20¾	20¾	20¾	
C Hidrogas	200	117	117	117	— 1
C Homestd	900	55	495	495	— 5
C Hydro	200	$6⅝	6¾	6¾	— ⅛
C Hydro pr	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
C Imp Bank	10430	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
C Ind Gas	271	$6⅛	6⅛	6⅛	
CI Powr A	125	$13⅞	13½	13⅝	+ ⅛
CLI Pete	290	10	10	10	
C Malart	2000	24	24	24	+ 1
C Manoir	6120	375	375	375	
C Marconi	4000	415	415	415	— 5
C Occidental	750	$10⅝	10⅛	10⅝	— ⅛
CP Inve	5670	$16⅝	16⅝	16⅝	
CP Inve pr	295	$23	23	23	
CP Ltd	12069	$14⅞	14⅝	14⅝	
C Reserve	100	250	250	250	— 2
Cdn Sup O	100	$3¾	3¾	3¾	— ⅛
Cdn Tire	100	$46½	46½	46½	— ½
Cdn Tire A	923	$47½	47¼	47½	+ ½
C Utilties	1228	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
CU 10¼	200	$26½	26¼	26½	+ ⅛
CWN 5½ p	100	$11½	11¼	11¼	
Candel Oil	22	$11½	11½	11½	
Canron	900	$19	18⅞	19	+ ⅜
Capit Div	500	35	35	35	— 1
Cara	100	400	400	400	
Carl OK	4035	270	262	270	+ 3
Carma D	1600	$11½	11	11	— ½
Cassiar	4250	$6¾	6⅝	6¾	
Celanese	1453	490	480	490	+ 8
Celanes 1 p	21	$9	9	9	
Celan 175 p	260	$16⅝	16⅝	16⅝	
Chieftan D	9950	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Chimo	500	102	102	102	+ 1
Chrysler	12485	$11¼	10⅞	11⅛	+ ⅛
Claiborne	700	240	235	235	
Coch Will	2200	69	63	69	— 1
Cockfield	100	445	445	445	
Coles Book	700	53	80	8	+ ⅛
Cominco	1251	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅛
Com Cap	250	275	275	275	
C Holiday	2235	335	325	325	—10
Computel	25	$5	5	5	
Conn Chm	1500	400	400	400	
Con Bath	240	$26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
Con Bath p	100	$15¾	15¾	15¾	
Con Bldg	910	275	271	275	+ 4
Con Fardy	2100	210	205	205	— 5
C Durham	6000	44	42	42	+ 1
C Marben	1300	40	40	40	
C Morisn	17400	150	135	150	+13
Cons Pipe	3100	335	335	335	—15
Cons Prof	2065	28	28	28	+ 1
C Rexspar	16000	56	55	56	+ 5
Con Distrb	1200	320	315	320	
Cons Gas	4639	$12⅜	12½	12½	
Con Gas D	800	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Cooper C	800	260	260	260	
Cop Fields	1900	120	111	120	+ 8
Corby vt	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Coseka R	5000	315	310	315	
Costain R	200	58⅞	8¾	8¾	— ⅛
Crain R L	1133	$10¼	9¾	9¾	— ⅜
Crestbrk	700	320	315	320	+ 5
C Zelrba A	200	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅜
Crow Nest	108	$29	29	29	
Crush Intl	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Cuvier M	1100	95	90	90	— 7
Cyprus	1900	$9⅝	9⅜	9⅜	+ ⅛
D - G					
Dalmy A	100	89	9	9	
Daon Dev	120	$9	9	9	
D Aragon	4000	15½	15½	15½	+ ½
Debhld B p	220	61	61	61	
Decca R	100	390	590	590	—10
D Eldona	500	32	32	32	
Denison	108	556	56	56	
Dickinsn	4100	$7⅜	7½	7⅜	
Discovry	150	115	115	115	—13
Doman I	100	$5⅝	6⅜	6⅜	
Dome	1686	$45¼	45¼	45¼	— ⅛
Dome Pete	650	$20	29½	20	
D Bridge	1250	$25⅛	25⅛	25⅛	
D Citrs A	200	465	465	465	— 5
Dofasco A	1550	$25½	24⅞	25½	+ ⅛
D Scotish p	100	$21¼	21¼	21¼	—2¾
Dom Store	410	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
D Textile A	400	$8¾	8¾	8¾	
Domtar	1120	$23	22¾	23	+ ⅛
Donlee M	500	425	425	425	
Douglas L	100	275	275	275	— 8
Dr Mc C A	300	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dunde Pal	1350	30	30	30	
Du Pont	256	$20	19¾	20	
Dylex L A	1500	$77	7⅞	7⅞	
E-D Fin	800	475	460	475	+15
East Mal	540	330	330	330	—10
East Sul a	1800	163	163	163	+ 1
Estn Can S	511	$13⅜	13	13⅜	+ 1
Econ Inv	675	$12¾	12¾	12¾	
Eddy Match	100	$30	30	30	
Ego Mines	2100	57	57	57	
Electro A	660	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Elks Stors	249	$7½	7½	7½	
Emco w	150	235	235	235	—15
Extndcar	600	$5½	5½	5½	
Falcon C	7160	$7¾	7¼	7¾	+ ⅜
Falcon	435	$34¼	33⅞	34¼	
Fed Ind a	250	$5⅝	5⅝	5⅝	
Fed Pion	100	$22	22	22	— ⅛
Fidelity M S	100	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Fidelity Tr	500	330	330	330	
Fields S	800	$12	12	12	— ⅛
Finning T	500	$9	9	9	+ ⅛
Foodcrp Lt	2250	235	230	230	— 5
Foodex S	300	290	290	290	+ 5
Ford Cnda	210	$81	81	81	
Francana	1100	$10¼	10⅛	10⅛	
G&H Steel	300	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Gaz Metr	400	$6	6	6	— ⅛
Gaz M 66w	500	20	20	20	— 1
Gen Baker	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
GMC	125	$49½	49½	49½	
Genstar L	155	$19⅜	19⅜	19⅜	
Gnstar L w	680	485	475	475	— 5
Gnt Masct	2000	55	55	55	— 2
Giant Yk	4805	$9	8⅝	8¾	— ⅛
Gibraltar	800	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Glendale	3000	185	163	175	+20
Goldund MA	1000	21	21	21	+ ½
Goodyear	250	$14⅛	14⅛	14⅛	
Gozlan	950	460	450	450	
Graff G	130	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
Granduc	1500	115	112	115	+ 3
Granisle	200	$12	12	12	
Gt Oil Sds	300	$5½	5½	5½	
GL Paper	2540	$24½	24½	24½	+ ½
GL Pap w	1510	$6	5¾	6	+ ¾
GN Fin	1000	127	127	127	+ 2
Gt W Life	150	$50½	50⅛	50½	
Gt West S	4150	$7¼	7	7	
G West wt	1100	255	250	255	
Greyhnd	1180	$18	17¾	18	+ ⅛
Guard Cap	500	300	300	300	
Gulf Can	1264	$29⅛	29	29	
Gulfstrem	230	12	12	12	
H - L					
Halifax D	300	206	203	206	— 4
Hambro C	100	205	205	205	+ 6
H Group	2325	$5¾	5	5½	+ ⅛
Ham Tr	4000	$11¼	11⅛	11⅜	+ ⅛
Ham Tr pr	2000	$20	20	20	+ 2
Hardee	1000	100	100	100	—10
Hard Crp A	17600	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Hard Crp C	1650	$5	5	5	+ ⅛
Harlequin	3375	$9½	9	9⅜	+1¼
Har

le Permanent
FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST

CHEZ LE PERMANENT LA PROPRIÉTÉ C'EST UNE SPÉCIALITÉ

OKA: Bungalow bois rond 5½ pièces. Domaine privé. Résidence de grande valeur. Poêle et frigidaire inclus. Foyer et B.B.Q. extérieur. Valery Lewis, 473-7118, 331-7301.

OKA: Bungalow style canadien. 2 lucarnes alum., 7½ pièces. Décoration intérieure superbe. 85,250 p.c. de terrain. $59,900. Roger Bissonnette, 331-7301, 627-1807.

FABREVILLE: Bungalow pierre, brique et alum., 5 pièces, 3 chambres. Piscine hors-terre. Clôturé. Très propre. Lise Aumont, 667-1604, 681-6491.

DUVERNAY: Val Des Arbres: Bungalow 8 pièces, salle à dîner, salle de séjour avec foyer naturel, chambre froide, garde-robes en cèdre, garage double, terrain 9,200 p.c. Libre 1er octobre. Roger Huot, 667-5222, 681-6491.

LAVAL-DES-RAPIDES: Cottage brique, 9 pièces avec piscine intérieure chauffée. Garage. Terrain de 13,000 p.c. gazonné et paysager. Sur le bord de l'eau. Jean Huot, 667-5222, 681-6491.

STE-MARTHE SUR LE LAC: Joli bungalow, 6 pièces, situé dans un endroit paisible, finition intérieure luxueuse. Grand terrain. Demande $50,000. Arthur Bertrand, 663-1934, 681-6491.

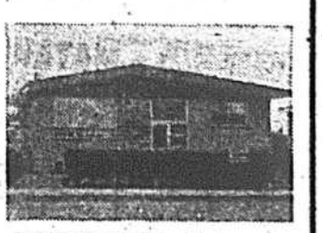

STE-DOROTHÉE: Secteur de choix. Bungalow pierre, brique et alum., 5½ pièces. Sous-sol fini, garage. $37,900. Comptant $3,500. E.S. Doyle, 681-6491, Bell Boy.

STE-THÉRÈSE EN HAUT: Luxueux bungalow style "Tudor" stucco et alcan. 6 pièces dont salle à dîner à porte patio, foyer au sous-sol. Chauffage électrique. Propriété impeccable. Beau terrain. A voir. Pierre Ferland. 681-6491, 622-3760.

DUVERNAY: Duplex 2 x 5 pièces. Terrain 90' x 150'. Garage double détaché pour camions. Dolorès Gamache, 667-0673, 681-6491.

BOIS-DES-FILION: Bungalow en aluminium et brique, 5 pièces. Grand terrain. Construit en 1967. Très propre. Jocelyn Desforges, 562-5838, 681-6491.

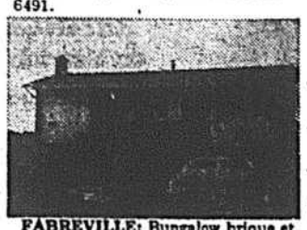

FABREVILLE: Bungalow brique et alum. 6 pièces. Sous-sol fini avec foyer naturel en brique. Piscine extérieure chauffée. Garage. Propriété impeccable. Paul Bachand, 663-5311, 681-6491. René Bachand, 681-6315, 681-6491.

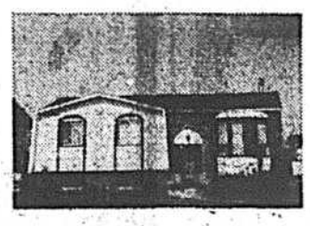

ST-EUSTACHE: Bungalow brique et alcan. Terrain paysager et clôturé. Près du centre commercial. Endroit tranquille. A voir. Jean Johnson, 473-2736, 331-7301.

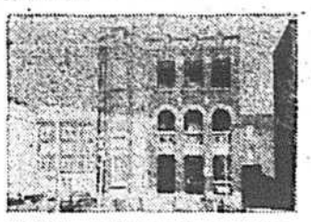

IDÉAL pour bureau de notaire ou autres. Boul. St-Joseph, coin Bordeaux, 7 logements, revenu $9,500. Garage. Belle architecture. Inf.: Dorothy Faubert, 254-4591 ou 254-9565.

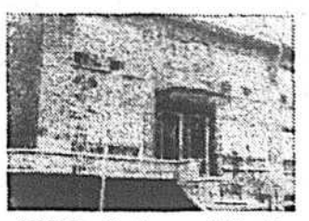

ANJOU. Duplex semi-détaché. Pierre et brique. Humidificateur central, intercom, poêle et four encastrés. Maison en excellente condition. Visitez avec Mme David. 254-4591.

LIBRE immédiatement. Rivière-des-Prairies. Duplex détaché. 2x5 pièces. Plancher en bois franc. Possibilité bachelor. Prix $28,500. Inf.: Claude Latraverse, 254-4591.

ST-MICHEL. Duplex attaché. Brique. Système de chauffage pour rez-de-chaussée. Construit 1961. Prix demandé $35,000. Conditions à discuter. Inf.: Jean Guilbault, 254-4591 ou 322-0669.

ST-HUBERT. Bungalow entièrement rénové, planchers parqueterie partout, salle à manger. Terrain 100 x 80 et garage. Susan Tousignant, 678-6669, exclusif.

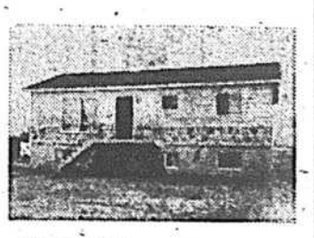

ST-AMABLE. no 218, MLS Aluminium, imitation pierre, 5½ pièces. Yves Charlebois, 655-5045.

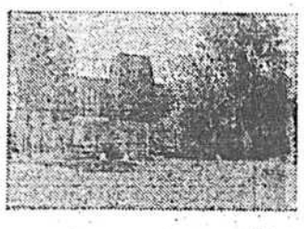

PINCOURT au bord de l'eau, sur 50,000 pi. car. de superficie. Maison d'architecte offerte au prix du coût requis pour son remplacement. $155,000. Avec de luxueuses caractéristiques et des matériaux ne nécessitant pas d'entretien. 14 pièces dont 7 chambres à coucher. M.L.S. Kingsley Walsh. 697-4415, 697-1751.

STE-DOROTHÉE. Magnifique bungalow sur très grand terrain situé au bord de l'eau. Quartier chic. Piscine, décoration professionnelle. Inf.: Michel Bélanger. 254-4591.

BOUCHERVILLE. no 240 MLS bungalow brique aluminium, 7½ pièces, Pierre Charron, 655-7590.

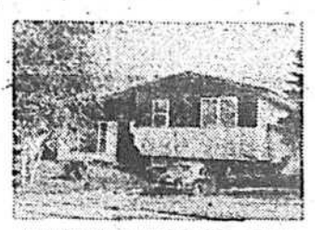

BOUCHERVILLE. no299. MLS. split-level aluminium, et bois, 6-2 pièces. Huguette Mongeau, 655-0179.

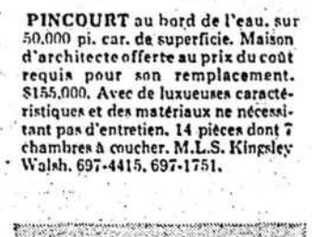

BEACONSFIELD. Secteur Sherwood. Maison de 4 chambres à coucher, en état impeccable, située dans secteur des plus recherché. Salle familiale avec charmant foyer. Moquettes pelucheuses presque neuves et bien d'autres suppléments inclus dans le prix. Demandé $61,900. Anne Tickell, 697-4415, 731-9006, M.L.S.

PINCOURT. Bungalow brique et pierre, sous-sol fini, foyer, garage, piscine, congélateur, piano, four encastré, encore beaucoup d'extras. Très beau site, terrain 60' x 114'. $35,000. M.L.S. Armande Lévesque 626-0669, 697-4415.

CANDIAC. Parc Laurier, bungalow 4 chambres, salle à dîner, grand salon avec foyer. Terrain 11,000 pieds carrés. Très grande salle familiale 25 x 30 avec bar de luxe. Appareils ménagers électriques encastrés sont compris. Intérêt 7½%. Occupation à discuter. Pour information 651-3000.

CHÂTEAUGUAY. Magnifique bungalow pierre et brique, 8 pièces, terrain paysager, clôturé, site enchanteur, face au terrain de tennis. Pour information, Ronald Sauvé, 659-0685. Photo MLS.

BEACONSFIELD. Cottage en brique, 4 chambres à coucher, salle familiale, 2½ salles de bain, foyer. Panorama du Lac St-Louis. Téléphoner à M. Lamorte, 697-4415, M.L.S.

MONTRÉAL. Investisseurs, cinq logis situés 4e Avenue, Rosemont. Pour le prix de $19,000. Réjean Fortin, 671-2481, 363-7232.

VILLE EMARD. Triplex semi-détaché pierre et brique. Construction 1962. Chauffage central, eau chaude. Fenêtres aluminium, 220V. Très belle propriété située sur rue Beaulieu. Photo MLS. Pour informations, appeler Denise Lebel, 363-7232, 363-9222.

MONTRÉAL. Douze logements brique, cinq pièces chacun. Pour le prix ridicule de $57,000. Comptant $7,000. Réjean Fortin, 671-2481, 363-7232.

BROSSARD. Cottage semi-détaché situé rue Malo. Libre 1er juillet 1976. Cinq pièces, prix $26,000. Réjean Fortin, 671-2481, 363-7232.

BROSSARD. Bungalow de cinq pièces avec sous-sol complètement fini avec bar. Piscine hors terre d'une valeur de $2,000. Clôturé. Pour seulement $31,000. Richard Sigouin, 632-1432, 363-7232.

ST-ANTOINE. Terre de 51 arpents, 1 mille des Galeries des Laurentides, avec bungalow en brique, 6 pièces, construit en 1966. G. Hébert, 430-6664, 438-5637.

LAC L'ACHIGAN — Chalet hiver-été, meublé, terrain 100 x 100. Prix $15,000. G. Hébert, 430-6664, 438-5637.

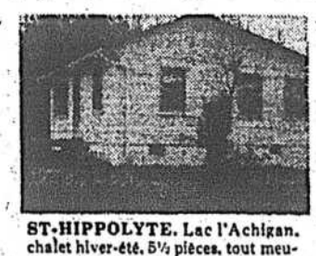

ST-HIPPOLYTE. Lac l'Achigan, chalet hiver-été, 5½ pièces, tout meublé, système de chauffage air chaud, terrain 100 x 100. M. Longpré, 430-6664, 436-7429.

ST-JÉRÔME. Quadruplex 56x40 en brique, 4 x 5 pièces, terrain 75 x 100, entrée individuelle, très bien située. E. Gauthier, 430-6664, 438-2262.

STE-SOPHIE. Lac Brière, bungalow 3 pièces, 24 x 33, terrain paysager 60 x 109. Très belle propriété, E. Gauthier, 430-6664, 438-2262.

BLAINVILLE. Bungalow color lock, chauffage H.A.C., 5 pièces, 3 chambres, sous-sol semi-fini, 1 chambre, terrain clôturé, gazonné. Inf.: F. Ratelle, 430-6664, 436-8307.

LAC DES PLAGES. Cottage 9 pièces, 7 chambres, terrain 200 x 450, bord du lac, entrée privée, remise pour 2 bateaux, très belle plage, faut voir. L. Gauthier, 430-6664, 438-7786.

LONGUEUIL. Charmant bungalow s.-d. pierre et brique, salle familiale avec foyer au sous-sol, garage, terrain clôturé, propriété très propre et en très bonne condition. Prix demandé $39,000. Pour information R. Larose. 671-7469. Photo MLS.

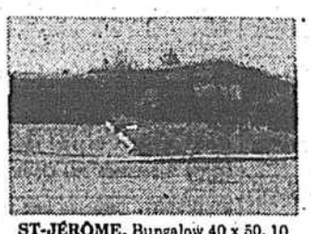

ST-JÉRÔME. Bungalow 40 x 50, 10 pièces, construction et finition exceptionnelles, doit être vue pour apprécier. J. M. Bastien, 430-6664, 438-2967.

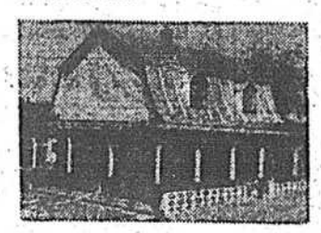

STE-JULIENNE, Cottage 7 pièces, rénové en 1970, très propre, chauffage central, près église et école. R. Robichaud, 430-6664, 438-8302.

STE-JULIENNE. Cottage de luxe, stucco et brique, 10 pièces, salle de séjour, foyer et bar, terrain 130 x 80 paysager. R. Robichaud, 430-6664, 438-8302.

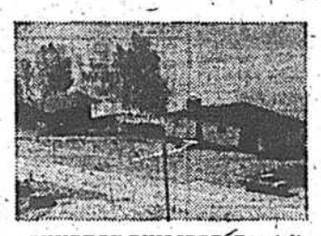

CHUTE ST-PHILIPPE. Très joli domaine, bungalow 5 pièces, foyer, lac naturel 1 mille de contour, chalet fini bois demi rond teint brun, situé à 100 milles de Montréal. R. Robichaud, 430-6664, 438-8302.

LAC DUMOULIN. Maison été-hiver, 7 pièces, en fibre de verre et aluminium, terrain sur bord de l'eau 150 x 300, modèle exclusif, faut voir. G. Hébert, 430-6664, 438-5637; J. M. Bastien, 430-6664, 438-2967.

ST-LAMBERT. A ne pas manquer, cottage d'aluminium de 9 pièces, avec magnifique vue sur la ville de Montréal, 4 chambres à coucher, libre immédiatement. Prix $29,900. Pour information R. Larose, 671-7469. Photo MLS.

ST-HUBERT. Aubaine bungalow à-e. clôturé, salle familiale semi-finie, situé à 2 minutes du pont. 1ère hyp. à 8¾%. Exclusif Susan Tousignant. 678-6669.

Voici pourquoi tant de gens nous font confiance!

1- Service d'immeubles résidentiel investissement commercial et industriel.
2- 125 bureaux au Canada
3- Service de relocation
4- Kiosques d'expositions
5- Système de photo de la Chambre d'immeuble de Montréal.
6- Service d'hypothèque jusqu'à 95%

ASSUREZ-VOUS LES CONSEILS ET LES SERVICES DE SPÉCIALISTES QUI FONT DE L'IMMEUBLE LEUR PROFESSION.

Nos agents sont au courant de toutes les transactions immobilières qui s'effectuent dans votre région et de la tendance du marché immobilier.
Ils connaissent la valeur de votre propriété et quel prix serait le plus avantageux pour vous ou, si vous désirez acheter une propriété, quel prix vous pouvez offrir.

PROPRIÉTAIRES - ACHETEURS

Pour de meilleurs résultats, consultez une de nos succursales.

Il nous fait plaisir de vous annoncer que très bientôt nous aurons 5 nouvelles succursales de plus dans la région de Montréal.

• BOUCHERVILLE • BROSSARD • ST-JEAN • DUVERNAY • SHERBROOKE

EST DE MONTRÉAL	254-4591	LAURENTIDES	436-4432
LAKESHORE	697-4415	OUEST DE MONTRÉAL	735-2761
LASALLE	363-7232	RIVE SUD	651-3000
LAVAL	681-6491	ST-LAURENT	747-7591

INVESTISSEMENT - COMMERCIAL — 937-9291

le Permanent
FIDUCIE CANADA PERMANENT TRUST

avis légaux • appels d'offres • soumissions

DEUXIÈME PUBLICATION

Prenez avis que les Autobus Gaudreault Inc., (Permis 1393-A) présente une demande spéciale à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à modifier ses tarifs sur les circuits suivants:

Service urbain dans Joliette, St-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies.

Services interurbain de Joliette à St-Jérôme et points intermédiaires, et Montcalm à Joliette et points intermédiaires. Voyages spéciaux et à Charte-Partie.

Les Tarifs projetés sont produits à la Commission des Transports. Toute personne intéressée qui veut s'opposer à cette requête doit le faire dans les quatre jours (4) qui suivent la date de la première parution de cet avis dans La Presse.

Raymond Gaudreault, Sec.-Trés.
Les Autobus Gaudreault Inc.,
540, Visitation,
St-Charles-Borromée, P.Q.

MARIA TCHATSCHENKO (TKATCHENKO)

Avis est par les présentes donné que Mlle Maria Tchatschenko (Tkatchenko), assistante-comptable, demeurant au 2121 Tupper, app. 412, Montréal, P.Q., entend présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Marianne Lisenko.

Montréal, le 31 juillet 1975.
Igor Pryszlak, *notaire*
Procureur de la requérante.

COMPAGNIE
Northern Electric
LIMITÉE

AVIS EST par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 15 cents par action a été déclaré payable le 30 septembre 1975, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 5 septembre 1975.

Par ordre du conseil,
Clive V. Allen
Vice-président, secrétaire et chef du contentieux

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie Roger E. Blouin Inc. demandera au ministre des Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 25e jour d'août 1975.

Me Jean-Marc Poulin, c.r.
Procureur de la compagnie

"APPEL D'OFFRES"
LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE
ST-HYACINTHE

La Commission Scolaire de St-Hyacinthe recevra jusqu'à 15:30 heures, le 22 septembre 1975, au bureau de M. Roger Gagnon, directeur général, 2255, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, des offres sous enveloppes scellées pour:

ASSURANCES GÉNÉRALES

Les soumissionnaires pourront se procurer les spécifications et descriptions à compter de jeudi, le 28 août 1975, contenues dans le cahier de charge qui est disponible contre un dépôt de dix dollars ($10.00).

Tous les courtiers d'assurance détenant un permis pour transiger les assurances de dommages sont admis à soumissionner.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées.

Roger Gagnon
directeur général
Commission Scolaire
de St-Hyacinthe
2255, rue Ste-Anne
St-Hyacinthe

DEUXIÈME PUBLICATION

Prenez avis que Les Autobus Gaudreault Inc., (Permis 1393-A) présente une demande spéciale à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à modifier ses horaires sur les circuits du service urbain dans Joliette, St-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies.

Les horaires projetés sont produits à la Commission des Transports.

Toute personne intéressée qui veut s'opposer à cette requête doit le faire dans les quatre jours (4) qui suivent la date de la première parution de cet avis dans La Presse.

Raymond Gaudreault, Sec.-Trés.
Les Autobus Gaudreault Inc.,
540, Visitation,
St-Charles-Borromée, P.Q.

DEUXIÈME PUBLICATION

Prenez avis que Les Autobus Boréal Inc., (Permis 458-A) présente une demande spéciale à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à modifier ses tarifs sur les circuits suivants:

Service interurbain de Joliette à Berthierville et points intermédiaires, Rawdon à Joliette et pionts intermédiaires, St-Alphonse à Rawdon et points intermédiaires et Joliette à St-Côme et points intermédiaires.

Les Tarifs projetés sont produits à la Commission des Transports. Toute personne intéressée qui veut s'opposer à cette requête doit le faire dans les 4 jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans La Presse.

Raymond Gaudreault, Sec.-Trés.
Les Autobus Boréal Inc.,
540, Visitation,
St-Charles-Borromée, P.Q.

Canada

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Baie-Comeau, Québec. ENLÈVEMENT ET DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE ET DE LA GLACE, AÉROPORT DE BAIE-COMEAU, BAIE-COMEAU, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 18 septembre 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu au bureau du Directeur de l'Aéroport, Baie-Comeau, Qué., le 11 septembre 1975 à 01:30 heure de l'après-midi, heure avancée de l'est, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. E. Arpin
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Ministère des Transports
Aéroport int. de Montréal
Le 19 août 1975.

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
APPELS

La Commission scolaire Sainte-Croix recevra jusqu'à 16h. le 16 septembre 1975, des soumissions sous enveloppes scellées.

No 1034 ÉQUIPEMENT ET OUTILLAGE D'AUDIO-VISUEL

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse $2,000. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges en s'adressant à monsieur Gabriel Beaulieu, régisseur des achats, 1100 Côte Vertu, Saint-Laurent (tél. 748-6991).

Les soumissions seront ouvertes le 16 septembre 1975, lors d'une réunion cédulée à 16h. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Le directeur des services
de l'Equipement
Bernard Bélanger, ingénieur
Saint-Laurent, le 25 août 1975

AVIS PUBLIC

Province de Québec
School Municipality of Argenteuil

AVIS PUBLIC est par la présente donné de la version française d'une résolution adoptée par le Conseil des Commissaires de la Laurentian School Board à une session régulière tenue à 20:00 heures, le 14-08-1975.

"L'ouverture des soumissions reçues à la suite d'Appel d'Offre pour le transport des Écoliers sur la route No 83 (Lac Ashton, Ste-Marguerite, à Morin Heights High School, aller et retour), pour les années scolaires 1975-76 et 1976-77, fut notée comme suit:

Contracteur	Prix Coté	Chèque Visé
Bernard Primeau	$12,944	$1,300
Lloyd Kirkpatrick	9,950	995

"Mr. Willie Zaritsky propose que les soumissions reçues pour le Transport des Écoliers sur la route No 83, pour les années 1975-76 et 1976-77, soient catalogées de la manière usuelle; que la plus basse soumission acceptable soit approuvée sous réserve de l'approbation finale de la Commission de Transport. Adopté à l'unanimité."

Toute personne intéressée peut, conformément à la Loi, demander l'annulation ou la modification de cette adjudication, ou la modification du contrat.

Donné à Lachute, Qué.,
25-08-1975.

(Mrs) Irene Paulson,
Secrétaire générale.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
THE ST. LAWRENCE SEAWAY AUTHORITY

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 12-1407" concernant:

REMISE EN ÉTAT DES BORDURES EN BÉTON ET RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE AUX APPROCHES DU TUNNEL DE BEAUHARNOIS, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST.

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Transports Canada, 19e étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la Voie maritime, Suite 312, écluse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert, P.Q. J4P 3N7, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, mercredi, le 10 septembre, 1975.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au Secrétaire, Immeuble Transports Canada, 19e étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la Voie maritime, Suite 312, boîte postale 97, Saint-Lambert, P.Q., J4P 3N7, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5 p. 100) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. La langue dans laquelle l'adjudicataire aura présenté sa soumission sera adoptée pour le contrat et sa gestion.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.
OTTAWA, le 26 août 1975. **Le Secrétaire,**
S/VM-41C-1-75 **L. E. Béland**

LA COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCORES
500, boul. d'Auteuil, Duvernay
Ville de Laval, Québec
APPEL D'OFFRES NO. A-7511
AUX ENTREPRISES COMMERCIALES:

Messieurs,

La Commission Scolaire Les Écores recevra jusqu'à 16:00 heures (heure en vigueur), le 11 septembre 1975, au centre administratif situé au 500, boul. d'Auteuil, Duvernay, Ville de Laval, P.Q. les soumissions sous enveloppes scellées pour la fourniture d'huile à chauffage.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le bordereau préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque certifié équivalent à 5% du montant total de sa soumission. Cette garantie sera faite à l'ordre de la commission scolaire. La soumission sera retournée dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Les Écores.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges, formules de soumissions et autres documents pertinents, à compter de 9:00 heures le 28 août 1975, auprès de Monsieur Gilles Chauret, régisseur des services de l'équipement à 500, boul. d'Auteuil, Duvernay, Ville de Laval, P.Q.

La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

ROLAND BERNARD,
Directeur des services financiers et de l'équipement.

DONNÉ À VILLE DE LAVAL,
LE 28 AOÛT 1975.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
THE ST. LAWRENCE SEAWAY AUTHORITY

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "Soumission pour contrat no 12-1422" concernant:

MISE EN PLACE D'ENROCHEMENTS LE LONG DU CANAL DE DÉRIVATION (1975), CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Transports Canada, 19e étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la Voie maritime, C.P. 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, (ou) 508 avenue Glendale, Suite 210, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'est, vendredi, le 12 septembre 1975.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au directeur régional, Immeuble de la Voie maritime, Suite 312, boîte postale 97, Saint-Lambert, J4P 3N7, ou au Secrétaire, directeur régional, C.P. 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8 (ou) 508 avenue Glendale, Suite 210, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5%) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10% de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. La langue dans laquelle l'adjudicataire aura présenté sa soumission sera adoptée pour le contrat et sa gestion.

L'Administration ne s'engage à n'accepter aucune soumission, ni même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.
OTTAWA, le 28 août 1975.

Transports Canada Transport Canada

BUREAU D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Projet no: 600-2097—

Barrières de Protection, Séparations et Rayonnages divers.

Sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées au:

Bureau des Appels d'Offres
Bureau d'Aménagement du Nouvel
Aéroport International de Montréal
3e Aile, 3e Étage
Édifice du Port de Montréal
Cité du Havre
Montréal, Québec H3C 3R4

seront reçues jusqu'à 15:00 heures (heure de Montréal), vendredi, le 5 septembre 1975.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus par les entrepreneurs à l'adresse ci-haut mentionnée sur présentation d'un chèque visé de $100.00 émis au nom du Receveur général du Canada. Le dépôt est remboursable sur remise des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze (14) jours de l'ouverture des soumissions.

Les autres parties intéressées pourront examiner les plans et devis aux bureaux suivants:

Association de la Construction de Montréal,
4970, Place de la Savane, Montréal, Québec;
Association de la Construction de Québec,
375 Verdun, Québec, Québec;
Association des Constructeurs de la Mauricie Inc.,
400 William, Trois-Rivières, Québec;
Association des Constructeurs du District de Hull,
3, rue Cholette, Hull, Québec.

Pour information supplémentaire, prière d'appeler le Bureau des Appels d'offres à (514) 283-6824.

Le Ministère des Transports ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Benoît Baribeau, Administrateur délégué

De violents affrontements en Corse font 2 morts et 14 blessés parmi les forces de l'ordre

BASTIA (AFP) — Bastia a vécu, et pour la première fois, une véritable émeute armée au cours de la nuit dernière. Deux morts, 14 blessés, dont un dans un état désespéré parmi les forces de l'ordre, tel était le premier bilan officiel. Le nombre des pertes chez les manifestants est encore inconnu.

Les affrontements sanglants ont commencé vers 2h30 du matin, après plusieurs heures d'escarmouches entre forces de l'ordre et manifestants. Les premiers ripostant avec des grenades lacrymogènes aux seconds qui les attaquaient à coups de pierres et de bouteilles.

Mais, bientôt, retentissaient les premiers coups de feu tirés par de jeunes manifestants armés de fusils de chasse — ou de Winchester, selon les indications d'un officier—, contre les forces de l'ordre retranchées devant les bâtiments de la sous-préfecture, en plein centre de la ville.

Les forces de l'ordre, qui avaient commencé par riposter à coups de grenades lacrymogènes, ouvrirent le feu à leur tour sur leurs assaillants, qui tiraient contre eux méthodiquement.

En quelques instants, la ville n'a plus été qu'un huhulement de sirènes, celles des ambulances se joignant à celles des pompiers appelés pour éteindre les incendies que les manifestants allumaient dans les banques et au siège de la compagnie Air-Inter.

L'apparition de quatre automitrailleuses ramenait le calme vers quatre heures du matin, tandis que les forces de l'ordre commençaient à quadriller la ville.

Il est pour l'instant difficile de déterminer l'appartenance politique des manifestants. En début de soirée, le leader de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC) dissoute, hier matin, par le gouvernement français, avait donné des consignes impératives de calme à ses militants. Ces consignes ne paraissent pas avoir été suivies par tous. Le mouvement comporte en effet une aile extrémiste à laquelle se seraient joints, la nuit dernière, un certain nombre de jeunes gens venus de tous les quartiers de la ville.

Les renforts de gendarmes mobiles arrivés, ce matin, à Bastia ont entrepris de quadriller le centre de la ville après les émeutes de la nuit dernière.

Les gendarmes, en calot, gilet pare-balles, casque au côté et armés de mousquetons, patrouillent dans les rues aux abords de la sous-préfecture.

Plusieurs fusils mitrailleurs sont en batterie sur les trottoirs. Deux transports de troupes blindés, armés chacun d'une mitrailleuse et dont les occupants sont casqués, sont rangés à côté du siège de l'ARC. (l'Action pour la renaissance de la Corse).

Toutes les voitures circulant dans les rues avoisinant la sous-préfecture sont minutieusement fouillées. Les passants le sont également, bras au mur et jambes écartées.

Devant l'immeuble de la sous-préfecture, des cars de CRS sont garés et des policiers en civil tentent de retrouver sur le lieu des affrontements des indices leur permettant d'identifier les hommes qui ont fait feu sur les forces de l'ordre.

D'autre part, on ignore toujours si les assaillants ont enregistré des blessés par balles à la suite de la riposte des CRS.

Enfin, le sous-préfet, M. Guérin, a déclaré, aujourd'hui, que la situation était très, très grave, mais a estimé, cependant, que cette émeute n'entraînera pas de conséquences importantes et graves pour la suite des événements. Cette escalade n'est pas de notre fait, a-t-il ajouté, précisant que les forces de l'ordre avaient été attaquées les premières et que les manifestants avaient saccagé des magasins.

Haïti : début du procès de "l'affaire des timbres"

PORT - AU - PRINCE, Haïti (AFP) — La deuxième journée du procès de "l'affaire des timbres", qui s'est déroulée, hier, devant une assistance record au palais de justice de la capitale haïtienne, a été marquée par deux dépositions importantes de témoins cités par la partie civile qui représente l'Etat haïtien.

Il s'agit de celle de M. Jean Montes, conseiller du gouvernement haïtien pour les questions philatéliques et de celle de M. Marc-Aurèle François, directeur général des postes haïtiennes.

Les témoignages de ces deux fonctionnaires ont été particulièrement accablants pour l'ex-ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Serge Fourcand, mais les avocats de la défense, qui se sont montrés très accrocheurs jusqu'à présent, ne sont pas intervenus dans ce cas précis, se réservant visiblement pour la fin des débats.

La déposition de M. Jean Montes a permis d'établir que les auteurs de l'émission frauduleuse de timbres John James Audubons Birds, réalisée par la firme newyorkaise J. and H. Stolow Inc, devait rapporter en fait à ses auteurs la somme de un million quatre cent mille dollars.

Le conseiller du gouvernement haïtien en philatélie a, d'autre part, au cours de sa déposition, mis en cause la société suisse Hostetler SA., spécialisée dans les émissions de timbres, qui serait actuellement en faillite et dont le représentant, un citoyen suisse, M. Serge Rochat, avait été en contact avec M. Fourcaud.

Avant d'appartenir au secteur privé, M. Serge Rochat, détaché par le gouvernement helvétique auprès de la mission de l'ONU en Haïti, comme expert en boucherie, avait annoncé officiellement ses fiançailles avec l'une des filles de M. Luckner Cambronne, ancien ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale de l'île, actuellement en exil à Miami, Floride.

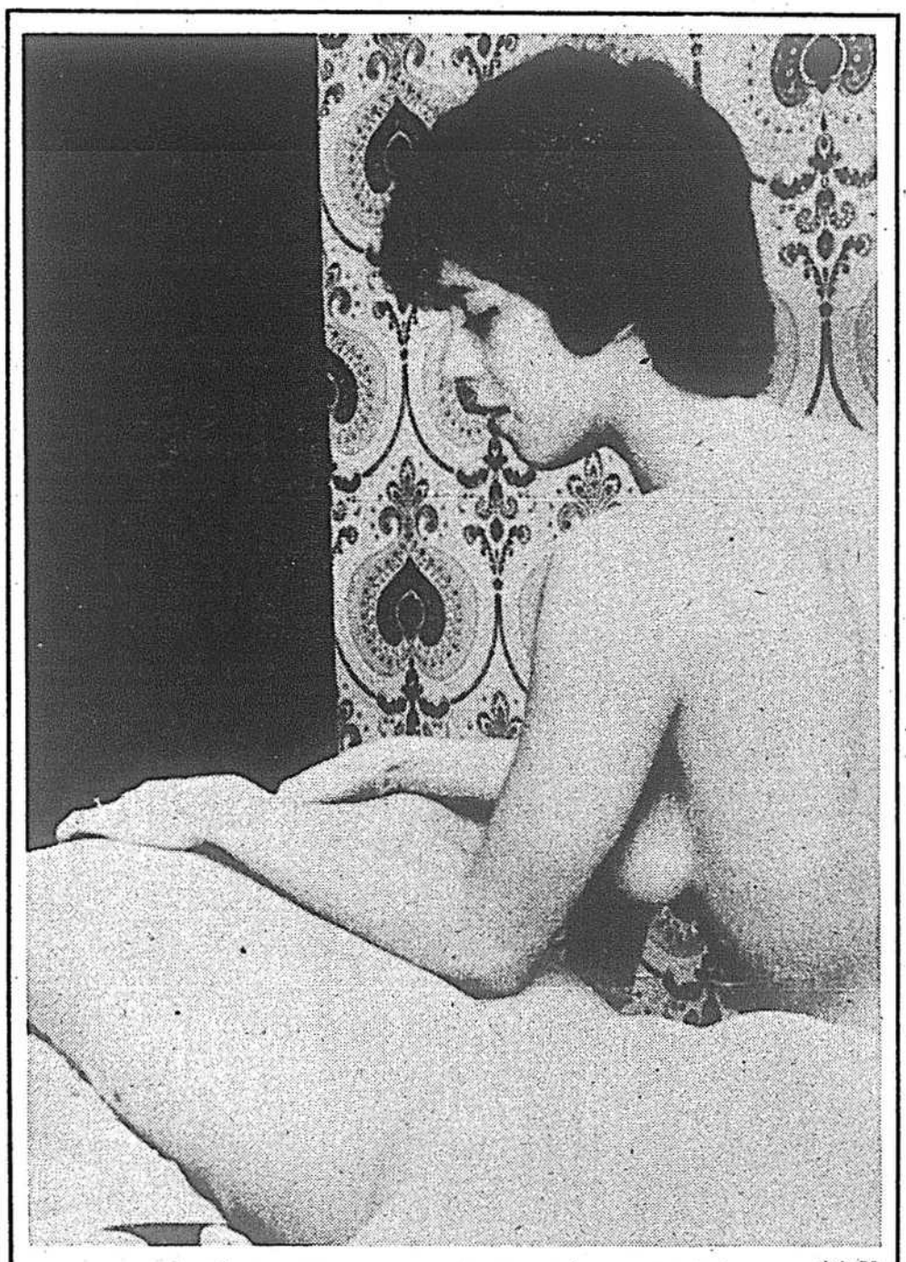

photo PC

Paula Goguen, 19 ans, a décidé qu'elle continuerait de faire des massages "à poil" tant que le nouveau règlement de la ville de Toronto n'entrera pas en vigueur. Le conseil municipal a en effet décidé de réglementer ce type de commerce en obligeant les masseuses d'être décemment vêtues, et en imposant un permis d'opération dont le coût varie entre $1,500 et $3,000. Ces dispositions entreront en vigueur dans deux mois.

Toronto exige que les masseuses soient "décemment vêtues"

TORONTO (PC) — Les 84 studios de massage du Toronto métropolitain ont deux mois pour se conformer à la nouvelle législation régissant ce type de commerce. Certains propriétaires de ces établissements semblent toutefois avoir déjà découvert des failles légales dans cette législation.

Le conseil municipal du Toronto métropolitain a approuvé un règlement réclamant de ces studios un permis municipal d'opération au coût de $1,500 à $3,000 par année, ce qui, espère-t-on, réduirait à environ 25 le nombre de ces établissements.

Le règlement stipule aussi que "les personnes dispensant ces massages doivent être décemment vêtues".

Les studios n'ont pas tardé à réagir. Le jour même de l'entrée en vigueur de la réglementation, un studio a offert un nouveau service à ses clients qui se sont rués sur place. Pour $25 chacun, les clients n'ont pas obtenu un massage, mais ils ont pu surveiller un film pornographique durant 30 minutes dans une salle où se tenait une femme nue.

Bombe dans un bar au sud de Londres: 8 morts

LONDRES (AFP) — Huit personnes auraient été grièvement blessées et une trentaine d'autres blessées par l'explosion d'une bombe dans un bar de Laterham, à une trentaine de kilomètres au sud de Londres, selon un bilan officieux établi par la police du Surrey.

L'explosion s'est produite au Cateram Arms au moment où de nombreux consommateurs se pressaient dans l'établissement. Les restes d'un paquet suspect ont été découverts par les enquêteurs. Tous les autres bars de la ville ont été évacués après la découverte d'un second paquet suspect dans un autre club de la ville.

Le Caterham Arms se trouve à moins de cent mètres d'une caserne occupée par le premier bataillon de la garde galloise et est fréquenté principalement par des militaires.

L'explosion de Caterham est le premier attentat à la bombe contre un pub depuis les deux attentats qui avaient fait 19 morts à Birmingham, centre de l'Angleterre, en novembre dernier.

Plus aucun attentat à la bombe n'avait d'ailleurs été enregistré en Grande-Bretagne depuis janvier dernier. A cette époque, six bombes avaient explosé à l'extérieur de bâtiments à Londres et Manchester.

Les pubs fréquentés par des militaires ont été fréquemment, dans le passé, la cible des terroristes irlandais de l'IRA.

En octobre et novembre dernier, deux de ces établissements à Guilford, également dans le Surrey, et un autre à Woolwich, au sud-est de Londres, avaient été attaqués à la bombe. Sept personnes avaient été tuées.

Moins de dossiers sur Nixon

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche communique beaucoup plus facilement les dossiers concernant la politique du président Kennedy envers Cuba que ceux ayant trait aux rapports de l'administration du président Nixon avec le Chili de Salvador Allende, a déclaré hier le sénateur Frank Church, président de la commission sénatoriale chargée d'examiner les activités des services de renseignements américains.

"Il n'est pas juste que tous les documents qui touchent à Cuba soient remis à la commission tandis qu'un statut privilégié est accordé aux documents de l'administration Nixon concernant le Chili", a dit M. Church.

La commission est actuellement en train d'enquêter sur une éventuelle participation de la CIA dans l'attentat de 1970 qui a provoqué la mort du général René Schneider, chef d'état-major chilien. La Maison-Blanche, a indiqué le sénateur de l'Idaho, prétend être seule à avoir le droit de décider quels sont les documents pertinents à cette enquête.

Junte régionale aux Açores

ANGRO DO HEROISMO, Açores (Reuter) — Une junte régionale, dominée par des éléments modérés, est entrée en fonctions aux Açores.

Cette mesure est destinée à doter l'archipel d'une plus large autonomie administrative par rapport à Lisbonne.

Mais une organisation de droite — le Front pour la libération des Açores (FLA), qui fait campagne pour l'accession des îles à l'indépendance — l'a qualifiée de "tentative visant à tromper le peuple."

La junte, qui a prêté serment mardi, s'occupera du budget de l'archipel, et pourra prendre un certain nombre de décisions sans en référer à Lisbonne.

Le nouvel organisme — qui a été nommé par le ministère de l'Intérieur — est composé de représentants du centre démocratique CDS (conservateur), des démocrates populaires (PPD) et des socialistes.

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse
JEUDI
28 AOUT 1975

BERGERON (Antonio) — A l'hôpital Charles LeMoyne, le 26 août 1975, à l'âge de 64 ans est décédé M. Antonio Bergeron, époux de Cécile Dallaire; il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Claude Bergeron, M. et Mme Jacques Bergeron, M. et Mme Robert Bergeron, M. et Mme Denis Langlois (Lise). Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils
505 ouest boul. Curé-Poirier
Longueuil
à 9h 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 h.

BERNIER (Viviane) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 29 ans, est décédée Mlle Viviane Bernier, fille bien-aimée de Ferdinand (Fernand) Bernier et de Suzanne Blanchet de Vimont, Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, à 1 h 50 pour se rendre à la chapelle de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, où le service sera célébré à 2 h et de là au crématoire Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Association canadienne de santé mentale, 5757, Decelles, Montréal, seraient appréciés. Direction: J. C. Roy Inc.

BLAIS (Adéline) — A Verdun, le 26 août 1975, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Adéline Larente, épouse de feu Victor Blais. Elle laisse ses enfants: Lucienne, Jeannine, épouse de Conrad Beauchamp, de Hull. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Henri) — A Montréal, le 28 août 1975, à l'âge de 77 ans, est décédé Henri Boutin, fils de feu Philomène Landry et de feu François Boutin, demeurant rue Baldwin. Il laisse dans le deuil ses soeurs : Mme veuve Stanislas Dutil (Maria), Mme veuve Théodore St-Jean (Léa) ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989 rue Hochelaga,
à 9h30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

BROUSSEAU (Jacques) — Accidentellement, le 26 août 1975, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Jacques Brousseau, fils bien-aimé de Sylvio et Rose Brousseau. Lui survivent : 7 soeurs et 1 frère. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Wray-Walton-Wray, 1234, rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant, en la chapelle du salon à 9 h a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Paix pour son âme.

BURNS (Pearl) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Georges Burns, née Pearl Duhème, demeurant rue Desjardins. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charles E. Rajotte Inc.,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MUSIQUE
Vous chercher un instrument de musique à bon prix? Alors, consultez la rubrique 511 des petites annonces de
la presse

CHAMPAGNE (Alfred) — A Contrecoeur, le 26 août 1975 à l'âge de 82 ans et 6 mois est décédé M. Alfred Champagne, époux de Marie Giguère, demeurant 142 rue St-Antoine. Outre son épouse, il laisse un fils et une belle-fille, M. et Mme Normand Champagne. Les funérailles auront lieu vendredi après-midi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosaire Jacques
109, rue Legendre, Contrecoeur
pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salon fermé de 5 h à 7 h.

CHARRON (Florient) — A Longueuil, le 27 août 1975, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Florient Charron, époux en 1res noces de Rita McDuff et en 2es noces de Jeannette McDuff, père de Claude. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.,
86 ouest, rue St-Charles,
Longueuil,
à 10h45, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (René) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 26 août 1975, à l'âge de 58 ans est décédé M. René Daigle, époux de Jeannine Chagnon, père de Marie-Renée. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
831, rue Mgr-Laval,
Beloeil,
à 2 h pour se rendre à l'église paroissiale de St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de St-Marc, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ALLAIRE (Fernand) — A Longueuil, le 26 août 1975, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Fernand D'Allaire, époux de Carmen Vallière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants : Danielle, Michel et Jacques ; ses 2 frères : Henri et Jean-Paul ; une soeur, Irène (Mme Lucien Guay), demeurant rue Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
70, boul. LeMoyne,
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière de St-Georges, Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Mlle Simone) — A Montréal, le 27 août 1975 à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Simone Dion, fille de feu Daniel Dion et de feu Olympe Laplante, autrefois de Valleyfield; elle laisse dans le deuil, sa soeur Mlle Yvonne Dion, son frère Albert Dion, sa belle-soeur Mme Albert Dion (Aurore Bourassa), ses neveux et nièces: Dr et Mme Aberdeen McCabe, M. Marcel Mercier, Me et Mme Yves Pelletier, Mlle Pauline Mercier, ainsi que plusieurs arrière-neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3860, boul. Décarie
(angle av. Notre-Dame-de-Grâce)
pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Valleyfield (11h30 a.m.), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Ludger) — A Vimont, le 26 août 1975, à l'âge de 81 ans est décédé M. Ludger Forest, époux en 1ères noces de feu Juliette Trudeau et en 2es noces de Gabrielle Robitaille, demeurant à 1687, rue Lucerne, Vimont. Il laisse aussi dans le deuil ses enfants: Maurice Forest, époux de Liliane Ste-Marie, Jean Forest, époux de Marielle Bilodeau, Thérèse (Mme James Maratta), André Forest, époux de Françoise Coulombe, Louisette (Mme Philippe Comte), Gilles Forest, époux de Berthe Dubé, ainsi que Marguerite et Francine Forest et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.,
1856, boul. des Laurentides,
pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 1 h et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRIGON (Marcel) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Marcel Frigon, époux de Marie-Anne Lauzier. Il laisse son fils et sa belle-fille M. et Mme Jean Gamache, frère d'Aurore, M. et Mme Irené Forget (Gilberte), Mme Gaston Jacob (Réjeanne), Maurice, Mme Yolande Cormier, et ses belles-soeurs: Mme Rose Frigon et Mme Rita Frigon. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Georges) — Au Manoir de Verdun, le 26 août 1975, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Georges Hébert, ancien échevin de LaSalle, époux en 1res noces de feu Euphémie Ménard et en 2es noces de Germaine Sauvé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Irenée, Georgette, Réal, Gilles, Richard, Jean-Luc et Roger, son gendre Daniel Hayes, ses brus: Loretta, Thérèse, Suzanne, Edith, Francine et Lise, 20 petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
9135, rue Airlie
(80e Avenue et Airlie)
pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Etienne, comté de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LACROIX (Bertha) — A l'Accueil de Tracy, le 27 août 1975 à l'âge de 81 ans et 6 mois est décédée Mlle Berthe Lacroix, autrefois de Contrecoeur. Elle laisse une soeur et un beau-frère M. et Mme Théodore Fontaine, de Montréal, un frère M. Jean-Marie Lacroix, une nièce adoptive Mme Rodrigue Gosselin (Marie-Ange). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosaire Jacques
109, rue Legendre, Contrecoeur
pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 h à 7 h.

LAVIOLETTE (Rosina) — A Saint-Sauveur, le 26 août 1975, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Albert Laviolette, née Rosina Gagnon, demeurant rue Hochard, St-Sauveur-des-Monts. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Maison Funéraire Trudel,
214, rue Principale,
St-Sauveur,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sauveur, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ferme de 5 à 7 h p.m.

LAUZE (Charles-Henri) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 67 ans est décédé M. Charles-Henri Lauzé, époux de Cécile Hamelin; il laisse dans le deuil ses enfants: Gérard, époux de Lise Bellemare, Gilbert, époux de Noëlla Gagné, Jeannine, épouse de Gilles Montpetit, Jean-Guy, époux de Monique Meloche, ainsi que 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept - Douleurs, Verdun, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Réjeanne) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 44 ans est décédée Réjeanne Rodrigue, épouse de Rosaire Lessard, demeurant rue Bilodeau, mère de Louise, Christian et Martine, ses parents M. Mme Antoine Rodrigue, sa belle-mère Mme veuve Alice Lessard, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LE BLANC (Irène) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Aimé Le Blanc, née Irène Dubord, mère de Ginette (Mme Liguori Thibault), Gilbert (époux de Nicole Arial). Lui survivent ses frères et soeurs : Jeanne, Ernest (époux d'Annette Roch), Paul (époux de Rollande Savoie), Mme Hector Auger (Gilberte) et Mme Aimé Marcotte (Simonne), Lucien, Rolland, Jean ainsi que 3 petits-enfants: Richard, Sylvie et Daniel. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 25 août 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme J. Emilio Leroux, née Marie-Jeanne Désy, elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean-Claude et son épouse Gisèle, Denise et son époux Raymond Lépine, André et son épouse Lise, une soeur Mme Arthur Moussette et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Jacques M.) — A l'Hôpital Générale Lakeshore de Pointe-Claire, le 26 août 1975, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jacques M. Letourneau (pharmacien), époux bien-aimé d'Hélène Saint-Amour, père d'Hélène (Mme Paul Mathieu), Suzanne (Mme Robert Cummings), Pierre, Ginette (Mme Daniel Brunet), Johanne et Jacques; lui survivent aussi 2 frères: Claude et Bernard, 2 soeurs: Jacqueline et Claire. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain,
(route 2 et 20 à Cartier)
Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière.

LUSSIER (Joseph-Hubert-Euclide) — A Ville de Pincourt, Ile Perrot, le 26 août 1975, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph-Hubert-Euclide Lussier, époux de Léonie Champagne, demeurant chez son fils l'abbé Marcel Lussier, 355, boul. Olympique, Pincourt, autrefois de Ste-Justine-de-Newton. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles
Dorion
à 2 h 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette, Pincourt, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Ste-Justine-de-Newton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MARTEL (Edith) — A Montréal, le 26 août 1975, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme René Martel, née Edith Castilloux, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Serge, Mme G. Roy (Lorraine), une petite-fille Mélanie, ainsi que sa mère Mme J.C. Castilloux, ses soeurs: Rita Dagenais, Stella Fletcher, Reina Donckerwolke, Thérèse Karpacz, Isabelle Keighan, ses frères: James et Ovila. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Les convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4500, avenue Verdun,
à 1h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ATTENTION
Ne jetez pas vos livres nous les achetons
La Librairie Québécoise
1417 Amherst
523 3305
après midi seulement

MARTINEAU (Claude) — Accidentellement, à Chomedey, le 24 août 1975, à l'âge de 17 ans est décédé Claude Martineau, fils de Félix Martineau et de Lucette Gérard, demeurant au 676, 75e Avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565, boul. Labelle,
Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h. Salon fermé de 5 h à 7 h.

MERCIER (J.-Honoré) — A Brossard, le 26 août 1975, à l'âge de 87 ans est décédé M. J-Honoré Mercier, époux de feu Atela Gibault, demeurant à Brossard. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'REILLY (Ida) — A Montréal, le 26 août 1975 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Ida O'Reilly, épouse de Oswald Bertrand, demeurant rue de Gaspé; outre son époux, elle laisse ses enfants : Gilles, Gaston, Huguette, Lise, Réal, Marcel, Thérèse, Françoise et Jean-Claude. Mme Bertrand était originaire de Ste-Justine de Newton. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, est, rue Jarry,
à 10 h 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE (Jeanne) — A Montréal, le 28 août 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Jeanne Payette, fille de feu Napoléon Payette et de feu Rose-Anna Brazeau. Elle laisse dans le deuil, ses soeurs : Bernadette (Mme Louis Beaumont), Laura Payette, Sarah (Mme Emile Lupien), ainsi que sa belle-soeur Marie-Anne (Mme Napoléon Payette). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
A. Bazinet,
1922, boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Rolland) — A Montréal, le 27 août 1975, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Rolland Renaud; il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Florence Nantel, ainsi que ses enfants: Guy et son épouse Danielle, Mme Jacques Fradette (Monique), Diane, Mme Serge Chayer (Lise), Jean et son épouse Claire, plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, avenue Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE PLUS COURT CHEMIN...
entre un voyage de rêve et des vacances réussies, c'est la section vacances/voyages de LA PRESSE.

McKENNA
CÔTE-DES-NEIGES
Fleuristes
Depuis 1851
731-4992

Empoisonnement au mercure: campagne d'information des leaders de la tribu des Cris

Les leaders de la tribu des Cris prévoient lancer sous peu une campagne d'information visant à persuader leurs congénères de la région de Matagami de ne plus consommer de poisson contaminé au mercure.

C'est ce qu'a révélé le chef de bande des Indiens Cris de Matagami et de Waswanipi, M. Peter Gull, qui a précisé que cette campagne d'information sera menée conjointement avec les autorités fédérales du ministère de la Santé et de la Main-d'oeuvre.

On sait que des examens effectués au cours de l'été sur une centaine de Cris de la région de Matagami ont permis de déceler plusieurs cas d'intoxication au mercure chez certains membres de la bande, intoxication qui pourrait s'avérer fatale selon des spécialistes.

D'après le chef Gull, les Indiens de cette région ont cessé de manger du poisson à la suite d'une étude effectuée en 1970-71, mais ils ont vite repris leurs habitudes quelques mois après que les autorités les eurent mis au courant des dangers que la consommation de poisson contaminé représentait.

M. Gull admet qu'il ne sera pas facile de convaincre les Indiens de ne plus compter sur le poisson comme source alimentaire. "De deux choses l'une, a dit le chef Gull, ou bien le gouvernement devra augmenter les pensions versées aux Indiens ou bien ces derniers devront pratiquer la chasse au gros gibier de manière plus intensive."

1,500 travailleurs de la Davie Shipbuilding ne retournent plus au travail

LAUZON (PC) — Réunis en assemblée générale, hier matin, quelque 1,500 travailleurs du chantier naval de la Davie Shipbuilding, de Lauzon, ont décidé de ne pas retourner au travail tant que la compagnie n'aura pas réengagé leur président syndical, renvoyé deux cadres et amélioré les conditions de sécurité.

Le conflit a éclaté, mardi soir, quand un groupe de travailleurs a débrayé pour se réunir devant le bureau du syndicat, sur le chantier, en dénonçant l'attitude du contremaître de nuit, M. Robert Rouillard, qu'ils accusent de "faire de l'intimidation" et en exigeant une meilleure sécurité au travail.

Alerté, le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), M. Clément Fleury, s'est rendu sur les lieux mais il affirme avoir été congédié sur-le-champ par le directeur des relations humaines de l'entreprise, M. Jean-Robert Ouellet.

Selon M. Fleury, la compagnie a fermé le chantier en fin de soirée, à la suite de cet incident, et renvoyé les travailleurs de l'équipe de nuit.

De leur côté, les ouvriers de l'équipe de jour ne se sont pas présentés au travail, hier matin.

Au cours de l'assemblée générale, qui réunissait quelque 1,500 des 2,200 travailleurs du chantier, ceux-ci ont résolu d'exiger, comme conditions du retour au travail, le réengagement de leur président, le renvoi de MM. Rouillard et Ouellet, et une inspection générale du chantier par le ministère du Travail pour vérifier les conditions de sécurité.

Ce conflit fait suite à un accident survenu lundi dernier, alors qu'un travailleur de 52 ans, M. Robert Soucy, de Lévis, a subi des blessures mortelles en tombant d'un échaffaudage.

Une rencontre était prévue, hier après-midi, entre les représentants du syndicat et ceux de la compagnie.

Chicoutimi : doléances des principaux à la CSRS

CHICOUTIMI (PC) — Les 32 principaux et principaux adjoints de la Commission scolaire régionale Saguenay ont pris la décision, hier, de cesser toute participation aux divers comités de travail, disant qu'ils ne sont que des organes unidirectionnels d'information.

Dans une lettre adressée au directeur général de la CSRS, M. Lucien Guay, les "32" soutiennent que la régionale "est devenue un monstre administratif qui dévore, dans une expansion bureaucratique, les ressources qui devraient normalement être consacrées à l'amélioration des écoles et au mieux-être de l'enfant".

Selon eux, les services administratifs sont devenus "un bureau de compagnie, dont les succursales sont des écoles".

Les "32" reprochent à la CSRS "d'avoir réduit de plus en plus la marge de manoeuvre des principaux, avec comme conséquence qu'ils ne sont plus que des applicateurs des normes et règlements provenant des services administratifs".

Les principaux signalent que cette attitude va en contradiction "avec une nette tendance esquissée par le ministère de l'Education à accorder le plus d'autonomie possible aux écoles".

EN PRIMEUR EN EXCLUSIVITÉ!
Suivez des cours de CÉGEP dans la presse
Vous avez bien lu: vous pourrez bientôt suivre des cours de CÉGEP dans LA PRESSE.
Tous les lundis, à partir du 15 septembre, LA PRESSE publiera en exclusivité et en primeur un cours préparé spécialement pour le journal par une équipe de professeurs du collège Marie-Victorin.
Comme premier cours, nous vous proposons un cours de psychologie intitulé "Développement de la personne" qui traitera des grandes étapes de l'évolution de la personne, à savoir l'enfance, l'adolescence, la maturité, l'involution, la vieillesse et la mort.
Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le ministère de l'Éducation du Québec.
"Les cours de CÉGEP dans LA PRESSE" s'adressent à toute la population, sans distinction d'âge, de niveau de scolarité ou d'origine.
Pour obtenir reconnaissance officielle des crédits, les candidats doivent s'inscrire en bonne et due forme auprès du collège Marie-Victorin, selon ses normes d'admission, et subir les examens prescrits.
On peut aussi suivre "les cours de CÉGEP dans LA PRESSE" à titre d'élève libre, pour parfaire sa culture générale.
Détails et formule d'inscription dans LA PRESSE du 30 août